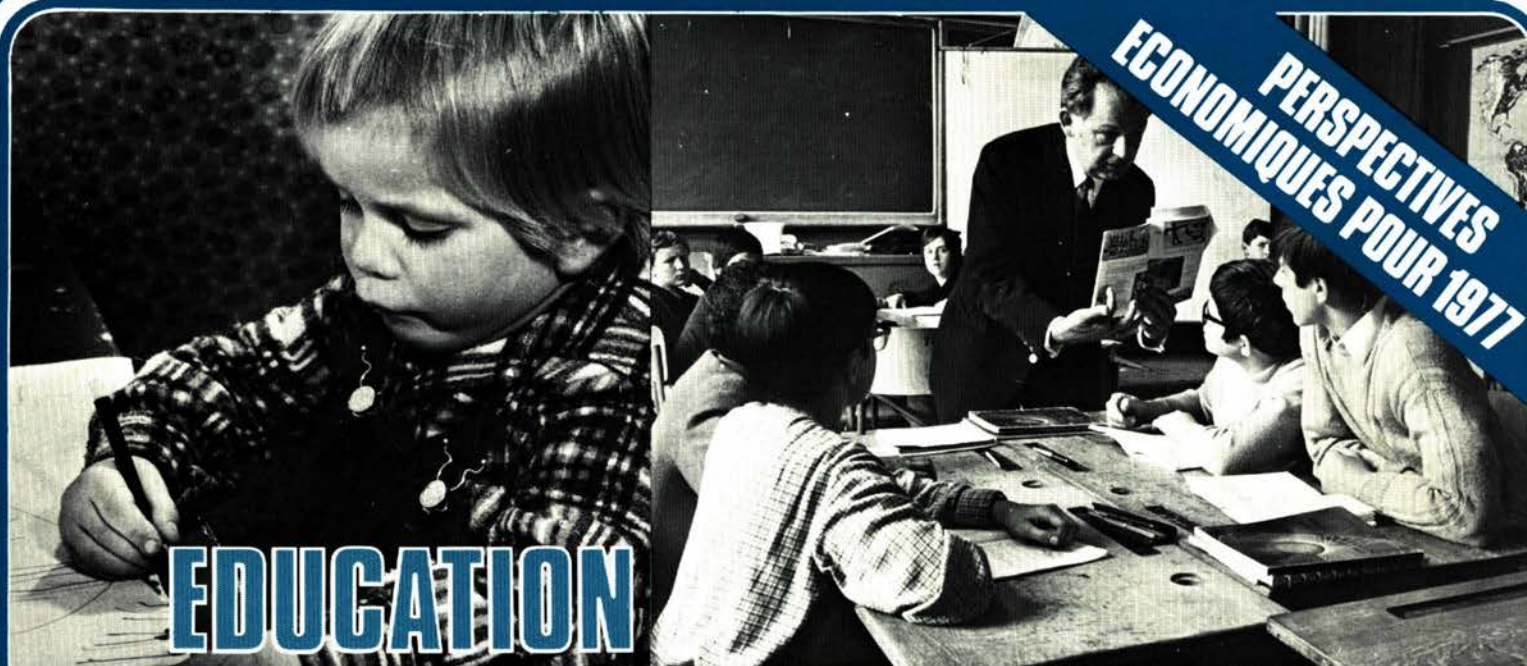


# L'OBSERVATEUR de l'**OCDE**



**EDUCATION**



# L'OBSERVATEUR de l'OCDE

N° 84

novembre-décembre 1976

## Sommaire

COOPÉRATION NORD-SUD POUR LE DÉVELOPPEMENT :  
L'APPARITION D'UN NOUVEAU RÉALISME  
*par Maurice J. Williams, président du Comité d'aide au développement de l'OCDE* 3

LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT AU JAPON :  
EXAMEN SUR PLACE 8

LES POINTS ESSENTIELS DES PERSPECTIVES  
ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 20  
DÉCEMBRE 1976 9

LES SOUMISSIONS CONCERTÉES : UNE PRATIQUE  
A RÉPRIMER 14

### ÉDUCATION

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES  
D'ÉDUCATION 17

UNE POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA PRIME ENFANCE 19

LA DEMANDE D'ÉDUCATION 22

L'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :  
SÉLECTION ÉLITISTE OU ÉGALITARISTE? 26

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS 30

L'ÉCOLE ET LA COLLECTIVITÉ : POUR DES RELATIONS  
PLUS ÉTROITES 32

MESURES POUR COMBATTRE LE CHOMAGE DES JEUNES 34

LES NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE 38

COUVERTURE : *Les systèmes d'enseignement se trouvent confrontés à des problèmes provoqués par l'évolution démographique, le ralentissement de la croissance économique, les difficultés de l'emploi, particulièrement des jeunes (p. 34), et les modifications structurales de la demande (pp. 17 et 22). Pour les résoudre, les gouvernements s'efforcent à tous les niveaux — de l'école maternelle (p. 19) à l'université (pp. 26 et 30), — de donner aux structures de l'enseignement une plus grande souplesse. Ils mettent aussi sur pied des politiques susceptibles de favoriser l'établissement de liens plus étroits entre l'école et la collectivité qui l'entoure (p. 32).*

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION :  
Service de l'information de l'OCDE,  
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,  
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de L'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

**Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.**

Abonnement (un an) :  
F 25; £ 2,80; \$ 6,25.

Le numéro :  
F 5,00; £ 0,60; \$ 1,25.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jane Bussièr

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :  
Ulla Ranhall-Jeanneney

DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE :  
Marc Delemme

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :  
Silvia Lépot

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

Photos: couverture: L. Jouan - OCDE; Inbel, Bruxelles; Loïk Prat; page 5 (haut): BIT; (centre): Almasy; (bas): délégation japonaise près l'OCDE; page 15: F. Proust - Sygma; page 18: Sven Oredson - Bildhuset; page 20 (haut): ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du Canada; (bas): J.P. Laffont - Sygma; page 21: L. Rovers - Sygma; page 23 (haut): Inbel, Bruxelles; (bas): Central Office of Information; page 25: Jean Pottier; page 26 (haut): Centre culturel américain; (bas): Baldrati; page 28: The Open University Library, Milton Keynes; page 35: Jean Pottier; pages 36-37: ministère portugais de l'Éducation et de la Recherche scientifique.

# Coopération Nord-Sud pour le développement: l'apparition d'un nouveau réalisme

par Maurice J. WILLIAMS  
président du Comité d'aide au développement de l'OCDE (1)

Les années passées au service du développement m'ont appris qu'un optimisme prudent et une grande impatience sont également nécessaires. L'optimisme, à savoir la foi dans le progrès social et humain, est le nerf même du développement. Mais les injustices sont trop nombreuses, les besoins des populations immenses et on ne peut changer cette situation que grâce à des efforts constants. En conséquence, si l'on veut travailler pour le développement, on doit aussi être impatient devant la lenteur avec laquelle les projets se matérialisent.

C'est avec ce double regard que je considère l'état où se trouve aujourd'hui le dialogue Nord-Sud.

Je vois avec un optimisme prudent la coopération entre les nations industrialisées et les pays du tiers monde s'engager dans une phase nouvelle — une phase de réalisme constructif. Avec le recul du temps, les années 1975-76 apparaîtront comme une période de transition vers un « nouveau réalisme » dans les affaires mondiales, comme un tournant où une communauté plus vaste d'États travaille ensemble pour établir un nouvel ordre global. En même temps on ne peut pas ne pas être impatient devant la lenteur avec laquelle certaines réunions du dialogue produisent des résultats.

Les dialogues qui se sont engagés en 1975 et 1976 entre les pays du tiers monde et ceux de l'OCDE, lors de nombreuses conférences et réunions des Nations unies et dans le cadre de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) à Paris, ont abouti, pour ce qui est de la nature des problèmes importants et de la nécessité d'examiner diverses solutions possibles, à un consensus. On est désormais attelé à certaines des tâches les plus urgentes que l'on doit accomplir si l'on veut résoudre quelques-uns de ces problèmes; d'autres restent encore à régler. Mais le programme des nouvelles mesures à prendre est établi et l'enjeu est beaucoup plus clair.

Parmi les pays qui participent au dialogue il n'y en a pas qui soit satisfait de ses conclusions provisoires. Certains, qui craignent une action internationale dans des domaines considérés traditionnellement comme la prérogative des États, estiment qu'on est allé trop vite; d'autres — les plus nombreux — souhaitent des progrès encore plus rapides, en raison des pressions qui s'exercent sur eux pour que la situation économique dans leurs pays s'améliore. Quelques-uns paraissent plus soucieux d'obtenir des concessions immédiatement tangibles que de mettre en place un nouveau cadre où puisse s'instaurer un ordre économique plus équitable.

Un facteur décisif pour les progrès qui ont été accomplis jusqu'à présent est l'unité de vues qui règne entre tous les pays du tiers monde. S'il existe, parmi eux, une très grande diversité d'intérêts — des pays en développement à revenu moyen, qui ont rapidement pris une place qui va en croissant sur les marchés mondiaux, jusqu'aux plus pauvres dont l'influence reste limitée et les perspectives économiques médiocres — ils ont en commun l'idée, qui est pour eux un élément de cohésion, que les pays industrialisés ont trop souvent utilisé à leur seul avantage les grandes capacités techniques et d'organisation dont ils

disposent, sans se préoccuper suffisamment, dans une perspective plus large, de la stabilité et du progrès de l'économie mondiale.

Il est sans doute compréhensible que les pays développés veillent à leurs propres intérêts, étant donné la nature du système d'États nationaux qui « régit » les affaires mondiales, mais les dirigeants des pays en développement croient qu'un nouvel ordre international pourrait assurer les *checks and balances* nécessaires, s'il garantit aux membres de la communauté des États qu'ils sont, que l'on prenne dûment en compte leurs intérêts. Dans le domaine des affaires sociales et économiques, nous devons penser non plus en termes de « politique d'équilibre des forces », mais de « politique d'ordre mondial ».

Autre facteur décisif: la prise de conscience du fait que les questions morales sont indissociables des problèmes politiques. Il n'est pas possible de concevoir un ordre mondial stable qui ne faciliterait pas d'une part l'égalité des chances des nations qui le composent, et de l'autre l'accès équitable de toutes les populations à un niveau de vie décent.

Inversement, on s'accorde à penser que, pour aboutir à l'égalité des chances entre pays, il faut rendre le système économique international plus stable et réduire la vulnérabilité des nations et des populations. On admet aussi que des changements structurels à long terme sont nécessaires dans l'économie mondiale et qu'ils doivent s'inscrire dans un processus continu de réformes.

Pour progresser dans cette voie, il est indispensable que les nations parviennent à une communauté de vues suffisante sur les grandes orientations de la politique économique. Toutefois, on ne saurait obtenir cet accord fondamental à bref délai, en cherchant à conclure, une fois pour toutes, une quelconque « transaction globale » définie en termes vagues. L'entente doit être construite par le moyen plus difficile mais plus précis qui consiste à traiter les questions importantes dans un système de références qui lie objectifs, considérations techniques et possibilités politiques. Lorsqu'on réussit à avancer, dans quelque domaine que ce soit, ces différents éléments sont toujours présents.

Des progrès vers un « nouveau réalisme » sont perceptibles dans plusieurs domaines. La Septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies est une référence car elle a mis l'accent sur les changements structurels qui sont nécessaires dans les relations économiques internationales entre pays en développement et pays industrialisés si l'on veut instaurer un ordre mondial plus équilibré et plus équitable. Elle a conclu que cet objectif a plus de chances d'être réalisé moyennant des compromis et des concessions mutuelles. Cette session extraordinaire apparaît à juste titre comme une étape décisive

(1) Le rapport annuel du président, examen 1976, sur la coopération pour le développement vient de paraître. L'article s'inspire de ce rapport et d'un discours prononcé le 30 novembre 1976 à Amsterdam devant la Société pour le développement international. Les opinions exprimées sont celles du président du CAD, et non celles de l'OCDE.

dans l'instauration progressive d'un système plus large de coopération entre les nations.

Les accords monétaires de la Jamaïque ont traduit l'esprit de la Septième session en accommodements concrets entre pays en développement et pays industrialisés. Ces accommodements n'ont donné satisfaction à personne, car dans le processus de négociation et de compromis politiques, aucun pays ou groupe de pays n'a pu imposer la totalité de son programme. De plus, les accords monétaires n'ont guère abouti à une réforme satisfaisante du système monétaire mondial. Cependant, en tenant compte des objectifs que l'on s'était fixés, des considérations techniques et du contexte politique du moment et en voyant les accords comme un compromis provisoire, ils représentent un progrès majeur. Les éléments favorables aux pays en développement ont été : l'élargissement du système de financement compensatoire, la création d'un nouvel organisme d'aide, le « fonds fiduciaire » alimenté par le produit des ventes d'or du FMI, le relèvement global de 45% de leurs tranches de crédit auprès de ce dernier.

A la Jamaïque, les pays en développement ont obtenu la pleine reconnaissance du rôle qui est le leur dans la prise des décisions concernant les grandes réformes mondiales.

Des progrès notables ont été réalisés lors de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Nairobi, sur un certain nombre de questions dont l'étude se poursuivra au cours des deux prochaines années sur une base plus favorable, dans le cadre d'un programme de négociations convenu. Les pays ont reconnu qu'ils n'ont pas intérêt à ce que les prix des produits de base subissent de fortes fluctuations et que des mesures concrètes doivent être prises pour introduire plus de stabilité et d'efficacité sur les marchés de ces produits et dans les recettes d'exportation.

**A**utre événement marquant de l'année 1976: l'adoption, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel au mois de juin, d'orientations communes visant à assurer une expansion économique régulière et non inflationniste pendant le reste de la décennie. Les Membres de l'OCDE ont également exprimé la volonté de « donner aux pays en développement des chances plus grandes dans les domaines des échanges, de l'investissement et de la technologie » et « d'accroître l'aide au développement assortie de conditions libérales, notamment en faveur des plus déshérités ».

Ce sont là des objectifs importants. Si les Membres de l'OCDE parviennent à éviter que leurs économies ne connaissent périodiquement des poussées inflationnistes et les restrictions excessives de la demande qui en résultent, le potentiel de croissance de l'économie mondiale pourra être réalisé et la capacité d'accélérer les progrès économiques des pays en développement renforcée. Le programme de l'OCDE engage par conséquent les intérêts communs des pays en développement et des pays industrialisés.

Cependant les négociations semblent, ces derniers mois, avancer plus lentement. L'absence de résultats que l'on a pu observer en de multiples enceintes — négociations commerciales multilatérales à Genève, discussions relatives au rôle futur des institutions financières internationales et au problème de la dette, CCEI à Paris — a créé un état de désarroi et suscité une impatience grandissante. La cause des retards est que les parties concernées sont pendant longtemps restées dans l'expectative. Le rythme irrégulier de la reprise économique mondiale, les effets d'un possible renchérissement du pétrole et les élections dans plusieurs grands pays ont instauré un sentiment d'appréhension. En conséquence on a avancé lentement, beaucoup plus lentement que la plupart d'entre nous l'avions souhaité. La perte d'un temps précieux et d'occasions de progresser est frustrante. Elle n'est pas fatale pour nos objectifs globaux.

Tous les pays de l'OCDE ont accepté le fait qu'ils sont dans l'obligation de répondre aux préoccupations de notre époque en matière de développement en faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit. Ils admettent que les relations économiques internationales doivent changer

et que les pays en développement doivent jouer un rôle plus important dans l'économie mondiale. Cela signifie qu'on travaille ensemble pendant un certain temps pour surmonter les graves difficultés qui existent aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

On peut identifier sept grands thèmes sur lesquels le dialogue Nord-Sud semble avoir abouti à un consensus et ouvert la voie à la reprise de

## 1. FINANCEMENT DES DÉFICITS COURANTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT NON PRODUCTEURS DE PÉTROLE, 1974-1976

Milliards de dollars.

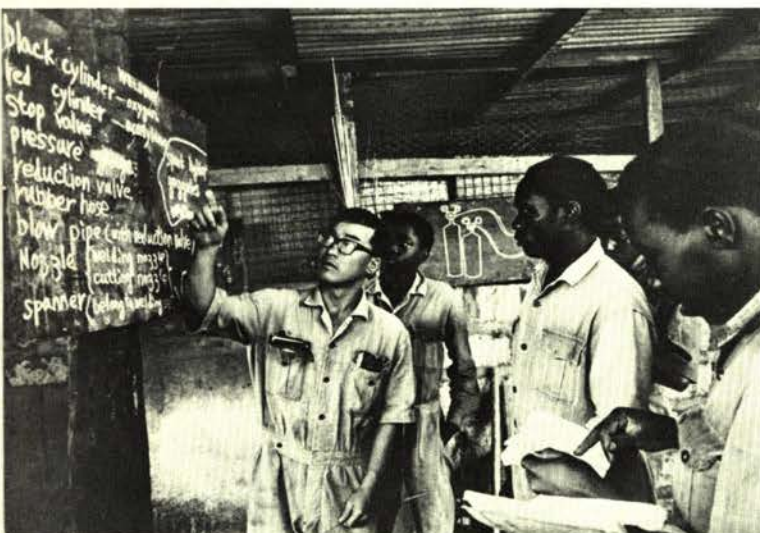
	Chiffres réels 1974	Estimation 1975	Prévision 1976	
Déficit des paiements courants	—39	—49	—41	
		<i>Financé par</i>		
1. Transferts publics dont : coopération technique	7,81	8,45	9,17	
a) CAD	3,16	3,55	3,80	6,60
c) Organismes multilatéraux	5,03	5,94		
c) OPEP	1,34	1,48	1,70	
d) Pays à économie planifiée	1,37	0,96	0,80	
	0,07	0,07	0,07	
2. Capitaux à long terme, publics et privés APD	19,07	26,10	25,15	
a) CAD	5,25	6,11	6,50	3,30
b) Organismes multilatéraux	2,46	3,07		
c) OPEP	1,02	1,35	1,50	
d) Pays à économie planifiée	0,83	1,07	1,00	
AAP	0,94	0,62	0,70	
a) CAD	3,88	7,09	6,65	1,50
b) Organismes multilatéraux	1,31	2,72		
c) OPEP	1,84	2,23	3,00	
d) Pays à économie planifiée	0,61	1,99	2,00	
Capitaux privés (CAD)	0,12	0,15	0,15	
a) Investissements directs	9,94	12,90	12,00	5,50
b) Investissements de portefeuille	4,50	6,00		
c) Crédits à l'exportation	3,73	4,60	4,00	
	1,71	2,30	2,50	
3. Autres	9,43	10,33	8,50	
a) Mécanisme pétrolier du FMI	1,15	2,43		
b) Autres facilités de crédit du FMI	0,38	0,30	3,50	
c) Emprunts en euro-devises	7,90	7,60	5,00	
4. Variation de la position de réserves	+ 1,52	—3,53	(+ 5,00)	
5. Capitaux à court terme + erreurs et omissions	+ 4,21	—0,59	+ 3,18	
Total 1 + 2 + 3	36,31	44,88	42,82	
Total 1 + 2 + 3 — 4	34,79	48,41	37,82	

Source: Coopération pour le développement: examen 1976.

Note. Ces chiffres sont établis sur la base de données de balances des paiements. Les rubriques « transferts » et « capitaux à long terme » excluent les dons accordés à titre militaire, les allègements de dette et les réinvestissements de bénéficiaires. Les chiffres ne sont donc pas directement comparables avec les chiffres relatifs aux apports de ressources qui apparaissent dans d'autres parties du rapport.



« Il est admis que des formes spéciales d'aide sont indispensables pour les pays les plus pauvres... et que des programmes plus complets d'aide au développement de la production alimentaire et de constitution de réserves alimentaires mondiales sont nécessaires. » Ci-dessus: coopérative de culture de café en Éthiopie; ci-dessous: culture de haricots doliques à Bangladesh.



« Il est indispensable d'accroître l'efficacité des méthodes de transfert des compétences en matière de gestion et des techniques. » Ci-dessus: équipe technique japonaise au Kenya.

négociations réelles sur une base plus favorable. Dans chaque domaine, on se trouve en présence à la fois de questions où l'on a fait des progrès et de problèmes en suspens. Un travail considérable attend les négociations futures. Certaines d'entre elles vont être difficiles, et c'est bien là le signe que le dialogue Nord-Sud s'est attaqué aux vrais problèmes.

Les sept points qui suivent ont pour objet d'illustrer d'une manière générale les problèmes tels qu'ils se présentent, plutôt que de former un

exposé concluant de tous les domaines sur lesquels portent le dialogue et les négociations en cours.

**Il y a un accord général sur le fait qu'il importe de stabiliser les recettes d'exportation des pays du tiers monde pour faciliter leur développement intérieur.** Dans ce domaine les progrès ont été liés au mécanisme de financement compensatoire des « manques à exporter » et aux moyens d'améliorer l'organisation des marchés des produits de base.

Dans le cadre de la libéralisation des arrangements financiers du FMI en faveur des pays en développement, le mécanisme de financement compensatoire a couvert près de la moitié du manque à exporter total des pays producteurs primaires en 1976; les versements effectués à ce titre ont atteint début novembre un montant global d'environ 3 milliards de dollars.

D'autres facilités spéciales de crédit — en provenance de sources publiques et privées — ont atténué pour beaucoup de pays en développement les pires effets de la récession et des hausses de prix et ont contribué à préserver l'élan de leurs programmes de développement. Mais ce financement conjoncturel a considérablement alourdi l'endettement des pays à revenu moyen qui en ont été les bénéficiaires et qui ont de plus en plus de difficultés de gestion de leurs dettes.

Sur les problèmes de la dette, aucun accord ou presque ne s'est encore dégagé des discussions internationales.

Les pays en développement ont accordé une grande importance politique au « programme intégré pour les produits de base » formulé par la CNUCED. Les pays de l'OCDE ont accepté un programme de négociations de deux ans et demi portant sur une vingtaine de produits de base qui ont pour les pays en développement un intérêt particulier. On a également réussi à se mettre d'accord sur la création d'un Fonds commun et à établir un calendrier de négociations; ces dernières n'ont pas encore commencé. Une amélioration des structures des marchés des produits de base, accroissant leur stabilité et leur efficacité devrait servir les intérêts des pays industrialisés comme ceux des pays en développement.

## 2. AIDE ACCORDÉE EN 1975 AUX « PAYS LES PLUS PAUVRES » PAR DONNEUR

APD nette en pourcentage  
de l'APD totale de chaque donneur (1)

	Pays les moins avancés	Pays les plus gravement touchés par la crise du pétrole		Pays les moins avancés	Pays les plus gravement touchés par la crise du pétrole
Allemagne	14,1	34,8	Italie	6,7	22,7
Australie	5,9	12,4	Japon	6,1	20,7
Autriche	1,4	(8,2)	Norvège	20,1	32,8
Belgique	13,8	19,2	Nouvelle- Zélande	15,3	21,4
Canada	18,6	43,1	Pays-Bas	10,1	25,8
Danemark	23,6	30,9	Royaume-Uni	12,6	27,1
États-Unis	13,9	30,0	Suède	20,2	42,7
Finlande	26,1	27,2	Suisse	12,9	44,2
France	9,0	19,7			
TOTAL CAD				12,7	28,3

(1) A l'exclusion d'un important montant d'aide bilatérale qu'il n'est pas possible de ventiler géographiquement.

Source: Direction de la coopération pour le développement.

**2 Un consensus est en train de se dégager sur la nécessité d'augmenter durablement le transfert de ressources aux pays en développement.** On a craint assez généralement que les programmes d'aide des pays du CAD, dont la tendance avait été relativement hésitante ces dernières années, ne marquent, pendant la récente période de récession et de hausse des prix, un nouveau recul. Cette appréhension ne s'est pas vérifiée. Au contraire, l'aide publique au développement a cessé de diminuer en 1974 et s'est accrue en 1975, tant en valeur réelle qu'en pourcentage du PNB combiné des pays du CAD. Je suis convaincu que cela témoigne d'une conscience grandissante de l'importance que l'aide au développement présente pour les pays du tiers monde et que l'on répondra désormais mieux à la nécessité d'augmenter le volume des transferts de ressources et de les orienter plus efficacement vers les pays ou les secteurs qui en ont le plus besoin.

Les informations dont on dispose en ce qui concerne les pays du CAD qui se sont assez fermement engagés à atteindre ou même à dépasser l'objectif de 0,7% du PNB relatif à l'aide publique au développement laissent présager une hausse d'environ 3 à 4 milliards de dollars, à prix constants, des apports annuels nets entre 1975 et 1980. Je pense en outre que le dialogue Nord-Sud amènera d'autres grands pays donateurs — les États-Unis et l'Allemagne, notamment — à avancer dans le domaine des transferts de ressources et que cet effort supplémentaire prendra la forme d'un accroissement sensible des programmes d'aide publique au développement.

Si ces prévisions sont justes, les pays en développement recevront au cours des prochaines années un volume supplémentaire fort appréciable de transferts de ressources, bien supérieur au niveau de 13,6 milliards de dollars atteint en 1975.

La perspective de nouvelles augmentations considérables de l'aide publique au développement devrait se traduire par de plus grandes possibilités de fournir des ressources plus adéquates aux programmes multilatéraux les plus importants, particulièrement à l'Association internationale de développement (AID) et au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

**3 Il est admis que des formes spéciales d'aide sont indispensables pour les pays les plus pauvres.** Le soutien que l'on accorde à l'aide au développement s'est trouvé renforcé par le fait qu'elle seule est en mesure d'atteindre les groupes les plus déshérités du tiers monde. L'accent mis sur de nouvelles politiques d'aide a beaucoup contribué à arrêter, puis à renverser la tendance à la baisse. Ces nouvelles politiques visent à assurer un accroissement considérable des transferts de ressources des nations riches aux nations pauvres, une augmentation des transferts des plus favorisés aux masses démunies à l'intérieur de la plupart des pays du tiers monde et la mise en place de stratégies de développement qui tiennent beaucoup plus compte des besoins essentiels des groupes sociaux les plus pauvres de tous les pays.

On parviendra à définir des politiques cohérentes au sujet des pays les plus pauvres seulement lorsqu'un accord plus solide aura été atteint sur les objectifs de développement à plus long terme, les programmes à mettre en œuvre pour les réaliser et les ressources nécessaires pour les mener à bien. Une planification à moyen terme est indispensable pour les pays qui appartiennent aux régions les plus défavorisées. Pour franchir le seuil à partir duquel le développement devient une réalité tangible, ces pays doivent en effet adopter des politiques et des réformes tenant compte d'indications plus précises sur les contributions que les donateurs d'aide sont prêts à apporter à la réalisation d'objectifs fondamentaux comme l'autonomie alimentaire, l'organisation de réseaux de transports régionaux adéquats et le développement de services d'enseignement et de santé susceptibles d'assurer un accroissement de la productivité.

La communauté internationale devrait davantage chercher à conclure des accords spécifiques pouvant fournir le complément d'investissements nécessaire dans le cadre de programmes destinés à satisfaire les besoins essentiels. Et elle devrait le faire en liaison avec un effort

énergique des nations les plus pauvres elles-mêmes. Cela concrétiserait les chances des régions à faible revenu et à croissance lente d'atteindre les objectifs fondamentaux du développement.

**4 On est d'accord pour considérer que des programmes plus complets d'aide au développement de la production alimentaire et de constitution de réserves alimentaires mondiales sont nécessaires.** Une redistribution des priorités en faveur de l'investissement agricole s'est déjà produite à la suite de la crise alimentaire mondiale des années 1973 et 1974. En particulier, les prêts accordés à l'agriculture par la Banque mondiale sont passés de moins de 500 millions de dollars en 1972 à environ 1,8 milliard en 1975. Pendant cette même période, les membres du CAD ont porté leur soutien direct à l'agriculture, au sens large, de 8,5% à plus de 14% du montant total de l'aide publique au développement.

Toutefois, dans le cas des pays pauvres qui souffrent d'un déficit alimentaire, les programmes de développement agricole et le volume de l'aide qui leur est affecté sont encore insuffisants. Il est urgent que les pays à faible revenu orientent davantage leur politique nationale vers la réalisation de l'équilibre entre les ressources alimentaires et la population et qu'avec le concours des donateurs et des organismes internationaux, ils accroissent leurs investissements agricoles dans le cadre de programmes harmonieux de développement national à moyen terme. Des dispositions sont prises actuellement pour achever de réunir le milliard de dollars qui

### 3. IMPORTATIONS PAR LES PAYS DE L'OCDE DE PRODUITS MANUFACTURÉS EN PROVENANCE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT janvier-décembre 1975 (millions de dollars E.U.)

Pays	Importations totales de produits manufacturés (1)	Importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement	Part des pays en développement des importations totales de produits manufacturés (1) (%)
Allemagne	38 572	2 994	7,8
Australie	7 664	592	7,7
Autriche	6 578	165	2,5
Belgique/Luxembourg	17 432	230	1,3
Canada	24 941	768	3,1
Danemark	6 714	178	2,7
Espagne	7 221	201	2,8
États-Unis	48 675	8 776	18,0
Finlande	4 937	60	1,2
France	18 268	1 039	5,7
Grèce	3 150	51	1,6
Irlande	2 394	39	1,6
Islande	352	5	1,4
Italie	14 977	654	4,4
Japon	9 877	1 806	18,3
Norvège	7 179	276	3,8
Pays-Bas	19 901	680	3,4
Portugal	1 955	35	1,8
Royaume-Uni	23 964	1 910	8,0
Suède	12 188	422	3,5
Suisse	8 888	288	3,2
Turquie	3 191	103	3,2
Total	289 018	21 272	7,4

(1) Les produits manufacturés sont définis dans les rubriques 5, 6, 7 et 8 de la Classification type pour le commerce international (CTCI) moins les sous-rubriques 667 et 68.

Source: Échanges par produits, résumé par pays janvier-décembre 1975 (série B). Des statistiques pour la Nouvelle-Zélande et la Yougoslavie ne sont pas disponibles.

doit constituer la dotation initiale du nouveau Fonds international de développement agricole (FIDA), de façon qu'il puisse effectivement commencer ses opérations début 1977. Le Fonds apportera une contribution importante à la réalisation de ces objectifs.

D'après l'un des mythes du passé il fallait nécessairement choisir entre des stratégies de développement agricole et industriel. Aujourd'hui nous avons compris qu'une agriculture moderne ne peut se développer que si son expansion est renforcée par des progrès dans les autres secteurs de l'économie.

Les objectifs de sécurité alimentaire de la Conférence mondiale de l'alimentation n'ont pas été atteints. Il est temps maintenant de constituer des réserves suffisantes « pour pouvoir remédier à un quelconque déficit prévisible de la production », en application de la recommandation de la Septième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU selon laquelle « tous les pays devraient souscrire à l'engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale ».

**5 Il est indispensable d'accroître l'efficacité des méthodes de transfert des techniques et des compétences en matière de gestion.** Le transfert des techniques est l'un des domaines les plus délicats qui soient, étant donné que la technologie mondiale appartient en grande partie aux entreprises privées, et non aux gouvernements. Elle est principalement orientée — ce qui n'est pas fait pour surprendre — vers les plus grands marchés, dont les besoins ne sont pas les mêmes que ceux de nombreux pays en développement.

On a formulé pendant l'année qui vient de s'écouler un certain nombre de propositions destinées à renforcer les instituts et programmes nationaux et internationaux qui ont pour but d'aider les pays en développement dans les domaines de l'information, de la recherche et de la formation scientifiques et technologiques. Les pays de l'OCDE ont étudié de façon urgente les moyens d'accroître leur contribution au transfert des techniques. L'efficacité de ce transfert dépend, en partie, d'un meilleur climat de compréhension, de confiance et de coopération entre pays en développement et pays industrialisés. Les codes de conduite pour les entreprises transnationales et pour le transfert des techniques visent précisément à améliorer ce climat.

**6 Les pays en développement ont besoin d'un traitement spécial et différencié dans les négociations commerciales mondiales, et ils devraient pouvoir en bénéficier.** Cela a été convenu à la réunion ministérielle de Tokyo, qui a ouvert les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement à Genève. Certains pays de l'OCDE ont suggéré que l'on saisisse l'occasion fournie par ces négociations pour décider d'une nouvelle réduction des droits de douane et des autres barrières commerciales dans le cas des produits qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement. D'autre part, on a émis l'idée que les réductions négociées pour les produits de ces pays pourraient entrer en vigueur immédiatement, au lieu d'être échelonnées sur le nombre d'années habituel. Il est temps de faire avancer ces négociations.

D'autres mesures ont déjà été prises dans le domaine de la politique commerciale. Les pays industrialisés ont mis en œuvre ces dernières années un système de préférences tarifaires applicables aux importations de produits manufacturés et de quelques produits agricoles transformés en provenance de pays en développement. L'admission de nombreux produits en franchise de droits sur les marchés des pays de l'OCDE a ouvert la voie à l'expansion des exportations des pays en développement.

Le système de préférences fait actuellement l'objet d'un réexamen, en vue d'améliorations éventuelles. La gamme des produits concernés pourrait être élargie. Les plafonds applicables aux taux d'admission en franchise par rapport aux importations totales des pays de l'OCDE pourraient être relevés, voire supprimés. Si ces dispositions ne pouvaient être adoptées pour tous les pays en développement, elles pourraient l'être

pour certains d'entre eux. La Norvège, par exemple, a récemment accordé à toutes les catégories de produits en provenance des pays reconnus comme faisant partie du groupe des moins développés le bénéfice de l'admission en franchise.

**7 La coopération pour le développement doit dans son ensemble comprendre une gamme élargie de mesures destinées à faciliter l'adaptation de la structure de la production, de l'emploi et des échanges.** L'augmentation considérable de leurs besoins en capitaux extérieurs et l'alourdissement du poids de leur dette font que les pays pauvres doivent placer l'expansion de leurs exportations au cœur du processus de développement. Et ils sont nombreux à avoir un potentiel de production qui leur permettrait d'accroître leurs exportations. En termes concrets, cela signifie que les pays de l'OCDE doivent être prêts à accepter une augmentation des importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement.

Or les pays de l'OCDE maintiennent de nombreux obstacles aux échanges qui majorent les prix payés par leurs consommateurs et réduisent les revenus des producteurs dans les pays en développement. L'élimination progressive de ces obstacles favoriserait l'expansion économique générale et l'élévation du niveau de vie de tous sur un marché mieux intégré et plus ouvert.

Des progrès ont été réalisés dans ce domaine, mais ils ont principalement consisté jusqu'à présent à éviter l'application de mesures protectionnistes aux importations en provenance des pays en développement. Ce sont là des progrès qui peuvent paraître fort peu spectaculaires, mais le fait d'avoir su résister à la tentation d'imposer en période de récession, des restrictions commerciales paralysantes, doit être apprécié à sa juste valeur.

Il reste à savoir dans quelle mesure les pays de l'OCDE sont prêts à mettre en pratique leurs principes concernant une plus grande efficacité des marchés et à ouvrir leurs économies aux produits pour lesquels les pays en développement possèdent un avantage du point de vue de la concurrence. Il reste à savoir aussi dans quelle mesure les pays en développement sont prêts à exploiter de nouvelles possibilités commerciales et à accepter les investissements étrangers qui, dans bien des cas, sont importants pour leur réalisation.

Il sera certainement possible de modifier la structure du commerce international et d'accroître la spécialisation des pays dans ce domaine, à condition qu'il y ait accord sur les objectifs à moyen terme et que l'on prête une plus grande attention aux politiques commerciales ainsi qu'aux politiques d'investissement et d'adaptation.

\*  
\* \*

**L**e développement ne saurait être apporté par un groupe de nations à un autre. Il suppose qu'il y ait réciprocité des influences entre pays industrialisés et pays en développement. Ces derniers doivent trouver des moyens plus efficaces d'encourager l'épargne, de rémunérer l'initiative et le talent, de diffuser l'instruction et de donner de plus grandes chances à tous leurs habitants.

Il incombe à tous les pays d'éliminer les obstacles qui les empêchent d'avoir des chances égales de connaître une croissance économique durable et de contribuer à satisfaire les besoins urgents de leurs habitants afin de leur assurer un niveau de vie décent. Le rythme du développement sera influencé de manière décisive par la mesure dans laquelle les pays industrialisés réussiront à coordonner suffisamment leurs politiques nationales pour avoir une expansion économique régulière et sans inflation, et les pays du tiers monde parviendront à un meilleur équilibre entre leurs croissances démographique et économique.

Dans la poursuite du combat pour le développement, réaffirmons notre optimisme — notre foi dans le progrès social et économique de l'humanité — et notre impatience de voir ce progrès se réaliser.

# La politique de l'environnement au Japon: examen sur place

Un groupe de spécialistes de l'environnement de haut niveau des pays de l'OCDE s'est réuni du 16 au 20 novembre à Tokyo, sur l'invitation du gouvernement japonais, afin d'examiner sur place les méthodes adoptées par le Japon pour résoudre ses problèmes d'environnement.

Gérard Eldin, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, répond à un certain nombre de questions à propos de cette réunion qu'il présidait.

Pourquoi avoir choisi le Japon comme cadre d'une analyse des politiques de l'environnement?

**E**n premier lieu, de tous les pays hautement industrialisés, le Japon est sans doute celui qui a le plus souffert de la pollution, qu'il s'agisse de la pollution de l'air et de l'eau, du bruit ou de l'encombrement dans les villes. Et cela pour plusieurs raisons: sa situation géographique, la densité de sa population, son industrialisation rapide. La réaction des autorités, devant une situation aussi critique, a été exceptionnellement énergique. Les membres du groupe ont pu, grâce à cette réunion organisée sur place, se rendre compte par eux-mêmes des problèmes qui s'étaient posés aux Japonais et des solutions adoptées pour les résoudre. A cette occasion ils ont eu de nombreux entretiens avec les principaux intéressés — fonctionnaires de l'Agence pour l'environnement et d'autres organismes publics, gouverneurs de province, maires, directeurs d'entreprises et représentants de fédérations de l'industrie, juristes, médecins et simples citoyens victimes de la pollution. Le Groupe a pu ainsi recueillir toute une gamme d'opinions très diverses.

Quels ont été les principaux sujets de discussion?

**A**près avoir examiné les fondements de la politique de l'environnement au Japon, l'attention s'est portée sur quatre grandes questions:

- l'établissement de normes d'environnement (de qualité de l'air ambiant, de produit, d'émission)
- le système japonais d'indemnisation des victimes de la pollution
- les problèmes d'environnement inhérents aux nouvelles installations industrielles
- le coût et les incidences économiques de la politique de l'environnement.

Chacun de ces thèmes a été attribué à un groupe qui a eu la possibilité d'examiner pendant deux jours la question sur le terrain. Le premier groupe, chargé des normes et placé sous la direction d'Anthony Fairclough (Royaume-Uni), président du Comité de l'environnement de l'OCDE, a visité le complexe industriel de Chiba. Le deuxième groupe, à qui avait été confiée l'étude du système d'indemnisation, était placé sous la direction de Jean-François Saglio, directeur de la prévention des pollutions et nuisances au ministère français de la Qualité de la vie; il s'est rendu à Yokkaichi où avaient été formulées les premières demandes officielles d'indemnisation émanant de victimes de la pollution. Le troisième groupe, conduit par Olaf Saetersdal, secrétaire général du ministère norvégien de l'Environnement, a étudié les problèmes posés par la localisation des activités industrielles de Kashima, site d'un nouveau complexe industriel comportant une centrale thermique, des aciéries et des installations pétro-chimiques. Enfin, le groupe chargé des coûts et des incidences économiques, mené par Per Christian Endsjo, président norvégien du groupe d'experts économiques du Comité de l'environnement, a visité le port de Yokohama et la ville industrielle d'Osaka.

Quelles sont les conclusions de ces travaux?

**A** ce stade je préférerais parler d'«impressions» plutôt que de conclusions; cette réunion d'analyse n'était, en fait, qu'un exercice préparatoire. Naturellement, j'en rendrai compte au Comité de l'environnement et c'est à lui que reviendra le soin de tirer les conclusions finales, en se fondant non seulement sur les résultats de la réunion, mais aussi sur deux importants rapports établis, l'un par les autorités japonaises, l'autre par le Secrétariat de l'OCDE. Je peux toutefois vous dire très brièvement quelles ont été nos principales «impressions».

Tout d'abord, il nous est apparu très clairement que la politique japonaise de l'environnement avait été conçue, au départ, pour faire face à une «situation de crise» à laquelle on avait abouti, dans les années soixante, à la suite de l'industrialisation rapide de zones fortement peuplées. Cette politique était avant tout axée, à juste titre, sur les problèmes de santé et elle a donné des résultats particulièrement sensibles dans la lutte contre la pollution atmosphérique, qui était l'un des risques les plus graves et les plus répandus.

En second lieu, nous avons eu l'impression qu'en dépit de résultats spectaculaires dans certains domaines importants (pollution de l'air, produits chimiques, bruit), beaucoup restait à faire pour améliorer la qualité de la vie dans son ensemble. Cette amélioration, plus générale, découlera probablement d'une «deuxième génération» de politiques de l'environnement et entraînera un accroissement des dépenses d'infrastructure sociale.

Enfin, nous avons été très impressionnés par le fait que des politiques aussi ambitieuses aient pu être menées sans compromettre, de façon sensible, la croissance économique du pays, ni la compétitivité de son industrie.

Au contraire, la sévérité des normes imposées à l'industrie a stimulé, nous avons pu le constater, l'innovation technologique, sans accroître indûment les coûts. L'industrie automobile japonaise, qui doit se plier aux normes les plus sévères du monde, en est un bon exemple. Le coût global de la politique d'environnement, bien que supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE, est resté d'un ordre de grandeur tout à fait tolérable et a eu moins d'incidences sur les échanges que d'autres facteurs, comme l'augmentation du prix de l'énergie ou les fluctuations des taux de change. Il est vrai néanmoins que quelques secteurs — la production d'énergie, l'industrie des pâtes et papiers ou certaines industries chimiques, par exemple — ont dû faire face à des problèmes plus sérieux.

Considérez-vous que d'autres pays de l'OCDE peuvent s'inspirer de l'expérience japonaise?

**I**l faut reconnaître que les Japonais ont eu recours, pour mettre en œuvre leurs politiques, à des méthodes très originales qui ne seraient pas aisément applicables ailleurs, dans un contexte culturel et social différent; c'est le cas, par exemple, du système d'indemnisation des victimes de la pollution. Il me semble néanmoins qu'il peut y avoir un certain nombre de leçons à tirer de l'expérience japonaise. Je pense notamment à ce que nous avons appris sur les effets technologiques et économiques de politiques destinées à réduire de façon importante la pollution.



# Les points essentiels des PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

## N° 20 / DÉCEMBRE 1976

*La pause qui s'est instaurée depuis peu dans la reprise économique et la croissance assez modérée que l'on peut prévoir pour l'année 1977 — sur la base des politiques actuellement en vigueur — doivent être replacées dans leur juste perspective. Si la conjoncture paraît devoir être plus faible qu'on ne le pensait en juillet dernier, les prévisions actuelles n'annoncent nullement un retour à la récession. Pour autant qu'il ne se produise pas de nouveaux chocs d'origine externe, l'expansion devrait se poursuivre l'année prochaine, le PNB progressant de près de 4 %. Cette prévision suppose un assez vif redressement aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne au cours des quelques prochains mois, suivi, si les politiques restent inchangées, d'un certain ralentissement dans la seconde moitié de l'année. Depuis que les prévisions ont été mises au point (fin novembre), plusieurs indicateurs importants se sont orientés dans un sens constamment défavorable. Mais les gouvernements des pays en forte position ont déjà fait connaître leur intention de prendre des mesures expansionnistes au cas où ce serait nécessaire pour soutenir la reprise.*

Il pourrait y avoir lieu d'insuffler un regain de dynamisme à la demande, mais non à fortes doses ni dans tous les pays. Le thème dominant du présent numéro de *Perspectives économiques* est qu'en 1977, les politiques de régulation de la demande intérieure devraient être diversement orientées selon les pays; en d'autres termes, il faudrait délibérément viser à un certain degré de non-synchronisation. Bon nombre de pays devront continuer à mettre un frein à la demande jusqu'à ce que leur économie ait retrouvé un meilleur équilibre. Mais les quelques pays où l'évolution des prix se rapproche désormais de normes acceptables, et dont la balance des paiements est en forte position, peuvent se permettre de laisser progresser leur demande intérieure à une allure qui maintienne leur économie sur un sentier de reprise à moyen terme semblable à celui dont les gouvernements de l'OCDE sont convenus en juin dernier. Pour des raisons d'ordre international, il est d'ailleurs très souhaitable que ces pays, parmi lesquels figurent les trois plus grands, s'assurent qu'il en soit ainsi. Car, si la demande intérieure ne croît pas plus vite que la production dans les pays en forte position, l'expansion du commerce mondial ne sera pas assez soutenue pour permettre aux autres pays de s'engager dans la voie d'une croissance entraînée par les exportations. Le processus d'ajustement des balances des paiements ne peut s'opérer de façon satisfaisante lorsque le commerce international manque de dynamisme. Il est essentiel qu'en 1977, après plusieurs années de sérieux déséquilibres des paiements internationaux, les mécanismes d'ajustement puissent fonctionner plus efficacement.

Le fait que la reprise semble s'être en grande partie essoufflée, et si tôt, dans les pays où une forte demande intérieure serait souhaitable,

passé aux yeux de certains observateurs pour le signe d'un échec, indiquant soit que les politiques expansionnistes n'étaient pas adaptées à la situation, soit qu'elles sont largement inopérantes dans une économie mondiale éprouvée par l'inflation récente et par l'impact de la hausse des prix du pétrole. Un pareil jugement, avec ses connotations pessimistes pour l'avenir, paraît très contestable. Il serait plus juste de dire que les politiques mises en œuvre ont, dans une très large mesure, donné les résultats que leurs auteurs en attendaient et que, malgré le traumatisme causé par les événements de 1973 et 1974, les économies réagissent toujours assez promptement aux impulsions que les gouvernements leur impriment. Lorsque le moment est venu de prendre des mesures de relance en 1975, c'est à dessein que les gouvernements ont utilisé prudemment les stimulants budgétaires malgré l'existence d'une marge importante de ressources inemployées, l'expérience ayant montré que, lorsque l'économie des pays industrialisés redémarre trop brusquement, on voit très vite apparaître des goulets d'étranglement localisés et renaître des anticipations inflationnistes, même si la récession a été longue et prononcée. Les gouvernements ont, dans la plupart des cas, appliqué avec une égale circonspection une politique monétaire assez souple pour laisser la reprise suivre son cours, parce qu'il était facile de tirer les leçons de la précédente phase de redressement conjoncturel.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la reprise se soit ralentie à mesure que l'action des stimulants budgétaires s'épuisait et que le retournement du cycle des stocks finissait de faire sentir ses effets. Le fait qu'après les quelques premiers mois de vif essor, la reprise ait été beaucoup plus progressive qu'à l'ordinaire, a eu ce résultat positif d'atténuer le

climat inflationniste dans bon nombre des pays les plus influents — contredisant ainsi opportunément certaines des appréhensions exprimées dans les *Perspectives économiques* de juillet dernier. Étant donné ce qui était en jeu, on peut considérer comme un signe de succès, et non d'échec, que certains gouvernements jugent nécessaire de redresser légèrement la barre pour réanimer la demande dix-huit mois environ après le début de la reprise. Au bout d'un pareil laps de temps, la plupart des reprises antérieures commençaient déjà à verser dans l'inflation. Si des mesures de relance paraissent souhaitables pour donner un second souffle à la reprise, elles devraient, comme les premières, être modérées, et limitées aux pays où l'évolution du marché du travail laisse à désirer, la balance des paiements est en forte position et le taux d'inflation relativement faible.

### Stratégie pour une croissance non-inflationniste

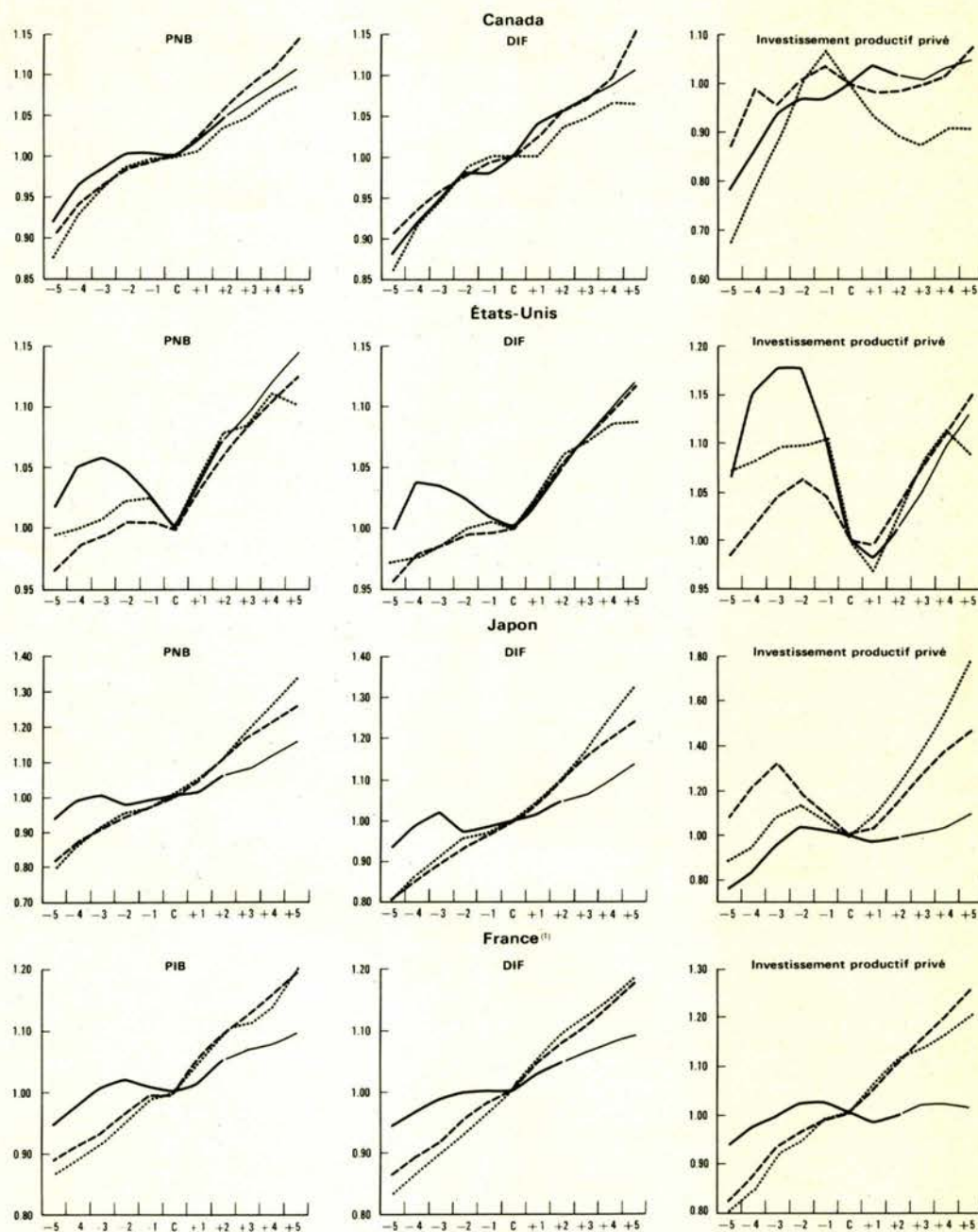
Ces perspectives doivent être examinées en fonction de la stratégie à moyen terme adoptée en juin dernier par le Conseil de l'OCDE au niveau des ministres. Il importe de rappeler que cette stratégie, à double objectif, visait simultanément à assurer une croissance permettant de rétablir le plein emploi et de satisfaire aux aspirations économiques et sociales grandissantes et à réduire progressivement l'inflation. En fait, elle était fondée sur cette prémisse que l'on ne pouvait atteindre le premier objectif sans réaliser le second, et sans une action tendant à modifier l'affectation des ressources au profit de l'investissement productif et des exportations nettes. Et un pré-supposé essentiel

## ÉVOLUTION CYCLIQUE DU PNB, DE LA DEMANDE INTÉRIE dans sept grands pays, 1955-

de la stratégie est qu'il ne sera possible d'assurer une croissance durable, au lieu de démarrages rapides mais intermittents, suivis d'arrêts de la croissance, qui ne peuvent qu'ébranler la confiance, qu'à condition que les mesures à court terme soient prises en fonction des besoins à moyen terme et que la conception de la politique économique soit coordonnée au plan international.

Le but de la stratégie n'est pas de fixer des objectifs chiffrés pour les différents pays, mais bien, plutôt, d'affirmer une attitude propre à orienter les politiques nationales: la détermination de rétablir le plein emploi de façon progressive mais sûre dans l'espace d'un certain nombre d'années, au lieu de risquer de voir la reprise prendre d'emblée un élan spectaculaire, mais pour s'essouffler peu après. Cependant, afin d'illustrer le genre de résultats que la stratégie pourrait donner, les ministres ont indiqué que, pour l'ensemble des pays Membres, un taux global de croissance de 5 % par an ou un peu plus au cours des cinq années 1976-1980, était un objectif réalisable. Les taux d'expansion souhaitables ne seront pas les mêmes pour tous les pays, parce que leurs taux de croissance potentiels diffèrent, mais aussi parce que les situations économiques où se trouvent actuellement les divers pays présentent de si grandes divergences que leurs responsabilités internationales ne peuvent être identiques.

On a dit de la stratégie qu'elle était extrêmement prudente — encore que la réalisation, en cinq ans, d'un taux de croissance moyen de 5 % ou davantage, s'accompagnant d'une baisse des taux d'inflation, soit loin d'être une ambition médiocre. Ce que l'on a moins souligné, c'est qu'il ne sera pas facile de la mettre en œuvre parce que, si l'on admet qu'il serait vain de vouloir rétablir très vite le plein emploi et la pleine utilisation des capacités et que des tentatives en ce sens ne peuvent que raviver l'inflation et dégrader encore la confiance, la progressivité elle aussi, peut poser des problèmes, en particulier dans le domaine du comportement des investissements. En général, les reprises acquièrent l'élan nécessaire pour se poursuivre sur leur lancée (en prenant souvent alors une allure excessive) parce que, après une expansion initiale, très vive mais momentanée, des dépenses affectées à la consommation, à l'investissement public et à la formation de stocks, la croissance de l'investissement privé prend normalement le relais. Lorsque la vague initiale de dépenses est, intentionnellement, moins forte, et la résorption des capacités inemployées plus progressive, l'investissement privé peut être moins prompt à réagir, et c'est précisément ce qui semble se produire dans un grand nombre de pays. L'atonie dont témoignent les investissements tient peut-être en partie à un manque de confiance, que peuvent expliquer les traumatismes de la période récente, la crainte de nouvelles perturbations exogènes et la crainte que l'inflation ne dimi-



nue pas. Mais il tient très probablement aussi au fait que les mesures que les gouvernements ont adoptées au terme d'une récession exceptionnellement grave pour ranimer leur économie étaient, à dessein, prudentes et que leurs effets s'étaient épuisés avant que les entreprises aient jugé le moment venu de mettre en œuvre de nouveaux projets d'investissements

de grande envergure. Dans bien des pays, elles ne s'y décideront peut-être pas avant que se soit écoulée une nouvelle période d'accroissement de la demande et du taux d'utilisation des capacités. C'est pourquoi une seconde injection de pouvoir d'achat peut, là où elle s'impose, être considérée comme s'inscrivant normalement dans le cadre de la stratégie à moyen terme.

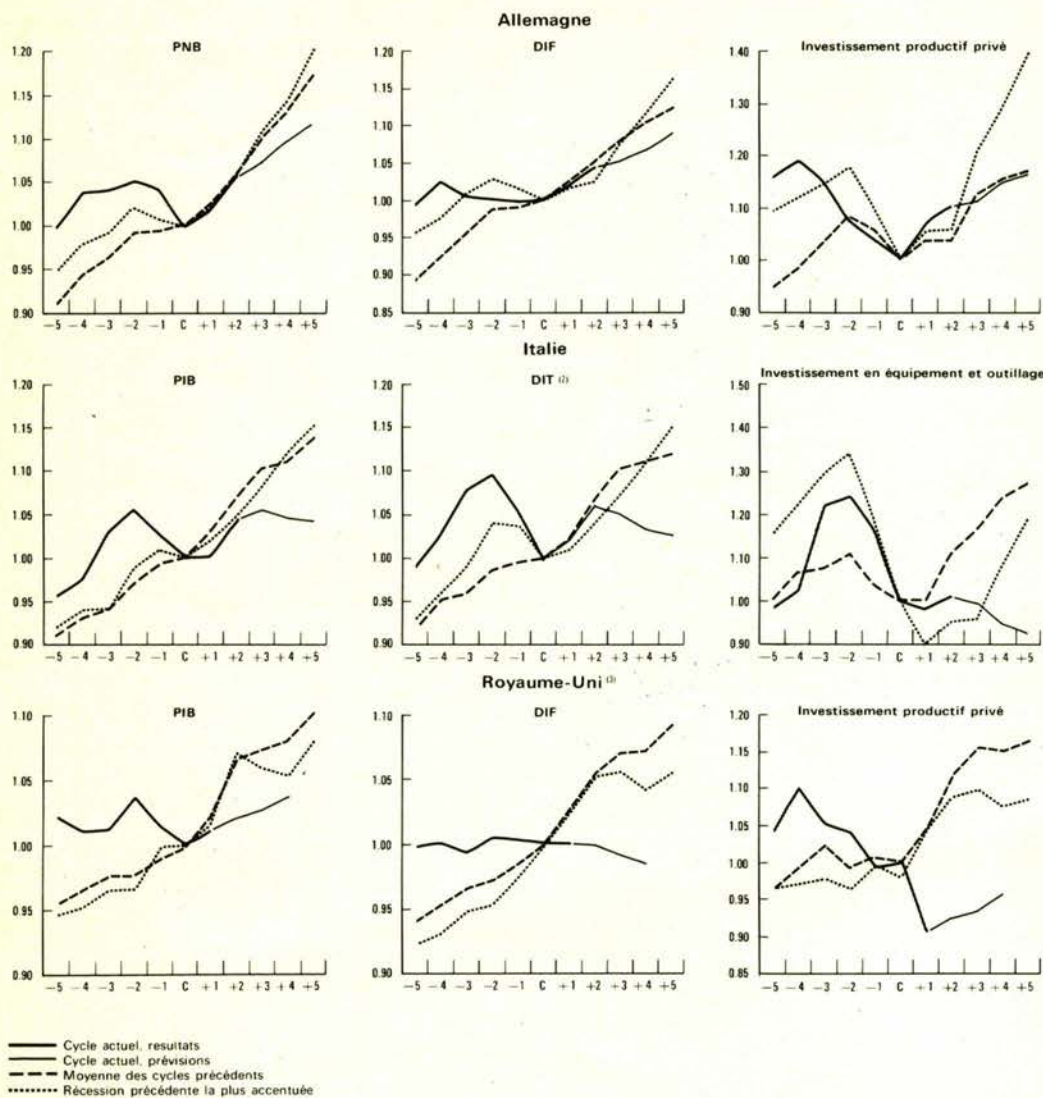
## Progrès accomplis dans le cadre de la stratégie

Le numéro de *Perspectives économiques* paru en juillet indiquait que l'expansion prévue dans la zone de l'OCDE était à peu près conforme à la stratégie à moyen terme. Après la progression rapide du PNB réel — à un taux annuel d'environ 6 % — enregistrée au cours du premier semestre de 1976, on s'attendait

que le taux de croissance tombe à environ 5 % pendant la période de douze mois se terminant au milieu de 1977, avec une diminution progressive du chômage, mais aussi une légère accélération de l'inflation. En fait, l'évolution récente laisse penser que les prévisions étaient trop optimistes pour la période qui a commencé

# URE FINALE ET DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF PRIVÉ

1977 (Semestres, indices en volume, creux cyclique = 1.00)



1. Les données pour le cycle actuel sont fondées sur les définitions du SCN; on a utilisé pour les cycles précédents l'ancien système français de comptes nationaux.  
 2. A cause de l'absence de données sur la formation de stocks avant 1970, on montre ici la demande intérieure totale.  
 3. Le creux du cycle actuel s'étant situé en 1975 II au Royaume-Uni et les prévisions s'arrêtant en 1977 II, la dernière période pour ce pays est t + 4 au lieu de t + 5 comme pour les autres pays.

Note : Les creux cycliques de la production pour les pays sont les suivants : Canada, 1957 II (récession précédente la plus accentuée), 1961 I, 1970 II, 1975 I; États-Unis, 1958 I (récession précédente la plus accentuée), 1961 I, 1970 II, 1975 I; Japon, 1958 I, 1962 II, 1965 II (récession précédente la plus accentuée) 1972 I, 1975 I; France, 1959 I, 1963 I (récession précédente la plus accentuée), 1968 I, 1975 I. On doit noter que le creux du cycle se situait en 1958 II mais que, faute de données trimestrielles avant 1959, on a dû le situer en 1959 I. La chute de la production en 1968 a été due à des grèves et à la physionomie du cycle est, de ce fait, particulière. Allemagne, 1958 I, 1967 I (récession précédente la plus accentuée), 1971 II, 1975 I; Italie, 1958 II, 1964 II (récession précédente la plus accentuée), 1972 II, 1975 I; Royaume-Uni, 1958 II, 1963 I, 1972 I (récession précédente la plus accentuée depuis 1960), 1975 II.

au milieu de 1976; le taux de croissance paraît devoir revenir dans le fourchette de 3 ¼ à 4 % pour les trois semestres se terminant en décembre 1977, et le chômage recommencer à augmenter. Sous l'effet, entre autres facteurs, du fléchissement de la tendance de la demande, on pense, à présent, que l'inflation — à moins de nouveaux développements importants à l'extérieur — se ralentira légèrement au lieu de s'accélérer.

Les prévisions du Secrétariat font la part d'une légère accélération de la croissance aux États-Unis vers la fin de l'année. L'influence dépressive de la baisse des revenus agricoles ne paraît pas devoir durer, et la demande des consommateurs, soutenue par l'augmentation de l'emploi et des rémunérations par personne employée, pourrait recommencer à s'accroître. Les mises en chantier de logements se sont redressées récemment et, à en juger par les commandes de biens d'équipement à caractère non militaire, et par les enquêtes sur les investissements, les dépenses en capital des entreprises devraient continuer à croître. On prévoit également une accélération pour le Japon; les augmentations accordées dans le cadre des règlements de salaires et les versements de primes devraient stimuler la consommation privée, et tant l'investissement des entreprises que les investissements dans la construction de logements du secteur privé semblent devoir marquer une reprise.

Dans la plupart des pays européens, la tendance de la demande paraît assez peu dynamique.

● Les enquêtes de conjoncture indiquent, en général, que la confiance s'est de nouveau détériorée au cours des quelques derniers mois. Le net ralentissement de l'activité enregistré récemment, l'instabilité des taux de change et l'adoption de politiques budgétaires et monétaires plus restrictives dans un certain nombre de pays ont sans nul doute été, à cet égard, des facteurs importants. Pour des raisons d'équilibre interne et externe, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et plusieurs petits pays ont intensifié, ces derniers mois, leurs politiques de stabilisation.

● D'après les commandes de biens d'équipement et les enquêtes sur les intentions d'investissement, l'investissement privé — construction de logements et autre — ne donne guère de signes de reprise. Bien que les bénéfices et les bilans des sociétés se soient améliorés, la position financière du secteur des entreprises paraît toujours plus faible qu'avant la récession.

● Dans certains pays européens, les salaires nominaux progresseront peut-être plus vite qu'en 1976, mais sans doute pas à un rythme sensiblement supérieur si le chômage augmente. Dans plusieurs pays, il est vraisemblable que la politique des revenus continuera à freiner la hausse des salaires. Bien qu'il soit possible que la hausse des prix se ralentisse aussi, l'augmentation des revenus salariaux réels sera sans doute modeste, et l'on ne peut

## Résumé des prévisions relatives à l'évolution de la production et des prix

Taux annuels de variation en pourcentages

	PNB en volume					Prix à la consommation				
	1975 à 1976	1976 à 1977	1976I à 1976II	1976II à 1977I	1977I à 1977II	1975 à 1976	1976 à 1977	1976I à 1976II	1976II à 1977I	1977I à 1977II
Ensemble des pays de l'OCDE	5	3 ¼	3 ¼	4	3 ¼	8	7 ¼	7 ½	8 ¼	7 ¼
dont										
Etats-Unis	6 ¼	4 ½	4	5	4 ½	5	5 ¼	5	5	5 ¾
Japon	6	6	3 ¼	7	6 ½	9 ½	9 ½	9 ¼	10 ¾	7 ¼
Allemagne	5 ½	3 ½	3 ¼	3 ¾	3 ½	4 ¾	4	3 ½	4	4
Ensemble des pays Européens de l'OCDE	3 ¾	2 ½	2 ¾	2 ½	2 ¼	10 ¼	9 ½	9 ¾	10 ¼	8

## Taux de chômage - Estimations et prévisions

En pourcentages désaisonnalisés de la population active totale

	1976	1977	1976 II	1977 I	1977 II
Ensemble des pays de l'OCDE	5	5 ½	5	5 ½	5 ½
dont :					
Etats-Unis	7,7	7,5	7 ¾	7 ¾	7 ½
Japon	2,1	1,9	2	2	2
Allemagne	4,8	5,6	4 ¾	5 ½	6
Ensemble des pays européens de l'OCDE	4 ½	4 ¾	4 ½	4 ½	5

guère s'attendre que les taux d'épargne diminuent dans une conjoncture relativement faible.

• La situation de l'Allemagne est un peu différente. La position financière des entreprises et celle de leurs commandes paraissent plus fortes que dans la plupart des autres pays européens. Cependant, les prévisions des entreprises, telles qu'elles ressortent de l'enquête de l'IFO sur le climat conjoncturel, et leurs plans d'investissement pour l'année prochaine, sont relativement faibles. De plus, malgré l'accroissement spectaculaire du volume des commandes à l'exportation au troisième trimestre, le climat économique en Allemagne se ressentira sans doute des tendances peu dynamiques et du manque de confiance prévalant en général dans les autres pays d'Europe : d'après les prévisions du Secrétariat, l'expansion du commerce mondial sera sensiblement moins prononcée que ne l'impliquent les calculs sur lesquels reposent certaines prévisions faites récemment en Allemagne. Les consommateurs et les entreprises paraissant devoir rester assez prudents, le Secrétariat prévoit actuellement que le PNB réel n'augmentera peut-être pas de plus de 3 ½ % entre 1976 et 1977, avec un certain ralentissement dans le courant de l'année.

La crainte d'une accélération mondiale de l'inflation s'est jusqu'ici révélée sans fondement. Les prix des produits de base, après la forte hausse qu'ils ont accusé au début de l'été, se sont nettement tassés sous l'effet du ralentissement de l'activité et sans doute d'une certaine réduction des stocks des utilisateurs. Au cours de la période de six mois qui a pris fin en octobre, les prix à la consommation ont monté à une cadence annuelle d'environ 7 ½ % dans la zone de l'OCDE, et leur hausse d'une année à l'autre est d'environ 8 %, contre 9 % dans les mois précédents de 1976. Le ralentissement de la hausse mensuelle des prix pendant l'été a été dû en partie à l'évolution favorable des prix alimentaires en Amérique du Nord aussi bien qu'en Europe.

Compte tenu des hypothèses adoptées (1), il semble y avoir d'assez bonnes raisons d'espérer que l'inflation marquera encore une légère décélération. La relative faiblesse de la de-

mande devrait avoir une influence modératrice sur les prix des produits de base autres que le pétrole et ceux des matières premières indus-

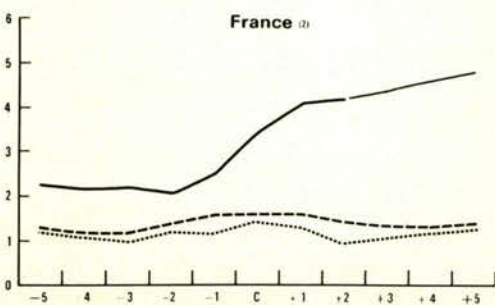
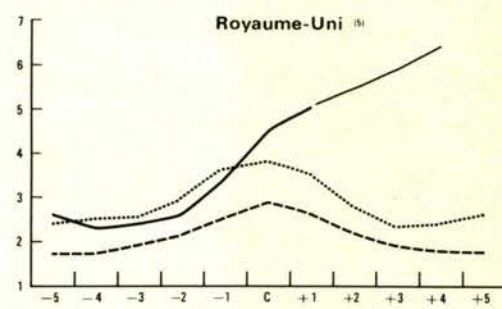
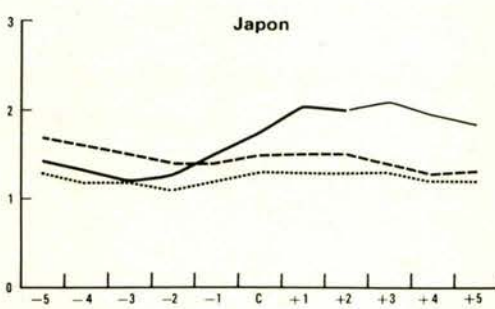
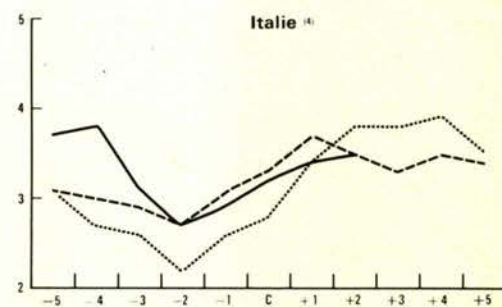
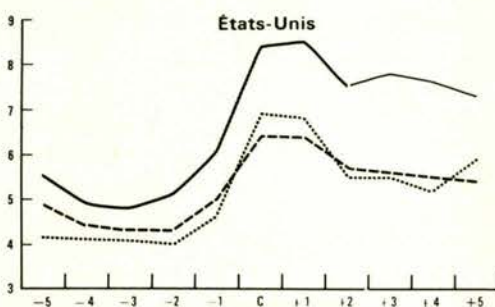
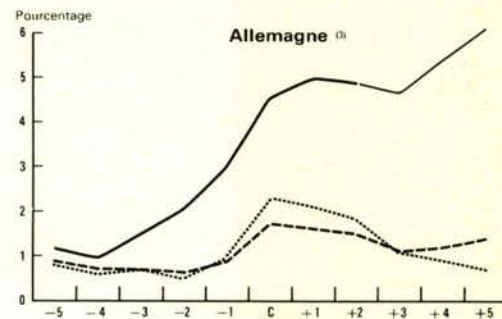
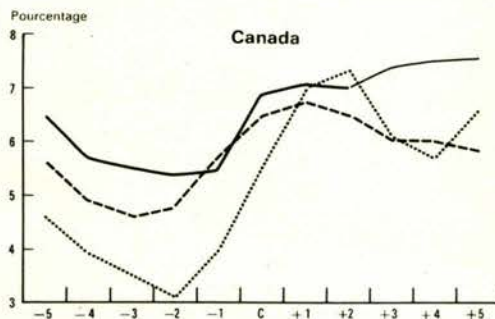
trielles. L'évolution des prix de détail des produits alimentaires devrait rester modérée au cours des prochains mois, étant donné que la récolte mondiale de céréales est excellente et que les approvisionnements en viande sont actuellement abondants. Les prix de la viande pourraient augmenter au second semestre de l'année prochaine, à mesure que les approvisionnements en viande bovine diminueront, mais on a supposé que pour les autres denrées alimentaires, les conditions d'approvisionnement resteront normales tout au long de 1977. On s'attend à une certaine accélération de la

(1) Dans son exercice de prévision, le Secrétariat a retenu les hypothèses techniques habituelles selon lesquelles le prix relatif du pétrole restera inchangé et les taux de change demeureront aux niveaux auxquels ils s'établissaient récemment (à la mi-novembre).

## ÉVOLUTION CYCLIQUE DES TAUX DE CHOMAGE

dans sept grands pays, 1955-1977 (1)

En pourcentage de la population active civile; données semestrielles désaisonnalisées



1. Les graphiques recouvrent la période des cinq semestres précédant le creux cyclique du PNB, et des cinq semestres suivants, voir graphique E.

2. Chômage total en pourcentage de la population active civile estimée par l'OCDE.

3. Chômeurs recensés en pourcentage de la population active salariée; ajustement saisonnier aditif de l'OCDE.

4. Il n'y a pas de prévision du chômage recensé en raison des incertitudes importantes et inhabituelles concernant l'estimation des taux de participation.

5. Grande-Bretagne, chômeurs recensés en pourcentage de la population active salariée.

— Cycle actuel, résultats  
 - - - Cycle actuel, prévisions  
 - - - Moyenne des cycles précédents  
 ..... Récession précédente la plus accentuée

hausse des salaires, qui semble, toutefois, devoir être modérée dans la plupart des cas. Quant aux bénéficiaires qui, en termes réels, sont toujours inférieurs à leur tendance de moyenne période, des tentatives seront peut-être faites pour les augmenter, mais la situation ne permettra sans doute pas de relèvement important.

La satisfaction que peut inspirer le fait qu'il ne s'est pas produit de nouvelle flambée d'inflation doit être tempérée par les fortes disparités de l'évolution des prix dans les divers pays. Les États-Unis, l'Allemagne et, en particulier, la Suisse ont obtenu des résultats considérables en ramenant leurs taux d'inflation à 5 % ou moins. Parmi les grands pays, l'Italie n'a jusqu'ici accompli que des progrès très limités. Au Royaume-Uni, l'inflation a été sensiblement réduite, mais elle reste bien supérieure à la moyenne pour la zone de l'OCDE, et la hausse des prix à l'importation résultant de la dépréciation du sterling est encore loin d'avoir fait sentir tous ses effets. En France, le taux d'inflation supérieur à la moyenne marquait une certaine tendance à s'accroître avant que le récent programme de stabilisation ait pu prendre effet. Dans bon nombre de petits pays, la hausse des prix reste fâcheusement rapide — de quelque 12 % en moyenne (taux annuel) au premier semestre de 1976. Sur la base de l'hypothèse technique de taux de change stables, on a prévu pour 1977 une certaine réduction des écarts entre taux d'inflation. Mais les différences entre les pays obtenant respectivement les meilleurs et les moins bons résultats semblent devoir rester considérables tout au long de la période.

En termes réels, la progression des exportations des pays de l'OCDE s'est tassée depuis le milieu de l'année, tandis que les importations ont continué d'augmenter, en raison partiellement de l'accroissement des importations de pétrole. De 1976 à 1977, la croissance des exportations et des importations pourrait marquer un net ralentissement et se réduire à environ 6 %, soit environ la moitié du taux d'accroissement de cette année; et, une certaine décélération pourrait se produire en cours d'année. Le ralentissement semble devoir être enregistré surtout dans les échanges entre pays de l'OCDE; les exportations à destination de pays tiers devraient s'accroître. Les prix à l'exportation des pays de l'OCDE pourraient augmenter d'environ 6 % comme cette année, et la hausse des prix à l'importation être ramenée à ce même taux. Au lieu de se dégrader comme cette année, les termes de l'échange resteraient donc pratiquement inchangés en 1977, avec peut-être une certaine amélioration dans le courant de l'année.

La balance des opérations courantes de la zone de l'OCDE n'a cessé de se détériorer, passant d'une position d'équilibre au premier semestre de 1975 à un déficit équivalant à quelque 30 milliards de dollars en année pleine au second semestre de 1976. Étant donné le

ralentissement prévu de l'expansion, le déficit pourrait se réduire à environ 15 milliards de dollars (taux annuel) au second semestre de 1977. Il est possible que l'excédent courant des pays de l'OPEP, estimé à 40-45 milliards de dollars cette année, diminue quelque peu si l'hypothèse selon laquelle le prix réel du pétrole resterait inchangé se confirmait (2). Ayant accru leurs exportations en 1976, les pays en développement non producteurs de pétrole, pris collectivement, pourront peut-être supporter un déficit un peu plus élevé en 1977 (environ 35 milliards de dollars) au titre des biens, des services et des transferts privés (3), et accroître le volume de leurs importations, même si le total des apports d'aide, des entrées nettes de capitaux et des moyens de financement officiels reçus par eux ne varie pas sensiblement.

Comme dans le cas de l'inflation, l'aspect le plus préoccupant des tendances récentes et des perspectives d'évolution des balances des paiements est l'ampleur des disparités des positions des différents pays. C'est le cas pour le groupe des pays en développement non producteurs de pétrole. C'est également le cas pour la zone de l'OCDE, où le déficit s'est de nouveau trouvé concentré au Royaume-Uni, en Italie, en France, au Canada et dans quelques petits pays.

Les positions des trois plus grands pays ont été remarquablement fortes et resteront sans doute relativement solides pendant l'année à venir. Après avoir dégagé un excédent important en 1975, la balance courante des États-Unis a retrouvé en 1976 un équilibre approximatif, évolution qui tient en grande partie à la position conjoncturelle relative de ce pays. La balance des opérations courantes du Japon a accusé un excédent très élevé au premier semestre de l'année, avant de revenir à une position proche de l'équilibre. L'excédent de l'Allemagne s'est accru. Sur la base des hypothèses concernant les prix du pétrole et les taux de change dont il a été question plus haut, et dans la perspective d'une croissance à peu près nulle, la balance des opérations courantes de l'Italie pourrait revenir à un équilibre approxi-

matif en 1977. Quant à la France et au Royaume-Uni, où la demande intérieure est rigoureusement contrôlée, leur déficit courant, tout en demeurant relativement élevé, devrait diminuer. En 1977, une partie du déficit de la zone de l'OCDE pourrait être enregistrée par les États-Unis. Mais l'excédent courant de l'Allemagne marquera peut-être une nouvelle augmentation. Et, parmi les petits pays, les excédents de la Suisse et des Pays-Bas pourraient continuer de croître et les déficits des autres pays de ce groupe rester considérables. Bien que les paiements courants de certains des pays à balance déficitaire tendent à revenir, lentement, vers une position plus proche de l'équilibre, leur endettement cumulatif continuera à s'accroître. Depuis le début de 1974, les pays de l'OCDE, pris ensemble, ont enregistré un déficit courant cumulé d'environ 60 milliards de dollars. Mais un groupe d'entre-eux qui, quoique comprenant de nombreux pays, ne représente qu'environ 30 % du PNB de la zone, a accumulé un déficit de 75 milliards de dollars. Cela montre combien il est nécessaire que les déficits passent des pays dont le crédit risque de commencer à s'épuiser à ceux dont la réputation de solvabilité reste largement intacte.

La disparité des performances des divers pays s'est très nettement répercutée dans les mouvements des taux de change. A la mi-novembre, malgré des interventions parfois massives des banques centrales, la dépréciation effective de la livre sterling et de la lire, à compter du début de l'année, représentait environ 20 % et celle du franc français environ 12 %. A l'autre extrême, l'appréciation du deutschemark, du franc suisse et du yen avait atteint respectivement environ 10 %, 8 % et 4 %. Le cours du dollar des États-Unis a peu changé en termes effectifs. Ces derniers mois,

(2) Cette hypothèse technique implique une hausse de 4 à 5 % du prix moyen du pétrole importé. Toutes choses égales par ailleurs, chaque relèvement du prix de 1 point de pourcentage fait augmenter d'environ 1,2 milliard de dollars la facture des importations pétrolières de la zone de l'OCDE.

(3) Équivalant à quelque 25 milliards de dollars au titre de la balance des opérations courantes.

### Balance des opérations courantes Milliards de dollars : y compris les transferts publics

	1974	1975	1976	1977
Pays de l'OCDE <sup>a</sup>	-33	- 6 ½	-22 ½	-18
dont :				
Groupe I	4	11 ½	4 ½	2 ½
Groupe II	-37	-18	-27	-20 ½
Pays de l'OPEP	65 ½	34 ½	42	36 ½
Pays en développement non producteurs de pétrole	-21 ½	-32 ½	-24	-26

a) Cette rubrique englobe les pays de l'OCDE qui ont eu recours (Groupe II) ou non (Groupe I) au financement compensatoire ou à des emprunts officiels (à l'exclusion des engagements résultant d'interventions à l'intérieur du « serpent ») et la Norvège qui constitue un cas particulier en raison de ses ressources en pétrole. Les pays du Groupe I sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Canada, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse.

bon nombre de pays qui enregistraient des taux d'inflation relativement élevés, des déficits de balance des paiements et des dépréciations de leur monnaie ont progressivement ajusté leur politique monétaire en fonction des impératifs de leur position extérieure. En Italie et au Royaume-Uni, les écarts positifs des taux d'intérêt non couverts à terme ont atteint des niveaux très élevés. Mais les décotes importantes pratiquées à terme sur presque toutes les monnaies faibles — qui dépassent en général les écarts non couverts à terme — indiquaient jusqu'ici que les marchés des changes restaient très sensibles. Il ne fait guère de doute que ces mouvements divergents des taux de change sont essentiellement imputables aux écarts entre les taux d'inflation nationaux. Ce qui est préoccupant, c'est que les dépréciations monétaires — et la hausse des prix à l'importation — rendent d'autant plus difficile la stabilisation des prix dans les pays dont la situation est la moins bonne.

## Les problèmes de politique économique

Sur la base des prévisions présentées ci-dessus, il faut penser que la politique économique sera confrontée à trois grands problèmes au cours des douze prochains mois:

- Le taux d'inflation, tout en marquant une décélération, restera sans doute élevé dans la plupart des pays.
- L'expansion de l'activité pourrait être insuffisante pour permettre une réduction du chômage. Et les investissements dont la plupart des pays ont besoin pour remédier aux déficiences des années passées et pouvoir faire face aux problèmes des années à venir ne se matérialiseront peut-être que très lentement.
- Les disparités des performances économiques des divers pays resteront probablement considérables. Le grand problème pour la politique économique est d'arriver à réduire l'écart entre les performances des pays qui obtiennent respectivement des meilleurs et des moins bons résultats, sans compromettre celles des premiers.

Si l'on veut voir cet écart diminuer, il faut en premier lieu, que les gouvernements des pays dont la situation laisse le plus à désirer appliquent des politiques de stabilisation entièrement adéquates. Cela suppose des mesures rigoureuses de restriction de la demande intérieure, complétées, si possible, par des dispositifs qui freinent la progression des revenus jusqu'à ce que la hausse des coûts soit réduite et que les exportations nettes deviennent le moteur de la reprise. Une action de ce genre peut être politiquement difficile, et la tentation d'autant plus grande de recourir aux solutions plus accessibles que constituent des mesures de protection générales ou sectorielles. On ne saurait trop insister sur la nécessité de ne pas céder à de telles tentations, et de respecter les

principes qui ont mené à l'adoption, en 1974, de la Déclaration des échanges de l'OCDE dans un monde où tous les pays sont aux prises avec des problèmes de chômage, et où les partisans du protectionnisme sont puissants. L'adoption par un pays en faible position de mesures spéciales visant les échanges compliquera aussitôt la tâche d'autres pays Membres également faibles, et il sera alors difficile d'éviter des mesures de rétorsion. Dans un monde divisé en multiples pays, l'extension du protectionnisme est un jeu à somme négative.

De toute évidence, les gouvernements pourront mieux résister aux pressions en faveur du protectionnisme s'ils ont de bonnes raisons de penser que, dans l'avenir prévisible, l'application de politiques assez rigoureuses donnera des résultats positifs. Si les pays en forte position — les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et quelques-uns des petits pays Membres — n'enregistrent pas une croissance satisfaisante, les pays plus faibles pourraient avoir du mal à maintenir en vigueur une politique très stricte de stabilisation pendant une durée suffisante pour permettre aux écarts de se réduire. Il ne s'agit pas pour les pays dont la position est la plus favorable de risquer de perdre la maîtrise de leur économie dans le désir de pousser l'économie mondiale sur la voie d'une plus vive expansion:

- Le monde n'a rien à gagner à ce que les pays les mieux placés suivent des politiques qui dégraderaient la tenue de leurs prix. Il serait, à coup sûr, inopportun qu'ils cherchent à redresser des taux de croissance vacillants par des mesures qui risqueraient de raviver les pressions inflationnistes.
- Mais le fait que ces pays ont pu, pendant une période assez longue, ralentir la hausse de leurs prix et réduire les anticipations inflationnistes, donne à penser qu'ils sont en bonne position à l'heure actuelle pour soutenir sans grand danger des taux d'expansion de l'ordre de ceux qu'implique la stratégie à moyen terme de l'OCDE. Dans la situation actuelle, il est manifestement souhaitable qu'ils veillent à placer leur demande intérieure sur un sentier tel que l'on puisse espérer voir le chômage se résorber progressivement et s'instaurer des conditions permettant aux autres pays de s'acheminer vers une croissance entraînée par les exportations. Il convient que, dans l'élaboration de leur politique économique, ils tiennent compte du fait que la demande mondiale tend à manquer de dynamisme. Une pareille conjoncture appelle peut-être de leur part une action plus énergique que ce ne serait le cas si tous les pays prenaient simultanément des mesures expansionnistes. Si les pays dont la position reste gravement déséquilibrée appliquent la politique intérieure très prudente qui leur incombe, les contraintes pesant sur les politiques expansionnistes des pays en meilleure position seront beaucoup plus faibles qu'elle ne l'étaient en 1972-1973 lorsque la quasi-totalité du monde industrialisé s'efforçait de relancer la demande intérieure.

# Les sources une p

*Alors que les marchés publics représentent dans la zone OCDE de 5 à 14 % du PNB, on comprend que toute pratique susceptible d'entraîner des prix anormalement élevés préoccupe les pouvoirs publics. Au nombre de ces pratiques : les soumissions concertées, ententes par lesquelles des entreprises s'efforcent de réduire ou d'éliminer la concurrence entre les soumissions qu'elles présentent à la suite d'un appel d'offres.*

*Dans un rapport qui vient d'être publié (1), le Comité d'experts sur les pratiques commerciales restrictives de l'OCDE analyse les principaux problèmes que posent les soumissions concertées, décrit comment les législations nationales ont tenté de les résoudre et préconise aussi quelques mesures nouvelles susceptibles d'y faire face.*

**B**ien que la législation générale en matière de concurrence englobe dans un certain nombre de pays le problème des soumissions concertées, quelques gouvernements ont jugé nécessaire de prendre contre cette pratique des dispositions particulières. La Finlande et la Suède l'interdisent d'une manière absolue (alors qu'elles envisagent cas par cas la plupart des autres catégories de pratiques commerciales restrictives). Le Danemark l'interdit dans le secteur de la construction et il a mis en place une réglementation détaillée pour la soumission des offres. La Belgique a voté une loi relative aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services, qui interdit notamment tout acte, convention ou entente de nature à fausser les conditions normales de la concurrence dans les contrats passés avec l'État ou toute autre personne de droit public.

Diverses affaires jugées dans plusieurs pays donnent une idée de la fréquence et de l'importance économique de cette pratique. En Allemagne, l'Office fédéral des ententes estimait, en 1973, que dans l'industrie du bâtiment, dans la partie septentrionale du pays, 2 000 entreprises avaient participé, entre 1959 et 1973, à des soumissions concertées portant sur des projets d'une valeur de 7 milliards de

# missions concertées : pratique à réprimer

deutsche marks et que cette collusion illégale avait eu pour effet de majorer les prix de 9% en moyenne par rapport aux prix qu'on aurait connus si la concurrence avait pu jouer normalement. Au Royaume-Uni, le Tribunal des pratiques restrictives a été saisi en 1970/72 de plus de soixante-dix accords impliquant une collusion entre des entreprises qui s'étaient occupées, pendant la période 1963/69, d'installations électriques ou de services mécaniques dans des projets de construction.

Aux États-Unis, la Division antitrust a intenté entre 1972 et 1973 des poursuites pénales dans vingt-six affaires antitrust de soumissions concertées contre des sociétés pour des opérations commerciales mettant en jeu au total plus de 2,75 milliards de dollars. En France, un certain nombre d'avis émis par la Commission technique des ententes et des positions dominantes ont révélé l'existence d'accords préalables aux soumissions qui ont tous été condamnés.

## Origine des soumissions concertées

Le Comité des pratiques commerciales restrictives de l'OCDE a identifié plusieurs facteurs qui sont susceptibles d'encourager les entreprises à s'entendre avant de soumissionner: la technicité de certains contrats, l'existence d'accords d'information sur les prix et surtout d'ententes ou de pratiques commerciales restrictives dans les branches en cause.

Grâce aux *accords d'information sur les prix*, les fabricants se tiennent régulièrement au courant des prix qu'ils ont pratiqués dans le passé, de ceux qu'ils appliquent actuellement et parfois de ceux qu'ils ont l'intention d'adopter à l'avenir. On a pu constater dans plusieurs pays l'existence d'un lien entre les accords d'information et les soumissions concertées: ainsi en France, il résulte d'une décision de 1972 portant sur la pose de câbles électriques, que des échanges d'informations se sont peu à peu transformés en une action concertée tendant à la répartition entre entreprises de contrats de travaux publics.

Les *ententes sur les prix* contribuent elles aussi à l'apparition de soumissions concertées. Les pays Membres ont remarqué que, lorsqu'on tolère dans l'économie un certain degré de cartellisation, les ententes continuent de jouer à l'occasion d'un appel d'offres. Le Comité de l'OCDE en a conclu que les pays qui interdisent les soumissions concertées, mais

pas d'une manière générale les ententes sur les prix, et ceux qui ne proscrivent ni les unes ni les autres devraient, lorsqu'ils réviseront leur législation sur les pratiques commerciales restrictives, examiner s'il ne convient pas d'interdire spécifiquement les ententes sur les prix ou le fonctionnement de ces ententes à l'occasion des procédures d'appel d'offres.

## Problèmes de contrôle

Le contrôle des soumissions concertées pose trois principaux problèmes: la détection, la réunion de preuves suffisantes pour entamer une procédure sur la base des lois existantes, enfin les sanctions et les mesures correctives.



Pour surmonter ces difficultés il ne suffit pas d'agir dans le cadre de la législation sur la concurrence; il faut aussi introduire des dispositions spéciales dans la réglementation qui régit les procédures d'appel d'offres.

### *Difficultés de détection*

Aussi bien l'efficacité que le caractère frauduleux des soumissions concertées tiennent au secret qui les entoure. Dans ce contexte, la fraude ne produit les résultats souhaités que dans la mesure où les autorités chargées des marchés publics sont convaincues qu'elles reçoivent des offres entièrement indépendantes. Par contre, des actes anti-concurrentiels réalisés sans dissimulation (offres conjointes, organisme commun de vente ou accord prévoyant ouvertement qu'il n'y aura pas de concurrence dans les soumissions) ne sont pas par eux-mêmes frauduleux — même lorsqu'ils relèvent des lois sur les pratiques commerciales restrictives — comme l'est une action concertée menée à l'insu des autorités.

S'il est difficile de découvrir l'existence des soumissions concertées, c'est peut-être aussi parce que les fonctionnaires chargés des marchés publics, qui reçoivent les offres et sont seuls responsables de l'adjudication, ne sont pas toujours suffisamment avertis des problèmes de la concurrence; quant aux autorités antitrust, elles ne deviennent attentives aux signes de collusion que lorsqu'ils leur sont dénoncés par les administrations chargées des marchés publics ou lorsqu'elles enquêtent dans un secteur déterminé.

Pour remédier à cette situation, le Comité juge souhaitable d'instituer une coopération étroite entre les fonctionnaires chargés des marchés publics et les autorités antitrust. Les fonctionnaires de l'État ou des collectivités locales qui lancent des appels d'offres devraient être mieux instruits des problèmes et les autorités antitrust devraient les inviter à fournir régulièrement des détails sur des offres identiques, ou celles qui paraissent suspectes pour d'autres raisons, ou sur tout autre signe de collusion. Quant aux autorités antitrust elles devraient, si la législation nationale le permet, effectuer de temps à autre des enquêtes approfondies, en particulier dans les secteurs fortement concentrés, pour vérifier si les offres présentées sont en fait totalement indépendantes. Des échanges d'informations devraient être organisés à l'échelon national, pour faire connaître aux administrations chargées des marchés publics dans une région les prix et les conditions pratiqués ailleurs pour des contrats analogues; les autorités antitrust devraient être associées à ces échanges d'informations, car certains renseignements pourraient leur être utiles — par exemple ceux qui concernent l'évolution tendancielle des prix sur plusieurs

(1) Soumissions concertées, OCDE, Paris 1976.

années ou l'adjudication automatique de certains contrats à certaines entreprises.

### *Efficacité des actions engagées dans le cadre des lois sur les pratiques commerciales restrictives*

Entamer une action en justice contre les soumissions concertées pose, dans l'état actuel de la législation sur les pratiques commerciales restrictives, d'importants problèmes dans la plupart des pays Membres. En effet, à l'exception des pays scandinaves où les soumissions concertées sont spécifiquement interdites, ce genre d'accords n'est pas présumé nuisible par les législations qui sont fondées sur le principe du contrôle des abus. De ce fait, il incombe aux autorités antitrust de prouver dans chaque cas la nocivité de l'entente. Cette procédure, longue et difficile, exige la réunion d'un grand nombre de preuves et, si l'on en juge par la jurisprudence, elle ne paraît pas avoir été très efficace. La législation fondée sur le principe de l'interdiction des ententes sur les prix, lesquelles englobent les soumissions concertées, l'a été davantage comme en témoigne l'expérience des Etats-Unis; cependant, dans d'autres pays qui interdisent d'une manière générale les ententes sur les prix, l'application des décisions a suscité certaines difficultés en raison de lacunes sur le plan des pouvoirs légaux ou des règles de droit positif.

C'est ainsi qu'en droit allemand, il ne suffit pas d'établir l'existence d'un accord: il faut aussi démontrer qu'il a été mis à exécution. Les autorités de contrôle des ententes doivent par conséquent prouver que des offres concertées ont effectivement été soumises par les parties à l'accord. Cela est très difficile car ces dernières prennent soin de ne pas l'appliquer de manière stricte ou exacte, précisément pour échapper à l'interdiction légale; elles peuvent donc introduire de légères variations entre leurs offres pour démontrer qu'il n'y a eu aucune collusion entre elles. Au Canada, la loi relative aux enquêtes sur les coalitions s'est appliquée, jusqu'en janvier 1976, essentiellement aux marchandises et non pas aux prestations de service, ce qui a empêché des poursuites judiciaires dans un grand nombre de cas, en particulier dans le bâtiment. Une modification récente remédie à cette lacune. En France, bien que les soumissions concertées soient en principe considérées comme une entente illicite, il faut qu'un organisme administratif établisse tout d'abord un rapport économique très détaillé, puis soumette un avis au ministre responsable qui décide de l'action judiciaire à entreprendre. La procédure est longue et peut ne pas aboutir à des poursuites.

La solution adoptée par les pays nordiques (sauf la Norvège) — qui consiste à interdire spécifiquement les soumissions concertées et à n'exercer à l'égard des ententes sur les prix qu'un contrôle en cas d'abus — pose aussi certains problèmes. N'interdire que les accords

conclus au moment où ont été lancés les appels d'offres laisse de côté un grand nombre d'accords ou d'actions concertées dont il est difficile de déterminer le lien avec les soumissions concertées ou de prouver qu'ils ont eu une influence décisive sur les prix proposés. Il est possible aussi que la concertation sur les prix revête des formes plus subtiles qu'un accord.

L'étude des dispositions des lois sur les pratiques commerciales restrictives applicables aux soumissions concertées montrent que, dans la plupart des pays Membres, il faut, si l'on veut lutter efficacement contre ces dernières, renforcer les dispositions applicables à toutes les catégories d'accords sur les prix, et aussi améliorer la collaboration entre les autorités chargées des marchés publics et les autorités antitrust.

Si les procédures d'appel d'offres ne peuvent pas susciter la concurrence là où elle n'existe pas — ou lorsqu'elle est limitée — elles doivent au moins lui permettre de jouer dans les secteurs où elle existe. Lorsqu'il porte sur des contrats d'une certaine importance, l'appel d'offres devrait même l'encourager, ce qui ne semble pas toujours être le cas. Il est évident que lorsqu'il est impossible d'instituer une concurrence entre les fournisseurs, les autorités responsables des marchés devraient recourir à d'autres procédures d'achats que les appels d'offres concurrentiels.

Une mesure qui a donné des résultats favorables aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, consiste à obliger chaque soumissionnaire à certifier par écrit qu'il n'a participé à aucune concertation avec d'autres entreprises et n'a fait connaître à aucun soumissionnaire ni son intention de soumissionner ni aucun détail sur sa soumission. Cette méthode peut être particulièrement utile dans les pays Membres où la législation sur les pratiques commerciales restrictives ne contient aucune interdiction spécifique à l'encontre des soumissions concertées ou des ententes sur les prix. Il peut en effet s'avérer plus facile d'intenter une action pour manquement aux obligations souscrites par le soumissionnaire que de le poursuivre pour soumission concertée en invoquant la loi sur les pratiques commerciales restrictives.

### *Sanctions et réparations*

La distinction entre premièrement les soumissions concertées à caractère secret et frauduleux et deuxièmement les offres communes ou les autres formes d'ententes connues des autorités adjudicatrices devrait se refléter sur le plan des sanctions pénales. Les ententes à l'occasion des soumissions, lorsqu'elles s'exercent ouvertement — accords de coopération ou de rationalisation, offres faites en commun — devraient, dans la mesure où les ressources en personnel et les moyens légaux le permettent, faire l'objet d'un contrôle dans le cadre des lois sur les pratiques commerciales restrictives, étant entendu que les petites et moyennes entreprises doivent pouvoir recourir aux diffé-

rentes formes légales de coopération afin de jouir des mêmes avantages concurrentiels que les grandes. Toutefois, ce contrôle devrait être exercé de manière stricte, les autorités adjudicatrices ne devant pas, par exemple, accepter que l'ampleur de certaines commandes ou la difficulté de certains travaux publics qui nécessitent l'établissement de devis très élaborés soient le prétexte de concertations entre entreprises. Dans des cas de ce genre, les pouvoirs publics devraient avoir le droit de refuser la remise de devis préparés en commun par des soumissionnaires et accepter de rembourser aux entreprises qui ont déposé des devis sérieux une partie de leurs frais. L'expérience faite au Danemark montre cependant que cette possibilité devrait être utilisée avec la plus grande prudence.

Par contre, le Comité d'experts de l'OCDE estime que les ententes secrètes entre entreprises participant à des appels d'offres devraient être interdites d'office sans qu'il soit nécessaire de procéder à une analyse économique des effets de l'entente sur l'intérêt général. Certains pays Membres sont d'avis que des sanctions pénales s'imposent, non seulement en raison du caractère injustifiable des soumissions concertées pratiquées en secret, mais aussi pour disposer du plus puissant moyen possible de dissuasion à l'encontre d'un comportement intrinsèquement difficile à déceler et à contrôler. Les pays Membres qui n'ont pas encore prévu de sanctions pénales ou administratives en cette matière devraient examiner s'il ne serait pas opportun d'édicter de telles sanctions lorsque leur législation interdit les soumissions concertées ou les ententes sur les prix.

L'État, les collectivités locales ou les particuliers victimes d'une soumission concertée, ainsi que les concurrents lésés, devraient avoir la possibilité d'intenter une action civile en dommages et intérêts pour réparation du préjudice subi. Tout en protégeant les intérêts privés qui sont lésés et en encourageant les particuliers à agir contre les soumissions concertées qui leur portent préjudice, l'action civile exerce des effets sur un plan plus général, en contribuant indirectement à compléter et à renforcer les sanctions pénales. Elle peut donc exercer un effet de dissuasion important à l'encontre des soumissions concertées. En témoigne l'exemple des Etats-Unis, où dans « l'affaire de l'équipement électrique lourd » les amendes infligées aux auteurs des soumissions concertées se sont élevées à près de 2 millions de dollars, tandis que les actions en dommages et intérêts engagées par le gouvernement et la Tennessee Valley Authority contre la General Electric Company ont contraint cette société à verser plus de 6 millions de dollars. Quant aux nombreuses actions civiles en triples dommages et intérêts qui ont été intentées par des particuliers dans la même série d'affaires à l'encontre de plusieurs défendeurs, elles ont donné lieu au paiement de dommages et intérêts dépassant 360 millions de dollars.



# Les nouvelles orientations des politiques d'éducation

**Les gouvernements des pays Membres de l'OCDE ont renouvelé leur soutien aux activités de l'Organisation en matière d'éducation. En témoigne la récente décision du Conseil reconduisant pour une période de cinq ans les mandats du Comité de l'éducation, du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) et du Programme sur la construction scolaire. Quels grands problèmes les pays Membres risquent-ils de rencontrer lorsqu'ils lancent des réformes dans le domaine de l'éducation? Et comment les futurs travaux de l'OCDE pourront-ils les aider à les résoudre? Telles sont les questions auxquelles se propose de répondre brièvement l'article ci-contre qui est suivi de plusieurs autres, plus détaillés, inspirés de quelques-unes des principales études actuellement menées, ou récemment achevées, par l'Organisation dans le domaine de l'éducation.**

## Logistique et programmation

L'évolution, au cours des prochaines années, des systèmes d'enseignement va sans doute se heurter à des difficultés dues à l'évolution démographique, au ralentissement de la croissance économique, à la limitation des ressources et aux modifications structurelles de la demande. En pareille situation, on se trouve placé devant un certain nombre de dilemmes. Réduire les dépenses d'enseignement en raison des contraintes budgétaires, par exemple, implique que l'on déçoit la demande sociale d'enseignement et dessert l'objectif de l'égalité des chances. Cela peut avoir aussi pour effet d'aggraver le chômage des jeunes. A l'inverse, si l'on essaie d'utiliser le système éducatif comme « parking », c'est-à-dire comme régulateur de l'emploi, on risque fort, dans le cas où le rythme de la reprise économique des pays de l'OCDE ne s'accélère pas rapidement, de se préparer des ennuis pour l'avenir. On peut dire qu'il s'agit essentiellement d'un problème de logistique, à savoir d'équilibre entre la demande sociale d'enseignement, les ressources disponibles, les « produits » du système éducatif et les besoins du marché du travail. La gestion de l'éducation se trouve ainsi confrontée à des problèmes nouveaux, qui ne pourront être résolus que si l'on parvient à donner aux structures de l'enseignement une plus grande souplesse.

A moyen terme, les perspectives sont plus incertaines, mais — on l'espère — aussi plus favorables: on peut penser que la tendance démographique va se redresser, la croissance économique se rétablir de façon durable, l'inflation diminuer et le plein emploi revenir progressivement. Cela devrait permettre d'avoir de nouveau des stratégies de l'éducation plus normatives et de plus longue portée et de rendre à l'éducation un rôle plus actif dans la poursuite des objectifs économiques et sociaux.

Les préoccupations d'ordre logistique auront donc une place importante dans les activités que l'OCDE consacrera durant les cinq prochaines années à l'édu-

cation. Les problèmes qui se posent dans cette perspective sont actuellement en cours d'examen par un groupe *ad hoc* de planificateurs et de responsables de l'éducation à haut niveau, qui rendra son rapport au milieu de 1977. S'il est encore trop tôt pour dire quels seront les résultats de cet examen, on peut risquer d'ores et déjà quelques prévisions à leur sujet.

C'est ainsi qu'on demandera aux politiques d'éducation de contribuer à résorber le chômage structurel, à développer dans la population active toute la gamme des capacités requises par une économie moderne et à promouvoir la pleine utilisation de ces capacités.

Par ailleurs, les politiques d'éducation interviendront davantage pour offrir des possibilités d'instruction et de formation en dehors des systèmes scolaires traditionnels, non seulement dans le but de réduire le chômage mais aussi pour répondre à la demande croissante des adultes désireux d'accéder à l'instruction et pour améliorer la qualité de la vie en donnant à tous une meilleure préparation culturelle et sociale et de meilleurs moyens de tirer parti des loisirs.

## L'éducation et les nouveaux modèles d'existence

Une autre grande direction de recherche provient logiquement du fait d'une part que les systèmes éducatifs doivent désormais tenir compte des nouveaux modèles d'existence qui résultent de l'évolution économique et sociale, de l'autre qu'il est nécessaire de resserrer les liens entre l'enseignement et les programmes sociaux.

Les pays de l'OCDE ont connu ces dernières années une grande diversité d'innovations concernant tous les secteurs éducatifs, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, sans oublier l'éducation récurrente. Les politiques d'éducation préscolaire (prime enfance), l'école élémentaire (enfance), l'école secondaire obligatoire (adolescence), le second cycle de l'enseignement secon-



daire et l'enseignement postsecondaire (jeunesse), ainsi que l'éducation récurrente (adultes) doivent être poursuivies, compte tenu des caractéristiques fondamentales du développement individuel à ces différents âges et en tirant parti d'une large gamme de recherches et d'expériences. Il convient aussi d'accorder plus d'attention aux besoins des femmes en matière d'éducation à tous les stades de leur existence.

Une analyse ainsi conduite pourrait mettre en lumière de façon beaucoup plus significative le rôle social de l'éducation. Ces travaux devraient s'accompagner d'un effort d'élaborer des indicateurs de résultats pour l'enseignement, qui permettraient d'apprécier de quelle façon les avantages se répartissent entre groupes sociaux. Si l'on prend comme cadre conceptuel la durée de l'existence de l'individu, et non pas le « système », les transformations qu'on pourrait suggérer seront sans doute plus réalistes, puisqu'elles n'auront plus à se conformer au compartimentage actuel des structures éducatives.

### **La base socio-géographique de l'éducation**

Au cours des prochaines années, ce qu'on peut appeler la base socio-géographique de l'éducation retiendra davantage l'attention. En effet, dès lors qu'on demande à l'école de jouer dans la société un rôle plus exactement défini, il faut aussi tenir compte de la situation particulière de chaque école dans la collectivité et la région qui l'entourent, aussi

bien lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'implantation que dans les travaux de planification ou au cours de l'activité ultérieure des établissements scolaires.

En zone rurale, la croissance économique ouvre rarement les mêmes possibilités que dans les agglomérations, si bien que les écoles qui y sont implantées sont souvent fréquentées par des jeunes qui quitteront la région. On se préoccupe davantage aujourd'hui d'arrêter ce déclin social et culturel. Le dépérissement de certaines zones urbaines pose des problèmes analogues.

Les gouvernements ont cherché à surmonter ces difficultés de différentes façons : mesures destinées à réduire les disparités régionales en matière de fréquentation scolaire, répartition plus équitable des budgets d'enseignement entre les régions, enseignements et formations particuliers conçus en fonction des besoins régionaux (dont l'emploi), redistribution des compétences et des responsabilités entre les administrations centrale, régionale et locale.

Ces problèmes sont actuellement étudiés par l'OCDE dans le cadre de ses activités consacrées à l'éducation et à ses rapports avec la collectivité locale et régionale ; ces travaux se poursuivront durant les cinq prochaines années.

### **Réorganisation du processus d'éducation**

Pour être à même de faire face à ces circonstances nouvelles, le processus éducatif lui-même devra être réorganisé.

Cette tâche sera particulièrement ardue en raison de la résistance foncière au changement qui caractérise les systèmes éducatifs et qui fait que les réformes ont souvent des effets secondaires imprévus et fâcheux. Il faudra étudier beaucoup plus attentivement les tensions et conflits qui se manifestent dans les systèmes éducatifs à mesure qu'ils ont à assumer des fonctions nouvelles, souvent contradictoires et difficiles à concilier avec les pressions résultant de la structure des pouvoirs et de l'échelle des valeurs propres au système lui-même.

On a vu se développer, parfois dans le secteur privé, un système d'enseignement « parallèle », qui oblige l'école traditionnelle à se transformer. Certains systèmes éducatifs ont réagi à cette remise en cause de leur monopole et à la réduction de leurs ressources en faisant de sérieux efforts pour améliorer leur capacité de satisfaire aux besoins sociaux, notamment en créant des formules d'« apprentissage libre » et en diversifiant leurs enseignements.

Pour que ces efforts soient couronnés de succès, il faudra concevoir des politiques d'éducation intégrées, assurant une meilleure coordination entre les systèmes d'enseignement et de formation formels et informels. C'est là un défi qu'auront à relever les responsables de l'éducation.

D'importants travaux ont déjà été consacrés aux problèmes les plus délicats rencontrés dans cette voie : la sélection et la délivrance des diplômes, la notation et l'orientation des élèves, le rôle des enseignants, l'apprentissage et la formation. Il faut maintenant planifier les transformations nécessaires et définir en termes pratiques l'articulation entre les systèmes d'enseignement scolaire et extra-scolaire.

Il serait opportun d'évaluer avec précision certaines stratégies qui ont récemment été mises en application : établissements polyvalents, prolongation de la scolarité obligatoire, diversification des structures de l'enseignement postsecondaire, éducation récurrente, etc. A propos des politiques générales relatives à l'enseignement obligatoire, dont les pratiques et les objectifs sont redevenus dans beaucoup de pays Membres sujets à controverses, il conviendrait d'examiner sans parti pris le phénomène de « l'échec », assez répandu à ce niveau de l'enseignement secondaire obligatoire.

### **Les défavorisés de l'enseignement**

On s'est aperçu que, même avec un enseignement de masse, certains grou-

pes continuent à être défavorisés, soit par suite de « l'effet de nivellement » résultant d'une distribution des chances plus large et plus égalitaire, soit parce que l'expansion de l'enseignement n'a pas eu, comme facteur d'égalisation sociale, les effets attendus. Bien que les élèves « faibles » ne soient pas toujours issus de milieux déshérités, les systèmes éducatifs ont gardé un caractère élitiste. Mais s'il est vrai que l'école ne peut éliminer l'inégalité sociale, il est certain qu'elle peut au moins assurer à tous les enfants, en matière d'enseignement, un traitement équivalent, compte tenu de la diversité de leurs besoins et de leurs origines.

On voit, par ailleurs, se manifester des préoccupations nouvelles concernant les besoins particuliers de groupes sociaux spécifiques. Quelques pays commencent, par exemple, à s'inquiéter du peu d'efforts faits pour cultiver certains talents comme la musique, les arts plas-

tiques, etc. Dans d'autres, on s'interroge sur l'enseignement donné à certains groupes sociaux minoritaires, qu'il s'agisse des migrants ou de divers groupes ethniques ou linguistiques. Tous les pays s'efforcent de donner aux enfants physiquement ou mentalement handicapés l'enseignement qui leur convient. Pour les pays de l'OCDE, ce serait sans doute aller à l'encontre des principes admis en matière d'éducation que de développer excessivement les enseignements spécialisés. Il peut cependant s'avérer nécessaire de fournir des enseignements adaptés aux besoins de ces groupes particuliers, afin qu'ils puissent profiter dans toute la mesure du possible des ressources dont dispose la société en matière d'éducation.

C'est dans ce contexte que l'OCDE poursuivra au cours des cinq prochaines années les travaux déjà entrepris dans les domaines de l'éducation et de l'égalité des chances.

## Une politique intégrée de la prime enfance

*Il y a un sentiment de malaise assez répandu parmi les gouvernements de l'OCDE pour ce qui est de la politique à mener à l'égard des très jeunes enfants. C'est pour répondre à cette préoccupation que le CERI élargit le cadre de son programme de recherche sur la prime enfance qui avait débuté avec l'examen de l'éducation dispensée à cette catégorie de la population (1). L'article qui suit décrit les grandes lignes de cette nouvelle approche.*

De nombreux facteurs sont à la racine des préoccupations actuelles concernant les politiques en faveur des petits enfants.

- Le premier est que le nombre de mères qui travaillent augmente dans toute la zone OCDE et que les crèches ou leur équivalent sont loin d'être adéquates même quantitativement bien qu'elles aient connu une expansion considérable dans plusieurs pays.

- On s'inquiète aussi des conséquences sociales et psychologiques du changement que connaît la situation familiale, particulièrement dans les zones urbaines pauvres. Dans une ville américaine par exemple plus de la moitié des enfants sont nés hors du mariage et les familles monoparentales deviennent d'une façon générale de plus en plus nombreuses. Si les taux de divorce augmentent presque partout, il est aussi de plus en plus courant qu'aucun des deux parents ne veuille avoir la garde de l'enfant. Même les taux de mortalité infantile sont éton-

namment élevés dans certains pays — de 10 à 45 pour mille dans la seule zone OCDE — et varient d'une classe socio-économique à l'autre (voir tableau).

- Le problème du financement est capital car les petits enfants, qu'il s'agisse des soins qu'on leur donne ou de leur éducation, exigent un important encadrement. La question de savoir quelle priorité leur donner est épineuse à une époque où l'on diminue sur de nombreux fronts les dépenses publiques.

- La fragmentation des services qui s'occupent des petits enfants — médicaux, dentaires, éducatifs, juridiques, sociaux, etc. — implique qu'il n'existe pas de politique unique et cohérente dans ce domaine. Ces services non seulement dépendent de différents ministères ou niveaux gouvernementaux mais sont souvent dispersés géographiquement ce qui rend leur utilisation difficile.

- L'approche de l'OCDE consiste à explorer les possibilités d'une politique intégrée de l'enfance qui combine re-

### Taux de mortalité infantile Italie

nombre de morts pour 1 000 naissances

	Morts-nés	Morts dans la 1 <sup>re</sup> semaine	Morts dans la 1 <sup>re</sup> année
Mères sans aucun diplôme	24,6	28,0	30,8
Mères avec diplôme d'école primaire	14,7	16,0	12,3
Mères avec diplôme d'enseignement secondaire du 1 <sup>er</sup> cycle	10,1	14,1	7,8
Mères avec diplômes universitaires	10,0	8,2	3,4

Source : Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.

cherche et action, reconnaît que les crèches ont une dimension éducative et non seulement de garde et donne à la famille un rôle central. L'objectif est en somme d'essayer de créer un environnement global favorable à la croissance et au développement de l'enfant.

- Les idées concernant la petite enfance changent rapidement (2) : la recherche dans ce domaine est complexe et on élabore constamment de nouveaux schémas sur le processus d'apprentissage et de nouveaux concepts concernant les effets qu'ont sur le développement physique, mental et émotionnel de l'enfant ses expériences précoces — et même prénatales.

Les cinq principaux thèmes du nouveau projet de l'OCDE seront :

#### • Coordination et intégration des services

On analysera en premier lieu les expériences spécifiques d'une politique inté-

(1) Un livre a déjà été publié sur ce sujet : L'évolution de l'éducation pré-scolaire ; un autre intitulé Prime enfance - garde et éducation : objectifs et problèmes paraîtra sous peu.

(2) Un projet sur les sciences de l'éducation destiné à réunir chercheurs et responsables est sur le point d'être terminé ; ses résultats seront publiés cette année.

grée qui existe déjà dans un certain nombre de pays Membres pour examiner ensuite plus en détail les relations entre les services sanitaires et les services psycho-pédagogiques. Médecins généralistes, sages-femmes, pédiatres et infirmières non seulement exercent une forte influence sur les comportements éducatifs en imposant tout un ensemble de normes hygiéniques et sanitaires mais véhiculent indirectement une idéologie

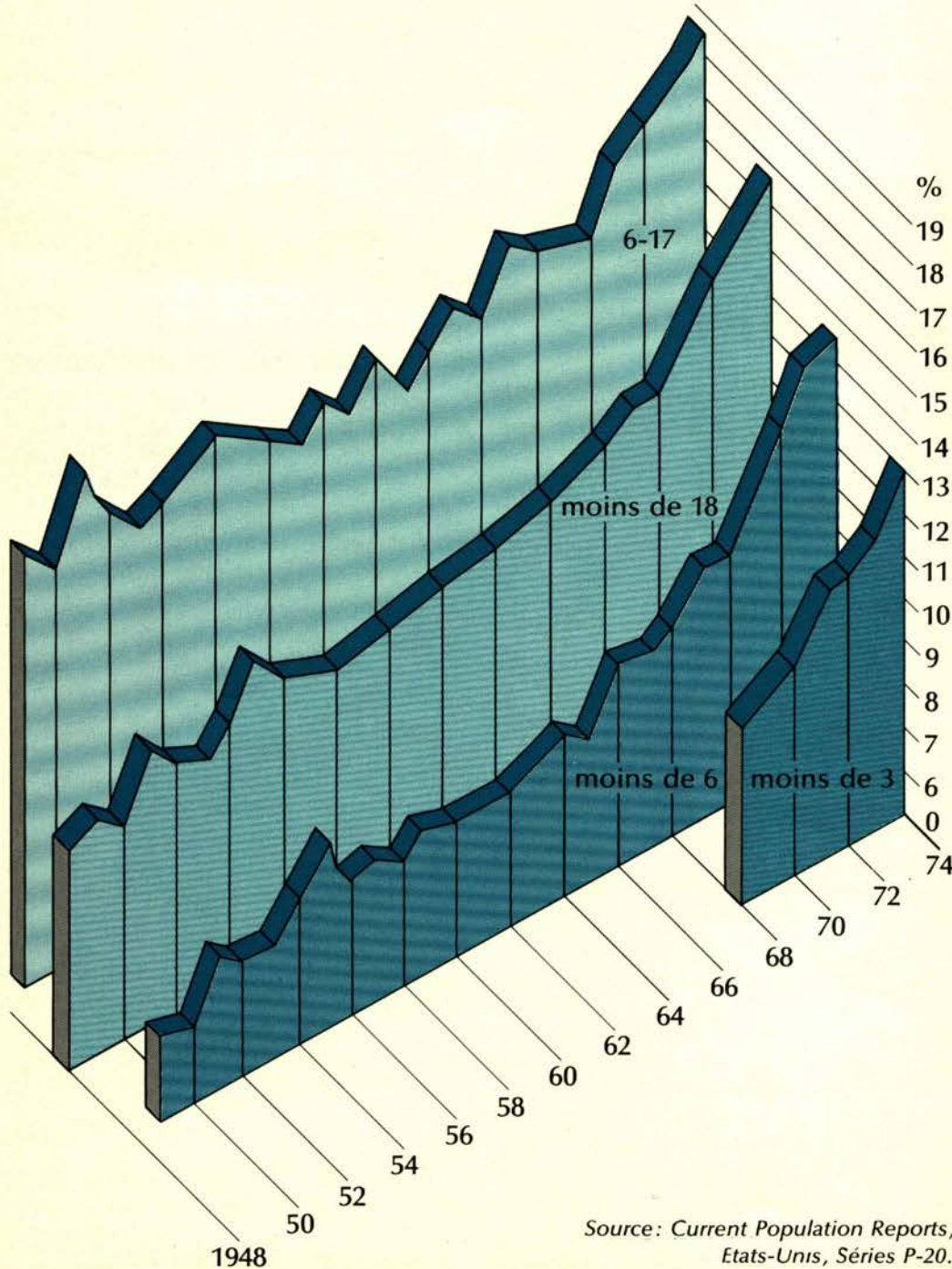
éducative que les mères, qui ont à faire face aux difficultés immédiates d'apprendre comment nourrir et soigner un enfant, sont disposées d'accepter. Parallèlement, le système éducatif de la petite enfance fait appel à des psychologues, des éducateurs, des assistants sociaux et des analystes. Les deux systèmes — et bien sûr les différents individus qui en font partie — peuvent transmettre des concepts contradictoires.

### ● Gestion sociale et participation

Les crèches et les écoles enfantines feront également l'objet d'un examen. Les parents vivent aujourd'hui, particulièrement dans les villes, leur expérience parentale de façon isolée ce qui amplifie les difficultés dans les relations parents-enfants. Un système ouvert de gestion sociale des crèches et écoles enfantines peut permettre aux parents de sortir de

## FAMILLES MONOPARENTALES AUX ÉTATS-UNIS

*en pourcentage de toutes les familles comprenant des enfants de moins de 3, moins de 6, moins de 18 et de 6 à 17 ans*



Source: Current Population Reports, États-Unis, Série P-20.



Garderies au Canada (fonctionnant à l'aide de ci-dessus à gauche),



leur isolement et créer un nouveau climat où éducateurs, parents et assistants sociaux participent à la socialisation de l'enfant et où l'institution elle-même serait perçue comme une expérience positive et enrichissante pour l'enfant plutôt que comme faisant partie du système d'assistance sociale.

Un certain nombre de pays ont récemment lancé des programmes de gardiennage collectif sur une grande

échelle : *gestione sociale* en Italie, *kommunal demokrati* en Suède, *play-groups* en Grande-Bretagne, *Kinderläden* en Allemagne. On examinera les avantages et les inconvénients de ces différentes approches. La question de l'institutionnalisation des enfants âgés de moins de trois ans a fait l'objet de débats approfondis, mais il y a très peu de données sur les effets sur l'enfant ou la famille d'une séparation partielle. Une analyse des

pays Membres pourrait permettre d'une part d'organiser différemment l'emploi du temps de ces personnels et de satisfaire aux besoins de perfectionnement ressentis depuis longtemps.

### ● Préalables juridiques et économiques

Le recueil de données est dans ce domaine particulièrement difficile car les sources de financement de l'éducation des tout petits enfants sont multiples — État, communes, organismes privés. Il en est de même au sein de l'administration centrale : les allocations-maternité proviennent d'une source, les subventions pour la garde préscolaire d'une autre, etc. En plus, il faut tenir compte des allocations familiales, des subventions pour les écoles maternelles, des abattements fiscaux, etc. Ici également on doit considérer les coûts élevés des services pour les petits enfants par rapport à leurs avantages : ils peuvent par exemple être moins élevés que ceux des services sociaux conçus pour remédier aux effets désastreux d'une politique de négligence à l'égard des enfants.

En ce qui concerne l'aspect législatif, le problème général des droits de l'enfance tels qu'ils se présentent aujourd'hui doit être examiné, de même que l'on doit faire une évaluation des modifications nécessaires pour refléter les transformations de notre société. L'enfant étant une personne légalement reconnue dès la naissance, ses droits dans la famille et à l'école devraient être définis.

Deuxième domaine à étudier : l'appareil législatif élaboré pour protéger l'enfance, partant du fait que l'enfant n'est pas en mesure d'assumer toute la responsabilité de sa conduite. La législation existante est très dispersée et parfois en contradiction avec la pratique. Un thème concret peut par exemple être la position de l'enfant dans les lois sur le divorce, question qui concerne des enfants de plus en plus nombreux.

### ● Production et diffusion d'informations

C'est depuis une époque très récente seulement que l'enfance est considérée comme une phase distincte du développement de l'être humain. Cette conception va de pair avec les progrès accomplis dans l'étude scientifique des besoins, des processus d'acquisition des connaissances et des diverses étapes du développement de l'enfant.

Ces notions trouvent leur expression concrète dans la façon dont les parents et toutes les autres personnes qui ont à s'occuper d'enfants assument quoti-



subventions provenant du programme gouvernemental d'encouragement aux initiatives locales, à Montreuil, France (ci-dessus à droite) et à New York (ci-dessous).



coûts sera utile en particulier pour les pays qui n'ont pas mis en place de système étendu de garde de jour. Mais on ne doit pas faire uniquement une analyse des dépenses : on doit tenir compte des économies qui peuvent être réalisées indirectement grâce au dépistage rapide des maladies et de perturbations de la personnalité et aussi des éventuels effets à long terme sur les performances scolaires et l'adaptation sociale.

### ● Formation du personnel des services socio-éducatifs

La disparité qui caractérise la formation du personnel s'occupant des enfants a eu pour résultat une hiérarchisation et une division du travail extrêmes qui sont sources de graves obstacles au travail d'équipe. Il est nécessaire de rationaliser tout le système en dressant une liste des personnels chargés des enfants et de la formation qu'ils reçoivent.

Le taux de natalité plus bas que connaissent actuellement la plupart des

diennement les tâches inhérentes à l'éducation. Dans l'élaboration de toute politique sociale pour l'enfance, il est indispensable de connaître les idées qui ont cours au sujet de l'enfant et ses besoins en général et de savoir comment l'on conçoit dans différents endroits la solution des problèmes d'ordre pratique — difficultés de comportement ou disparition d'un des deux parents, par exemple.

Parents et éducateurs ont besoin d'au moins trois types de connaissances : celles, nombreuses et variées, qui ont trait aux soins, celles qui concernent les

besoins d'instruction (éveil précoce de l'intelligence, développement des facultés cognitives, etc.), celles qui concernent les conditions nécessaires à l'épanouissement optimal de la personnalité de l'enfant. Les sources d'information actuelles sont très nombreuses : des grands moyens de communication en passant par le Dr Spock jusqu'à l'expérience personnelle des parents et des éducateurs ainsi que des conseils d'amis et de médecins. Mais les réseaux sociaux à travers lesquels les connaissances sont diffusées n'ont pas été systématiquement examinés.

Les recherches sur l'insertion de l'enfant dans la société — sur les conditions dans lesquelles s'effectue le développement des enfants et les processus qui y sont liés — couvrent un grand nombre de disciplines : psychologie, psychologie sociale, anthropologie sociale, sociologie, démographie, économie et droit notamment. Mais les recherches demeureront éloignées des vrais problèmes de l'enfance si on ne les lie pas davantage aux situations réelles et si l'on n'établit pas à tous les niveaux des relations étroites entre la recherche et l'action pratique.

## La demande d'éducation

*Les prévisions faites au sujet du taux de crissance de l'enseignement post-obligatoire se sont révélées très incertaines. Parmi les pays qui s'attendaient pour les années soixante-dix à une progression plus rapide que celle des années soixante, certains ont observé au contraire un ralentissement ou même une régression. D'autres, en revanche, ont connu une croissance plus forte qu'ils ne l'avaient prévue. Le résultat a été, selon le cas, des difficultés de planification, des capacités inemployées ou des demandes non satisfaites. Ni les facteurs démographiques ni la situation du marché du travail ne suffisent à expliquer ces erreurs. C'est pourquoi le Secrétariat de l'OCDE a essayé d'analyser les facteurs de la demande individuelle d'éducation de telle façon que les gouvernements soient mieux en mesure de prévoir leurs dépenses d'enseignement et/ou d'agir sur l'orientation et l'ordre de grandeur de la demande (1).*

Les facteurs qui déterminent l'individu à poursuivre ou à abandonner ses études au-delà de la scolarité obligatoire — et à choisir tel type d'étude de préférence à tel autre — peuvent être classés en quatre catégories :

### Caractéristiques psychologiques et individuelles

La plus décisive, d'après les études de l'OCDE, est la motivation professionnelle. L'importance accordée à divers éléments — recherche d'une certaine position sociale ou d'un salaire élevé notamment — est sujette à variations, mais la plupart des élèves et étudiants interrogés étaient animés en premier lieu par des préoccupations d'ordre professionnel. En France par exemple, les taux de progression des différentes séries du baccalauréat indiquent un intérêt de plus en plus marqué pour les matières qui

ouvrent le plus de débouchés professionnels : le nombre des élèves qui se présentent au baccalauréat de mathématiques, menant aux grandes écoles et ouvrant l'accès aux carrières les plus variées et les plus assurées, est en augmentation, alors que pour le baccalauréat de philosophie il est en régression. Mais les options dont la demande progresse le plus vite de toutes sont celles qui ont un rapport direct avec un secteur professionnel déterminé.

En Suède, malgré les changements intervenus récemment dans la composition de la population estudiantine, la concurrence reste vive dans les branches de l'enseignement supérieur qui offrent des débouchés assurés ou pratiquement assurés (médecine et études d'ingénieur). En Allemagne aussi, une enquête effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 4 000 étudiants environ montre que c'est le plus souvent le désir d'ac-

céder à une profession précise qui détermine le choix des études.

L'idée traditionnelle du rôle propre à chaque sexe paraît être aussi un des facteurs psychologiques qui influent de façon décisive sur les possibilités que les garçons et les filles estiment « raisonnables », bien que l'importance de ce facteur semble plus faible lorsque les parents ont un bon niveau d'éducation. Les filles ont souvent dans le domaine des études des ambitions supérieures à celles des garçons mais s'orientent en grande majorité vers certaines matières jugées « acceptables », comme la littérature et les langues, qui ont moins de débouchés professionnels et qui sont souvent moins intéressants sur le plan matériel. L'organisation des établissements et les niveaux exigés pour suivre ces études renforcent encore l'impression qu'elles « conviennent » particulièrement aux jeunes filles, et augmentent par conséquent pour l'avenir la probabilité de tels choix. Il semble que les filles soient souvent amenées, quelles que soient leurs aptitudes intellectuelles, à choisir des professions qui les maintiennent dans une position subalterne. L'étude de l'OCDE a montré qu'en Suède les étudiantes qui s'engagent dans les études d'infirmières et d'aides-soignantes sont en général, à en juger par les notes obtenues à l'école, d'un niveau supérieur aux étudiants (en majorité des garçons) qui entrent dans les facultés de médecine ; il est par ailleurs « plus difficile » d'entrer dans une école d'infirmières que dans une école d'ingénieurs.

Des efforts ont été faits dans un certain nombre de pays, particulièrement en

(1) Les études ont été effectuées dans cinq pays : Allemagne, France, Grèce, Royaume-Uni et Suède. De plus, un rapport analytique rassemble les résultats des recherches les plus récentes faites aussi bien dans ces pays que dans d'autres pays de l'OCDE.

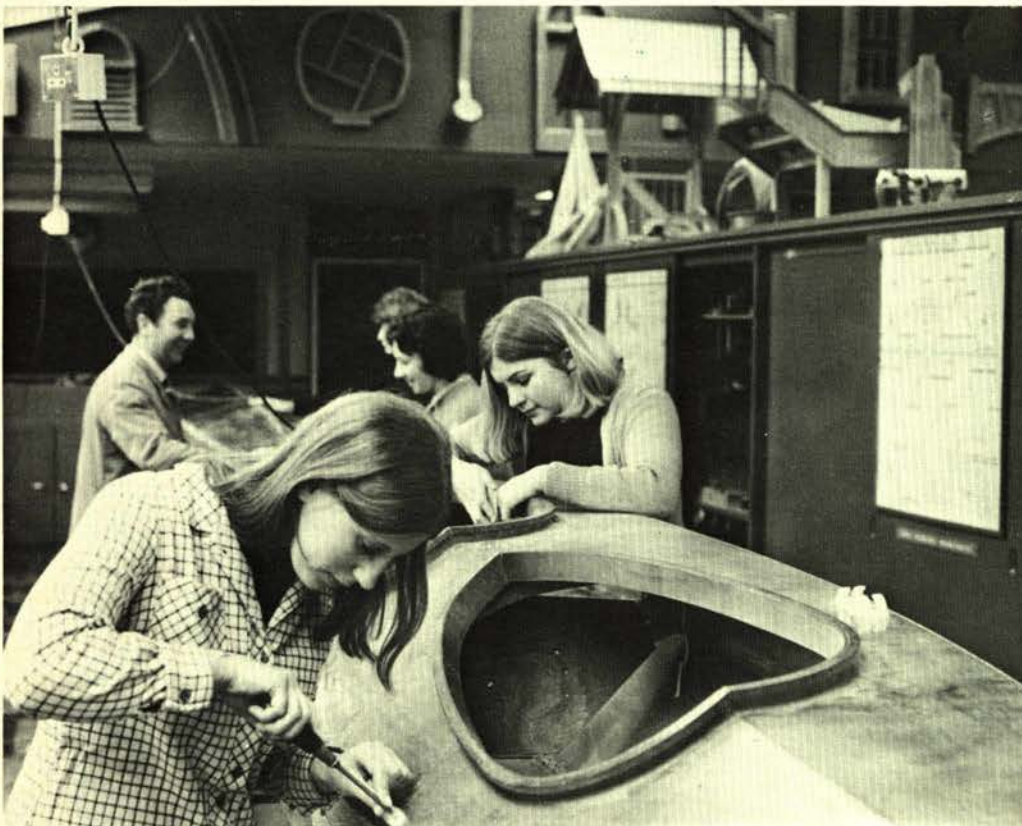
Scandinavie, pour réduire dans le choix des étudiants l'influence des idées traditionnelles sur les rôles masculins et féminins. On supprime par exemple les manuels dans lesquels les garçons et les filles apparaissent dans des rôles stéréotypés, et l'on rend mixtes, à titre facultatif ou même obligatoire, les disciplines traditionnellement masculines et féminines.

### Facteurs sociaux et familiaux

L'importance primordiale pour les choix scolaires des *origines sociales* d'un enfant — telles qu'elles ressortent de la profession du père et parfois de la mère — a été abondamment soulignée (2). L'expression désigne un ensemble d'éléments très divers : l'environnement culturel, le système de valeurs, la qualité de l'expression linguistique des parents, ce que l'on attend de l'enfant et de ses relations avec les autres, les méthodes d'éducation qui lui ont été appliquées, l'information sur les différents ensei-



*Des efforts sont faits pour éliminer des sujets étudiés l'influence des idées traditionnelles sur les rôles masculins et féminins; ci-contre au Royaume-Uni, ci-dessus en Belgique.*



gnements et carrières possibles, les habitudes et préférences en matière de lecture. Inévitablement, les familles situées en haut de l'échelle sociale offrent à leurs enfants un environnement privilégié qui se reflète dans leurs performances scolaires, leurs attitudes et leurs choix.

En dépit de nombreuses tentatives pour démocratiser l'accès à l'enseigne-

ment et pour atténuer l'incidence du milieu familial sur la réussite scolaire, toutes les études effectuées par l'OCDE insistent sur le rôle déterminant des origines sociales dans la carrière scolaire des enfants. Ce sont toujours les étudiants issus d'un certain milieu social qui — en Suède, en Allemagne et en Grèce — fréquentent les facultés pratiquant le *numerus clausus* (médecine et écoles d'in-

génieurs) et — en France — les grandes écoles; plus un établissement est intellectuellement sélectif, plus il l'est socialement.

Dans tous les pays, l'origine sociale semble être particulièrement cruciale au moment où il s'agit de prendre la décision de poursuivre ou non des études au-delà de la scolarité obligatoire; il existe une forte corrélation entre le choix opéré à ce moment là et l'origine sociale de l'élève. En Grande-Bretagne, par exemple, les élèves des *Fifth Forms* issus de milieux non ouvriers ont deux fois plus de chances de poursuivre leurs études que les enfants des milieux ouvriers. Cette situation, que l'on retrouve dans tous les pays, est peut-être due aux réactions qu'ont les élèves à l'égard de l'expérience scolaire. Une étude britannique montre qu'un grand nombre d'élèves abandonnent leurs études dès qu'ils ont atteint l'âge requis, parce qu'ils « en ont assez » de l'école et de l'atmosphère scolaire, et que ce sont pour la plupart des enfants de familles très modestes. Il serait intéressant, suggère le rapport de l'OCDE, d'en savoir davantage sur le « climat » et les conditions de la vie scolaire — de savoir par exemple s'il y a un

(2) Cette question est discutée en détail dans une publication de l'OCDE parue en 1975, *Influence du milieu social sur la réussite scolaire*, par Torsten Husén.

conflit fondamental entre ce que les jeunes attendent de l'enseignement et le comportement que l'on exige d'eux. Parmi les élèves qui veulent absolument quitter l'école le plus tôt possible, nombreux sont ceux qui ont pourtant de bons résultats aux examens de fin de scolarité, et dont on peut estimer par conséquent qu'ils ont réussi dans leurs études.

### Facteurs économiques et financiers

Dans tous les pays, les considérations d'ordre économique affectent les décisions des élèves et des parents, soit dans un sens positif dans la mesure où elles incitent à poursuivre des études dans les matières qui offrent la perspective de revenus élevés, soit de façon négative si elles dissuadent de poursuivre des études parce qu'il faut gagner sa vie le plus tôt possible.

L'analyse de l'OCDE montre clairement qu'il est plus onéreux pour les familles de faire poursuivre des études aux enfants âgés de 16 à 18 ans que plus tard lorsque les possibilités d'aide financière sont plus nombreuses. Mais si des jeunes qui sont doués quittent l'école à 16 ans, la perte est irréversible.

Il faudrait donc que les parents à revenus faibles et moyens soient encouragés par des incitations financières à maintenir leurs enfants dans l'enseignement secondaire du deuxième cycle, et qu'éventuellement une partie de l'aide financière existante soit transférée de l'enseignement supérieur vers l'enseignement secondaire.

### Facteurs structurels et institutionnels

#### ● Age, filières et matières clefs

L'âge joue un rôle important sur la demande individuelle. Pour deux raisons. Premièrement, les choix qui doivent se faire dès le jeune âge risquent d'être influencés par des contraintes immédiates telles que les notes obtenues, les pressions exercées par des camarades de classe ou l'intérêt du moment. Une fois grandi et mûri, l'enfant peut s'apercevoir que son choix n'a pas été le bon, mais, dans tous les pays étudiés, les décisions prises deviennent vite irréversibles; deuxièmement, dans certains pays, notamment en France, l'âge est un des critères importants retenu par l'enseignant lorsqu'il doit juger les capacités d'un enfant et donc l'orienter dans une certaine direction.

Le rapport suggère qu'il serait peut-être bon de réexaminer cet aspect de la question ainsi que l'importance attribuée à la réussite dans certaines matiè-

res. Les mathématiques aujourd'hui, comme le latin naguère, ouvrent l'accès des filières «nobles» aux étudiants qui réussissent dans cette matière, tandis que les autres ont l'impression d'avoir échoué dans leurs études; cela peut être le cas même si la matière en question n'est indispensable ni pour le déroulement normal de la scolarité, ni pour la profession à laquelle elle mène.

La nécessité d'un choix précoce ainsi que la longueur et la complexité des filières obligent finalement les enfants et leurs parents à élaborer des stratégies sophistiquées et à analyser les conséquences à long terme de choix apparemment simples. Le compromis entre les choix offrant «un grand intérêt mais un grand risque» et ceux offrant «un moindre intérêt mais une certitude de réussite» semble particulièrement crucial. Les enfants des milieux aisés peuvent prendre le risque de viser des filières socialement et professionnellement plus intéressantes; ils sont d'ailleurs encouragés à le faire par leur milieu familial. Par contre, les étudiants moins privilégiés - même de bon niveau - hésitent à tenter leur chance dans les branches qui peuvent offrir le plus d'avantages, parce qu'elles sont plus difficiles et qu'un échec pourrait entraîner des coûts prohibitifs. Ils se rallient donc généralement à des compromis qui se situent à un niveau d'aspiration plus bas: leur premier choix correspond au second choix des étudiants plus privilégiés, et la société y perd tout autant que l'individu. Si l'on s'employait à donner de la confiance

en soi à ceux qui en sont dépourvus, on inciterait des jeunes issus de couches plus larges de la société à tenter des carrières plus ambitieuses.

#### ● Le dilemme passage-terminus

L'équilibre entre la composante «terminus» et la composante «passage» a également une importance certaine. La prédominance de l'élément «passage» dans une filière indique aux élèves qui s'y engagent qu'ils devraient poursuivre leurs études au niveau supérieur. On peut donc considérer que ceux qui abandonnent, même s'ils ont passé avec succès l'examen final, ont en quelque sorte «échoué». Cette prédominance tend aussi à dévaluer le diplôme final sur le marché du travail. En revanche, si l'élément «terminus» domine, il peut être difficile pour les étudiants qui le souhaitent d'accéder au niveau suivant.

Les rapports par pays suggèrent clairement qu'une attention toute particulière doit être accordée à l'équilibre entre ces deux composantes dans les enseignements professionnels. La vocation terminale de l'enseignement technique qui prédomine actuellement dans la plupart des pays tend en effet à transformer ce dernier en «ghetto» qui reçoit les élèves les moins doués du système d'enseignement général. Mais en fait, il n'y a pas de raison pour qu'il en soit ainsi. En Suède, par exemple, on constate depuis quelques temps que les jeunes se détournent des enseignements théoriques et se dirigent plus volontiers vers des filières à tendance professionnelle. En France aussi, les séries techniques du baccalauréat gagnent rapidement du terrain.

#### ● Examens et politiques d'admission

Les études de l'OCDE montrent que beaucoup de choix scolaires sont faits en fonction des notes obtenues, particulièrement en mathématiques et en langues vivantes. C'est ainsi qu'en Suède, la «désaffection pour les sciences» semble liée à la difficulté d'obtenir dans les matières scientifiques des notes suffisamment élevées pour être admis dans un établissement d'enseignement supérieur avec *numerus clausus*. Bien que beaucoup d'élèves semblent s'intéresser aux sciences, le surcroît de travail et d'efforts qu'exigent ces disciplines ne leur semble pas avoir pour contrepartie de plus grandes chances de succès aux examens.

Les politiques d'admission dans chaque cycle de l'enseignement ont aussi une incidence considérable sur les choix des élèves au niveau précédent. Exem-

### Évolution des premières inscriptions dans l'enseignement supérieur pendant deux périodes de 10 ans

Pays	1964/5 1955/6	1974/5 1965/6	Diffé- rence taux d'accroissement
Danemark	2,9	1,8	— 1,1
France	2,7	1,2	— 1,5
Allemagne	1,5	2,1	0,6
Italie	2,1	2,2	0,1
Japon	1,6	1,5 (1)	— 0,1
Pays-Bas	2,5	1,4	— 1,1
Suède	3,2	1,3	— 1,9
Royaume-Uni	1,7	1,4 (2)	(— 0,3)
États-Unis	1,7	1,0 (2)	(— 0,7)
Yougoslavie	1,8	2,0	0,2

(1) Dernière année 1972-73.

(2) Dernière année 1973-74.





Une meilleure information pour les élèves — et les parents — peut contribuer à réduire l'importance du milieu socio-culturel dans le choix des études.

ple: par suite des modifications fréquentes apportées aux conditions d'entrée dans l'enseignement supérieur, certains élèves ont délibérément choisi des filières moins difficiles au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, afin d'être sûrs d'obtenir des notes suffisamment élevées pour pouvoir entrer dans l'établissement de leur choix. De telles stratégies nécessitent une connaissance étendue des conséquences probables des différents choix possibles, ce qui désavantage considérablement les élèves moins bien informés.

Enfin, certaines politiques d'admission incitent les étudiants qui s'estiment qualifiés à continuer leurs études aussi longtemps que possible, même s'ils ne sont pas motivés, et à viser le plus haut possible de manière à pouvoir ensuite, si nécessaire, se réorienter vers des objectifs moins ambitieux. Dans les cas où cette réorientation est difficile, les étudiants sont conduits à persévérer le plus

longtemps possible avant d'abandonner. Cela montre tout l'intérêt qu'il y aurait à rompre avec le système du passage « automatique » et immédiat d'un niveau à l'autre de l'enseignement, en encourageant les élèves à marquer une pause avant de poursuivre leurs études. L'on voit aussi la nécessité d'une politique qui permette plus facilement d'entrer dans l'enseignement supérieur à un âge plus avancé, et l'avantage qu'il y aurait à donner plus nettement le caractère « terminus provisoire » à un grand nombre sinon à la plupart des enseignements du deuxième cycle du secondaire.

### La nécessité d'une meilleure information

Il est très difficile d'agir directement, du moins à court terme, sur certains de ces facteurs, particulièrement ceux qui sont liés au milieu socio-culturel des élèves; d'autres au contraire, notamment les facteurs institutionnels et structurels,

sont plus sensibles à l'action des pouvoirs publics. Les travaux de l'OCDE dans ce domaine vont se poursuivre, mais une première conclusion semble déjà se dégager des études qui ont été faites jusqu'ici: la nécessité d'améliorer les services d'information susceptibles d'apporter une aide à la fois aux parents et aux élèves.

L'on constate souvent aujourd'hui un certain vide dans l'information donnée sur les possibilités de formation et d'emploi; les décisions sont prises en fonction de renseignements périmés ou de valeurs dépassées, spécialement lorsque le système d'enseignement subit des transformations rapides.

La plupart des décisions prises par les enfants sont naturellement très influencées par les parents, surtout lorsqu'ils ont un niveau d'éducation élevé, mais ces derniers risquent de ne pas être au courant des données les plus récentes en matière de choix des études. En tout cas, il est vraisemblable que les parents seront d'autant mieux informés qu'ils sont plus aisés. Les enfants issus de milieux privilégiés sont donc encore favorisés sur le plan de l'information. Les enfants les moins avantagés au contraire dépendent tout au long de leurs études de sources d'information extérieures à la famille — en général des services d'orientation scolaire lorsqu'il en existe. Les études de l'OCDE mettent très nettement en relief le rôle capital de l'information et de l'orientation dans les décisions des élèves d'origine modeste en ce qui concerne leurs études et carrières.

Pour être efficace, un système d'information devrait d'abord comporter un bon service d'orientation scolaire, et aussi un dispositif permettant de renseigner plus régulièrement les parents sur les modifications des structures et des programmes et sur leurs conséquences. Un système bien conçu devrait aussi recueillir, analyser et diffuser les informations relatives aux conditions actuelles ou futures du marché du travail.

L'idéal serait que les systèmes d'information puissent recueillir des données sur les facteurs à long terme, qui sont les plus stables, mais même un système centré sur les variables à court terme pourrait être très utile pour la planification. L'étude de l'OCDE suggère la possibilité de mettre en place une méthode de collecte des données qui permettrait de suivre l'évolution des attitudes des élèves, surtout parmi les groupes dits « marginaux » — et qui constituerait le premier élément d'un système d'alerte pour les besoins de la planification de l'éducation.

# L'accès à l'enseignement supérieur : sélection élitiste ou égalitariste ?

*L'idée de limiter l'entrée à l'enseignement postsecondaire gagne du terrain. Considérée auparavant surtout comme un moyen de maintenir la qualité de l'enseignement, la sélection est de plus en plus préconisée au nom de l'équité. Elle permet en effet d'utiliser diverses formes de « discrimination positive » en faveur d'individus ou de catégories défavorisés. Les avantages et les inconvénients d'une sélection plus stricte sont discutés dans l'article qui suit par Dorothea Furth, de la Direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation.*

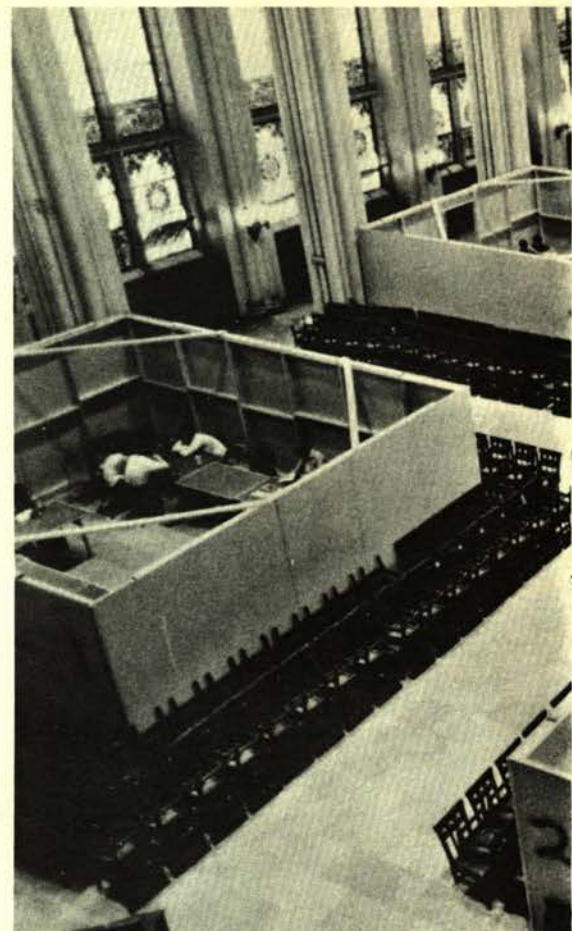
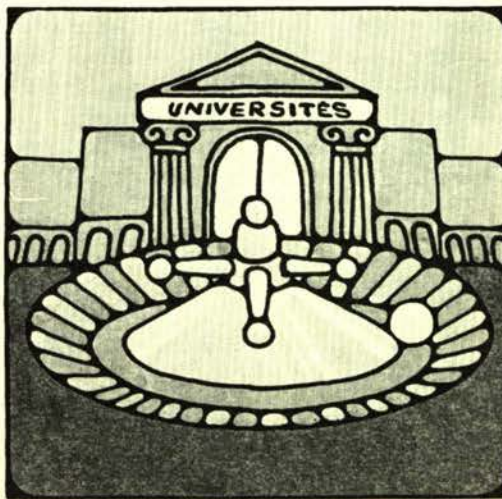
La question de l'accès à l'enseignement postsecondaire est passée au cours des dernières années au premier plan des débats politiques et universitaires dans les pays de l'OCDE (1). Là où le libre accès à l'université est une tradition séculaire — dans les pays d'Europe continentale — on n'aborde pas le problème de la même façon qu'aux États-Unis, au Canada, au Japon ou au Royaume-Uni, où la sélection existe depuis longtemps et où, si elle a été souvent critiquée, voire aménagée, elle n'a jamais été sérieusement remise en cause.

Il y a peu de temps encore, à la fin des années soixante, les propositions tendant à introduire la sélection dans les universités européennes étaient vivement contestées par des groupes aux conceptions éducatives et sociales très différentes. Tout d'abord, on considérait que la limitation de l'accès allait à l'encontre des droits civiques fondamentaux de l'individu. En effet, la plupart des diplômes qui sanctionnaient la réussite des études secondaires générales (Abitur, baccalauréat, Matura) non seulement marquaient l'achèvement des études, mais donnaient aussi le droit d'entrer à l'université. Par ailleurs, l'absence de procédures d'évaluation précises et fiables permettant de prévoir la réussite au cours des études ultérieures et dans la vie professionnelle, ainsi que la partialité sociale inhérente aux tests et aux examens étaient autant d'arguments alimentant le scepticisme des tenants d'une conception élitiste de l'université aussi bien que des partisans d'une plus grande démocratisation des études universitaires.

Il est intéressant de noter qu'avant la fin des années soixante, les étudiants et

les enseignants — même les plus radicaux — ne voyaient pas toujours le rapport entre la question de l'accès limité à l'université et le processus de sélection existant dans le reste du système éducatif. On évoquait rarement le fait que seule une minorité de privilégiés, qui avait au préalable réussi à franchir les barrières jalonnant le système, bénéficiait en réalité de la « liberté d'accès » à l'université. Même ceux qui, à juste titre, avançaient que la sélection aurait pour principal résultat d'interdire l'accès à l'université aux élèves d'origine modeste (encore peu nombreux mais en augmentation constante) qui parvenaient à y entrer, semblaient beaucoup moins critiques à l'égard des formes déguisées de sélection aboutissant aux mêmes résultats. Il s'agit notamment à cet égard de l'élimination d'un grand nombre de ces étudiants au cours des premières années des études universitaires.

La décennie actuelle semble marquée par d'importantes modifications des politiques d'admission dans l'enseigne-

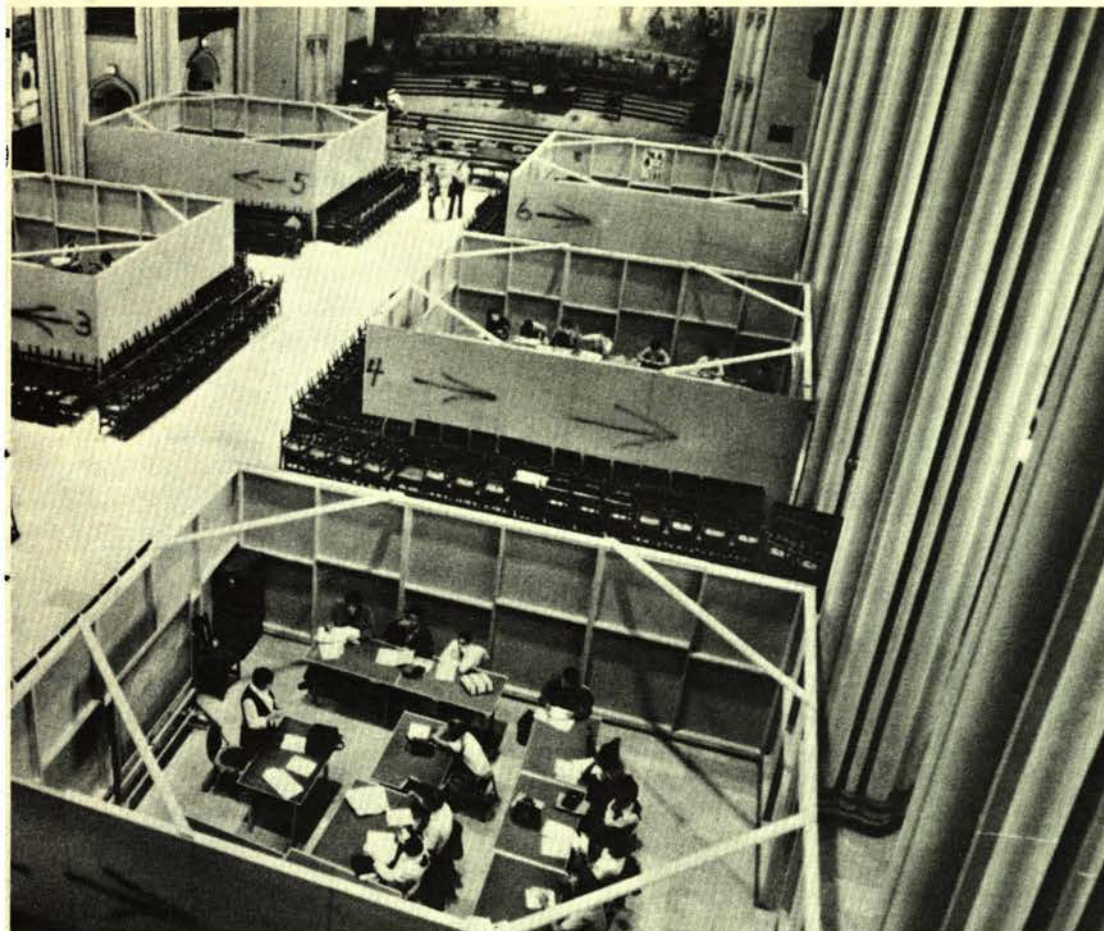


*A University of the City of New York qui pratique le grand*

ment postsecondaire. Si les contraintes financières et la situation de l'emploi ont certainement beaucoup contribué à accélérer cette évolution, les dernières propositions et les réformes récemment entrées en vigueur reposent aussi sur des considérations pédagogiques et sociales qui témoignent d'une attitude nouvelle à l'égard de la sélection.

D'un point de vue pédagogique, l'introduction progressive du *numerus clausus* dans les universités européennes est directement liée aux efforts faits pour atténuer la sélection aux niveaux antérieurs de l'enseignement et la faire intervenir seulement à un stade ultérieur. Ce transfert s'est effectué il y a assez longtemps déjà dans certains pays non européens (États-Unis, Japon, Canada), où coexistent des universités sélectives et des systèmes secondaires de masse. S'il est vrai que la limitation de l'accès à l'université dans les pays européens résulte pour une part de la démocratisation de l'enseignement secondaire, on peut aussi avancer que certaines formes de sélection au niveau postsecondaire peuvent contribuer pour beaucoup à la démocratisation des écoles secondaires et y accélérer l'introduction de réformes. Les

(1) Ce problème est traité dans *La sélection et le rôle des diplômes dans l'enseignement et l'emploi qui sera publié prochainement.*



une politique d'accès libre, on a installé pour gagner de la place des équipements provisoires dans d hall.

gouvernements seront plus facilement enclins à développer et à diversifier le deuxième cycle de l'enseignement secondaire si le diplôme obtenu à son issue ne garantit pas automatiquement l'accès direct à l'enseignement postsecondaire car ils ne seraient pas, dans ce cas, contraints de développer ce dernier parallèlement et en même temps.

De puissants arguments d'ordre social militent aussi en faveur de politiques de sélection plus explicites et plus organisées au niveau postsecondaire, notamment dans les secteurs où en fait l'enseignement donne lieu à des transferts de ressources importants au profit des catégories les plus privilégiées de la population. On fait valoir en effet que les politiques consistant à réagir seulement en fonction de la demande individuelle d'éducation telle qu'elle s'exprime spontanément — ce qui était la règle pendant les années cinquante et soixante — profitent surtout aux jeunes diplômés de l'enseignement secondaire issus de la moyenne bourgeoisie, qui sont déjà favorisés par l'augmentation des possibilités au niveau secondaire. Ce sont des considérations de ce type qui font que l'on préconise ce que l'on peut appeler des *politiques d'admission plus discriminatoires au niveau postsecondaire*.

D'après un objectif clairement énoncé par plusieurs pays Membres, les restrictions imposées à l'entrée dans l'enseignement postsecondaire ne doivent pas être les mêmes pour tous les candidats. Deux groupes au moins doivent faire l'objet de politiques différentes :

- les élèves issus de l'enseignement secondaire, notamment ceux qui viennent directement de sections préparant à l'entrée à l'université, doivent être soumis à des procédures de sélection plus strictes
- les adultes et les jeunes qui ne sont pas titulaires de certificats et de diplômes de l'enseignement formel doivent bénéficier d'un accès plus facile.

Les jeunes issus de l'enseignement secondaire continuent de représenter la grande majorité de ceux qui demandent de bénéficier de l'enseignement postsecondaire. A l'exception de certains pays — États-Unis, Canada, Norvège, Australie, Royaume-Uni, Suède — le nombre des adultes qui entrent dans l'enseignement supérieur sans avoir les diplômes normalement requis reste marginal. Il est pratiquement nul dans les établissements hautement sélectifs. Les deux catégories sont à l'heure actuelle soumises à des procédures d'admission différentes.

## La sélection parmi les diplômés de l'enseignement secondaire

La tendance qui consiste à limiter l'accès à la plupart des secteurs du niveau postsecondaire et à dissuader dans bien des cas les jeunes issus des filières traditionnelles de l'enseignement secondaire de passer directement au niveau suivant, a fait venir au premier plan la question de savoir quels méthodes et critères utiliser pour faire une sélection équitable parmi ces candidats.

### • L'effet rétroactif

Ce problème concerne au plus haut point la politique générale de l'éducation, car il détermine la nature des liens entre l'enseignement secondaire et postsecondaire et influe ainsi sur l'évolution ultérieure de chacun de ces deux secteurs. En effet, si l'on veut à la fois avoir plus largement accès à l'enseignement secondaire et soumettre l'admission au niveau supérieur à des conditions plus rigoureuses, il faut admettre logiquement que le diplôme de fin d'études secondaires ne pourra plus suffire pour entrer dans tel établissement ou entreprendre telles études. Étant donné que les conditions supplémentaires prennent le plus souvent la forme du choix de certaines matières et/ou de l'obtention de certaines notes au niveau précédent, les écoles secondaires risquent de se trouver dans l'obligation d'accorder à leur rôle de pré-sélection une importance excessive aux dépens de leurs autres fonctions.

La liberté d'accès présente l'avantage de permettre à certains étudiants de faire leurs preuves durant les premières années d'études, ce qui est sans aucun doute un argument pour les partisans de la sélection « naturelle » après l'entrée. Mais si cette dernière chance est supprimée et s'il n'existe pas de sérieuses possibilités d'éducation récurrente, la compétition pour entrer dans les sections des classes secondaires terminales à haute « capacité de passage » et l'émulation suscitée par les notes ou autres indicateurs à ce niveau seront certainement plus vives que par le passé, puisque les conséquences seront encore plus décisives pour l'avenir de l'étudiant. On observe déjà dans différents pays des signes évidents de cet effet rétroactif, notamment en Allemagne où l'admission aux universités a été subordonnée à des conditions plus rigoureuses alors même que le nombre des demandes ne cesse d'augmenter.

L'admission dépend de différences minimales dans les notes de l'école secon-

daire, souvent exprimées en décimales. Cette méthode de sélection engendre une féroce compétition qui rend difficile l'enseignement et l'évaluation à ce niveau ; elle ne peut guère être considérée comme probante et suscite la réprobation de toutes les parties concernées.

#### ● *La demande artificielle*

D'autre part, l'importance qu'accordent aux notes et aux options de l'école secondaire les établissements d'enseignement supérieur qui pratiquent la sélection tend à favoriser un phénomène de « demande artificielle ». Les élèves qui ont obtenu de bonnes notes ou qui viennent de sections « nobles » s'engagent dans des filières, dont l'entrée est limitée, sans être nécessairement intéressés par les études ou par les professions auxquelles elles mènent. Simplement elles leur paraissent, souvent à juste titre, garantir une meilleure qualité d'enseignement et de meilleures perspectives d'emploi et de rémunération. C'est ainsi que de nombreux jeunes qui ont de bons résultats en mathématiques et dans les autres sciences fondamentales (qui servent généralement de critères de sélection) se destinent souvent aux études de médecine sans être ni motivés ni particulièrement qualifiés pour la pratique de la profession.

#### ● *Le critère de la « motivation »*

Certains pays européens, la Suède, la Norvège, l'Allemagne et les Pays-Bas par exemple, commencent à utiliser des procédures destinées à atténuer les injustices provenant de l'importance excessive accordée aux résultats scolaires comme critères de sélection pour l'enseignement supérieur. Si les candidats sont toujours classés en fonction de ces résultats, on s'efforce de constituer des catégories moins nombreuses et plus larges et de les utiliser seulement comme un premier classement assez général.

Étant donné qu'on admet que les différences marginales peuvent être dues à la chance ou à d'autres variables aléatoires, on procède ensuite à une différenciation plus précise au moyen de critères autres que les résultats scolaires. Il peut s'agir de tirages au sort ou de moyens de déterminer le degré de motivation des candidats, par la prise en compte de l'expérience professionnelle, des activités extra-scolaires ayant un rapport avec les études choisies, etc.

On prend de plus en plus en considération la motivation, et certaines expériences sont en cours qui consistent à admettre dans des établissements sélec-

tifs un certain quota d'élèves très motivés bien que leurs autres qualifications soient insuffisantes. Il semble que les résultats ultérieurs de ces élèves soient égaux et parfois même supérieurs à ceux des candidats qui ont les qualifications normalement requises.

Mais la difficulté consiste alors, outre celle de définir les indicateurs de motivation, à faire accepter des décisions qui peuvent conduire à admettre des étudiants qui, suivant les critères habituels et formels, sont moins qualifiés que ceux dont la candidature est repoussée. L'exemple le plus connu du type de conflit qui peut résulter de l'application de quotas, en l'occurrence raciaux, est l'affaire De Funis contre l'université de Washington. Elle a montré que l'utilisation de critères de sélection non scolaires ne faisait pas l'unanimité, ni au plan national ni dans les milieux universitaires. Il y a d'autres cas aux États-Unis et aussi en Allemagne, où des candidats écartés, bien qu'étant qualifiés, ont fait appel devant les tribunaux.

#### ● *Le critère des notes scolaires*

Aux États-Unis, les notes scolaires sont encore considérées de façon générale comme le meilleur critère pour l'admission dans les collèges et universités, mais on utilise conjointement des tests d'aptitude et de connaissances normalisés qui permettent de comparer au niveau

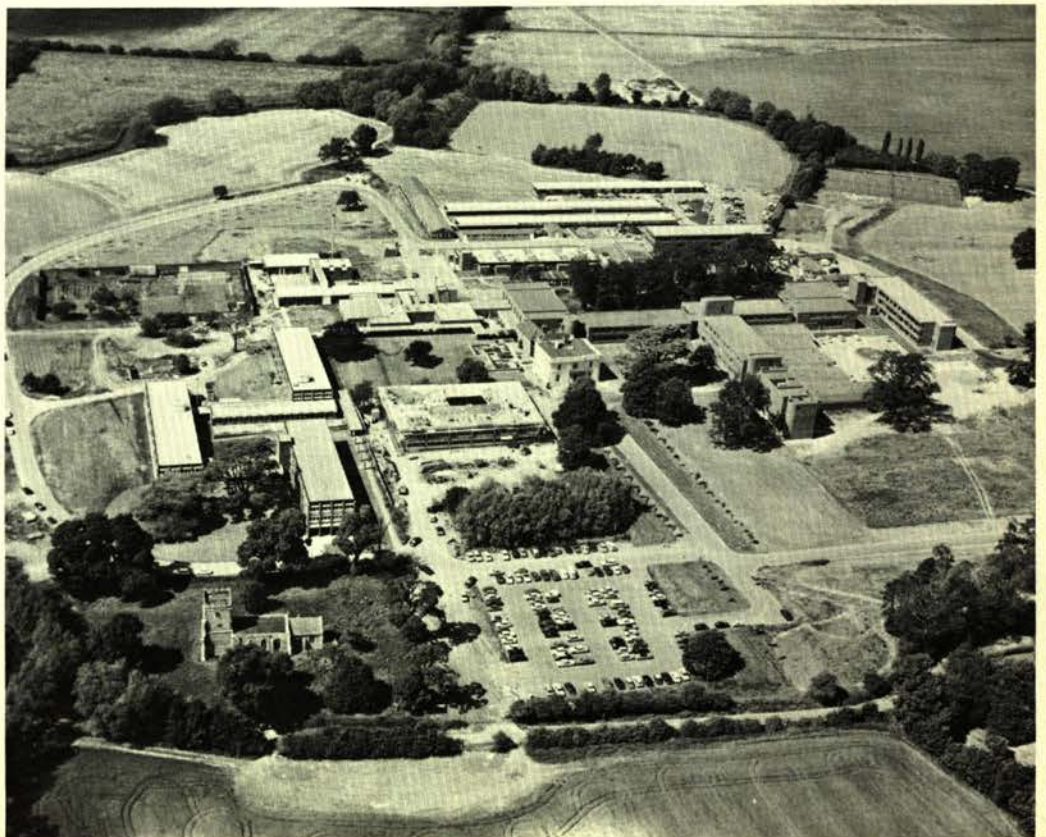
national des candidats issus d'un système scolaire extrêmement décentralisé et diversifié. Mais depuis quelque temps certains observateurs du système américain mettent en question les hypothèses qui justifient l'emploi d'indicateurs de probabilité, fondés ou non sur les résultats scolaires, pour déterminer l'admission dans les établissements sélectifs.

L'une des critiques formulées à l'encontre de l'utilisation exclusive des notes et des résultats de tests, est que si ceux-ci permettent de prévoir dans une certaine mesure les résultats qui seront obtenus au niveau d'enseignement suivant, ils n'ont guère de rapport avec les performances de l'individu au-delà du système éducatif. Mais en fait, si les notes et diplômes pouvaient vraiment mesurer les qualités qui, en principe, sont considérées comme indispensables à la réussite scolaire — capacité d'analyse et de critique, aptitude à résoudre les problèmes, etc. —, ils constitueraient, beaucoup mieux qu'à l'heure actuelle, des indicateurs sûrs et utiles, même pour la délivrance des titres professionnels et l'insertion dans la vie active.

#### ● *L'aptitude d'exercer un métier*

Lorsqu'on a pris conscience de l'inadaptation de certains programmes scolaires et du « décalage » de plus en plus évident entre l'enseignement et l'emploi, il est apparu nécessaire de définir de nouvelles compétences scolaires et

*Il faut avoir au moins vingt et un ans pour entrer à l'Open University britannique.*



professionnelles. Des recherches sont en cours aux États-Unis, non seulement dans le but de réformer les procédures d'admission ou de faire inclure dans les programmes scolaires l'acquisition de compétences professionnelles, mais aussi pour montrer que ces compétences peuvent être acquises à l'extérieur du système éducatif.

### ● La notion de « valeur ajoutée »

On applique à l'heure actuelle la notion de valeur ajoutée aux objectifs de l'enseignement supérieur en faisant ressortir que : « les procédures d'admission ont pour objet de sélectionner les étudiants qui sauront tirer profit du processus éducatif, quel que soit leur niveau à l'entrée. Cependant, lors de l'admission dans les établissements sélectifs, les examinateurs se comportent plutôt comme des pronostiqueurs de courses de chevaux : ils essaient simplement de repérer des gagnants. La seule chose qui intéresse un pronostiqueur, soulignons-le bien, c'est de prévoir les performances du cheval, et non de l'aider à courir mieux ou plus vite » (2).

Tous ces différents arguments montrent que le débat sur l'accès à l'enseignement supérieur et sur la sélection au cours des études restera vain si l'on n'examine pas de près les méthodes et les critères utilisés pour la sélection et leurs effets probables sur les différents groupes concernés.

### Facilités d'accès pour les adultes

D'après ce qu'on peut observer dans la plupart des pays Membres, il semble bien que l'accroissement lent et continu du nombre des adultes qui entre dans le système éducatif aura une influence décisive sur l'évolution de l'enseignement postsecondaire. Les opinions peuvent diverger sur le point de savoir si certains changements prévisibles sont nécessaires ou souhaitables, mais il est sûr que, soit les établissements d'enseignement supérieur se modifient pour être en mesure de répondre à la demande de ces catégories nouvelles, soit on assistera à des transferts de ressources en faveur d'autres établissements et secteurs. Adapter l'enseignement postsecondaire aux exigences d'une politique d'éducation récurrente et faciliter l'accès des adultes ne se justifient pas seulement par des raisons d'ordre social : elle peut être également souhaitable du point de vue pédagogique, car l'ouverture plus large des établissements d'enseignement supérieur aux adultes rendra sans doute plus aisé la réforme de ces établisse-

ments, et les aidera peut-être même à survivre.

Les systèmes récents se caractérisent de façon générale par le fait qu'ils dispensent les adultes de l'obligation de posséder certains titres scolaires, en admettant que l'expérience professionnelle ou la motivation sont des gages au moins aussi sûrs de réussite dans les études supérieures.

### ● Âge minimum

L'un des moyens de toucher des groupes plus âgés ne possédant pas les diplômes requis est d'imposer comme condition d'admission un âge minimum, généralement situé entre 21 et 25 ans, qui garantit que les candidats ont quitté le système scolaire depuis un certain temps déjà. A l'*Open University* britannique, où l'âge est le seul critère d'entrée, les étudiants sont admis pour une période d'essai durant laquelle on contrôle leur aptitude à suivre l'enseignement dispensé. Là où le nombre des places est limité, c'est la date du dépôt de la demande qui joue.

### ● Expérience professionnelle

Une autre formule, relativement récente et sans doute plus intéressante, consiste à prendre en compte l'expérience professionnelle des candidats. Dans les pays peu nombreux qui appliquent des formules de ce genre, les définitions retenues pour l'expérience professionnelle, les solutions adoptées pour l'évaluer et l'importance relative accordée à ce critère sont très variables.

La « formule 25/4 », récemment mise sur pied en Suède, est sans doute l'exemple le plus connu en Europe occidentale d'une politique nationale tendant à assurer une plus large participation des adultes à l'enseignement supérieur. Cette formule prévoit des conditions spéciales d'admission pour les candidats âgés de 25 ans au moins et justifiant au minimum de quatre années d'expérience professionnelle. Le sens donné à ce dernier terme est très large, puisqu'il comprend tous les types d'activité, rémunérée ou non, y compris la garde des enfants par exemple. Les épreuves d'admission, en revanche, sont conçues de façon plus traditionnelle : les candidats doivent passer des examens du niveau de fin d'études secondaires dans les disciplines correspondant aux études auxquelles ils se destinent.

En France, l'université de Vincennes entend par expérience professionnelle une activité à temps complet durant deux ans impliquant cotisations à la sécurité

sociale. L'admission est accordée sans autre formalité aux candidats qui remplissent cette condition et sont âgés de 21 ans ou de 25 ans au moins suivant le cas. Il est intéressant de noter cependant, qu'un certain nombre de départements de cette université ne peuvent délivrer que des diplômes qui, dans les milieux universitaires (mais peut-être pas dans les milieux professionnels) sont considérés comme de moindre valeur que les diplômes nationaux traditionnels délivrés par la plupart des universités.

Parmi les pays de l'OCDE, les États-Unis et le Canada sont sans doute les plus avancés à la fois par la variété des formules proposées et par le nombre des adultes auxquels elles s'appliquent. On y accorde moins d'importance à la durée et au genre du travail effectué qu'aux connaissances acquises à l'extérieur du système éducatif. Le difficile problème de l'évaluation des connaissances pratiques (*experiential learning*, selon le terme utilisé aux États-Unis) prend dans ces pays une importance capitale, puisqu'il s'agit non seulement, en vertu de l'expérience antérieure, de décider de l'admission, mais aussi de déterminer la valeur pour laquelle cette expérience sera prise en compte pour l'obtention d'un diplôme.

Aucun pays ne définit l'expérience professionnelle en termes très précis ou établit des relations entre certaines activités professionnelles et l'accès à certains types d'établissements ou d'études. Cela tient sans doute, entre autres raisons, au fait qu'il serait difficile aux universitaires et aux administrateurs de l'éducation de classer les emplois en fonction de l'intérêt qu'ils présentent pour chacune des filières de l'enseignement postsecondaire. En fait, les problèmes techniques que pose déjà l'évaluation, deviendront peut-être encore plus ardues à l'avenir, si le flux des candidats à l'admission dans l'enseignement supérieur s'accroît du nombre de ceux qui sollicitent l'accès en raison de leur expérience professionnelle. Au demeurant il paraît préférable, pour des raisons de politique sociale, de ne pas définir trop étroitement cette notion. Il est prévisible que plus cette expérience se situera à un niveau élevé dans la hiérarchie des emplois, plus elle sera considérée comme une qualification pour l'admission dans un établissement universitaire. Aussi convient-il, tout en reconnaissant l'influence indirecte exercée par le métier de l'individu sur la réussite ultérieure

(2) A. Asti: «The Myth of Equal Access» in *Chronicle of Higher Education*, 29 septembre 1975.

de ses études, d'éviter d'en faire un critère de sélection officiel.

Enfin, décider de l'admission des candidats en fonction du rapport entre leur expérience pratique et les études envisagées, implique que l'on court le risque de créer des injustices sociales. Si, par exemple, l'entrée dans les facultés de médecine devait dépendre essentiellement de l'emploi antérieur dans un hôpital ou l'équivalent, les candidats issus des milieux privilégiés auraient sans doute beaucoup plus de facilités pour trouver un emploi de ce genre grâce à leurs relations, et pourraient attendre le temps nécessaire pour qu'une vacance d'emploi se produise. Dans ce cas le recrutement aurait finalement un caractère de sélection sociale encore plus affirmé

que le système fondé sur les résultats scolaires antérieurs.

\* \* \*

Au stade actuel on peut seulement conclure qu'ouvrir à de nouveaux types de candidats les portes des établissements d'enseignement postsecondaire n'est qu'un premier pas vers une politique plus égalitariste. Les résultats seront maigres si l'on ne met pas simultanément en place des programmes multiples et variés consistant à activement essayer d'atteindre ceux qui ont le plus besoin d'un complément d'éducation et de s'assurer que ce sont eux qui bénéficient réellement des options et des ressources nouvelles.

# L'aide financière aux étudiants

*Étudier les politiques d'admission à un type ou à un niveau d'enseignement quelconque sans considérer en même temps le mode de financement des études n'a guère de sens. Ainsi pour démocratiser l'enseignement supérieur il ne suffit pas d'en ouvrir largement l'accès si des obstacles d'ordre financier empêchent les étudiants d'y entrer et d'y rester le temps voulu. L'article qui suit de Maureen Woodhall (Royaume-Uni), consultante auprès de l'OCDE, s'appuie sur une étude qui décrit de quelle façon ce problème est traité dans les pays Membres.*

**D**ans beaucoup de pays, les dépenses consacrées à l'aide aux étudiants ont augmenté depuis une dizaine d'années dans des proportions considérables et, en conséquence, on a été amené à s'interroger de plus en plus sur l'efficacité et sur l'équité de cette aide. Soucieux d'accroître l'égalité des chances et contraints par les difficultés budgétaires actuelles de veiller de très près à l'emploi des ressources, plusieurs gouvernements ont été conduits à revoir leurs systèmes d'aide. Il est probable que cette question va continuer dans les années à venir d'avoir une grande importance à cause du changement de tendance qui se dessine dans les domaines des dépenses publiques, de la demande d'enseignement supérieur et des perspectives d'emploi pour les diplômés.

Tous les pays accordent, sous une forme ou sous une autre, une aide financière aux étudiants pour qu'ils puissent subvenir aux frais de leurs études. Les sommes reçues peuvent leur permettre soit de payer leurs droits de scolarité, soit

dans les pays où les études universitaires sont gratuites, d'assurer leurs dépenses de subsistance. Dans les ressources dont peut disposer un étudiant la part respective de l'aide publique, du revenu d'un travail à temps partiel et des contributions des parents, varie considérablement selon les pays (voir tableau).

Les programmes d'aide sont également très divers. La plupart des gouvernements accordent simultanément plusieurs types différents d'allocations pour les études supérieures. Dans les dix pays étudiés (1) on ne trouve pas moins de dix différentes catégories d'aide :

- sommes versées aux universités ou à d'autres établissements d'enseignement supérieur pour couvrir les frais des études et leur permettre de réduire ou de supprimer les droits universitaires
- bourses données sans aucune condition à tous les étudiants
- bourses allouées à un nombre limité de candidats en fonction de leurs résultats ou de leurs mérites
- bourses diverses attribuées sur justifi-

cation des ressources aux étudiants en fonction de leurs besoins financiers

- prêts gouvernementaux remboursables à faible taux d'intérêt ou, dans certains cas, sans intérêt
- garanties d'État pour des prêts consentis à faible taux d'intérêt par des banques ou autres établissements privés
- emplois à temps partiel au titre de programmes spéciaux pour les étudiants
- réduction des prix des repas, du logement, des transports, des services médicaux
- versements de la sécurité sociale aux étudiants
- allègements fiscaux pour les parents d'étudiants.

## Objectifs de l'aide

Le but essentiel de tous les programmes d'aide aux étudiants est d'éviter que le manque de ressources financières n'empêche ceux qui en auraient autrement la possibilité de poursuivre leurs études. Dans certains pays, c'est ce principe de l'égalité des chances qui est le motif dominant, tandis que dans d'autres, les besoins du marché de l'emploi sont importants aussi ; il peut par exemple s'agir d'attirer les jeunes vers les carrières de l'enseignement. De nombreux systèmes d'aide sont spécialement conçus pour les étudiants de familles modestes, mais dans d'autres cas l'objectif du gouvernement est explicitement de traiter tous les étudiants de la même façon et de favoriser leur indépendance financière.

## Droits de scolarité

Les droits de scolarité ont été abolis dans presque tous les établissements d'enseignement supérieur dans cinq des pays étudiés : Allemagne, Australie, France, Norvège et Suède. Ils subsistent dans les cinq autres mais leur montant varie considérablement. Les droits sont faibles et pourraient être bientôt supprimés aux Pays-Bas, alors qu'au Japon et aux États-Unis ils constituent une source importante de financement, en particulier pour les universités et les collèges privés.

Mais dans plusieurs pays, la politique adoptée en la matière est en train de changer : le gouvernement britannique a proposé un fort relèvement des droits universitaires à partir de 1977 et en Australie on envisage de réintroduire de tels

(1) Allemagne, Australie, Canada, États-Unis, France, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.

droits pour certaines catégories d'étudiants.

### Bourses et prêts

Au Royaume-Uni et en Australie, l'aide financière que l'État accorde aux étudiants est fournie presque exclusivement sous forme de bourses. Le système australien actuellement en vigueur (*Tertiary Education Allowance Scheme*) a été introduit en 1973 au moment où le gouvernement supprimait les droits universitaires. Au Japon, la totalité de l'aide aux étudiants se présente sous forme de prêts qui dans la plupart des cas doivent être entièrement remboursés. Seuls les étudiants de très bon niveau et ceux qui se destinent à l'enseignement ou à la recherche peuvent bénéficier d'une remise partielle.

Dans les autres pays, les étudiants reçoivent une aide qui se compose dans des proportions variables à la fois de bourses et de prêts. Au Canada par exemple, la moitié environ du montant total de l'aide reçue par un étudiant doit être remboursée; en Suède cette proportion est de 85%. Aux États-Unis, certains étudiants obtiennent uniquement des prêts, tandis que d'autres ont droit à des bourses ou peuvent bénéficier du programme travail-études subventionné par le gouvernement fédéral.

### L'aide directe aux étudiants dans neuf pays de l'OCDE 1974/75

Forme de l'aide et pourcentage des étudiants bénéficiaires

	Forme de l'aide accordée par l'État	Proportion d'étudiants bénéficiant de l'aide (%)
Allemagne	bourses + prêts	45
Australie	bourses	58
Canada	bourses + prêts	25
États-Unis	bourses, prêts, travail-études	10-25
Japon	prêts	10
Norvège	prêts + bourses	70
Pays-Bas	prêts + bourses	n.d.
Royaume-Uni	bourses	90
Suède	prêts + bourses	70

### Combien d'argent pour combien d'étudiants?

La proportion d'étudiants qui reçoivent une aide financière est de 70 à 90% en Scandinavie et au Royaume-Uni, d'environ 50% en Allemagne et en Australie et de 25% ou moins au Canada, au Japon et aux États-Unis (voir tableau).

Une comparaison directe de la valeur moyenne des bourses ou des prêts dans les différents pays risque d'être trompeuse, car les coûts de l'enseignement varient considérablement selon les pays et selon les établissements. Cependant le contraste est net entre d'une part la Norvège et la Suède — où les études sont presque partout gratuites et où les étudiants reçoivent sous forme de prêts et de bourses combinés un montant annuel de 2 000 à 3 000 dollars pour leurs frais de subsistance — et d'autre part le Japon et les États-Unis — où les prêts, censés couvrir à la fois les droits universitaires et les frais de subsistance, ne dépassent pas en moyenne 330 et 1 000 dollars respectivement.

### Conditions de remboursement

Dans tous les pays qui ont un système de prêts pour les étudiants, l'État accorde sous une forme ou sous une autre des bonifications d'intérêt qui ramènent les taux à un niveau inférieur aux taux bancaires. En Allemagne et au Japon, les intérêts sont nuls alors qu'en Suède ils sont depuis 1975 de 3% et en Norvège de 6,5%. Si dans certains cas, comme dans ces deux derniers pays, les étudiants empruntent directement à l'État, ailleurs le gouvernement fournit simplement des garanties qui permettent aux étudiants d'emprunter à des conditions favorables aux banques privées. Ces dernières peuvent alors recouvrer auprès de l'État le montant des prêts dans le cas où l'étudiant n'est pas en mesure de rembourser son emprunt pour cause de maladie, de chômage ou d'insuffisance de ressources. Les délais de remboursement vont de dix ans aux États-Unis et au Canada à plus de vingt ans en Suède.

Quelques universités privées aux États-Unis ont expérimenté un système où le remboursement est directement lié au revenu ultérieur dont l'étudiant s'engage à payer un pourcentage déterminé. En Allemagne, en Norvège et en Suède, les étudiants qui ont terminé leurs études peuvent différer le remboursement de leurs prêts si leur revenu est inférieur

à un certain minimum, avantage qui n'existe pas ailleurs.

### Tendances actuelles

Qu'il s'agisse de bourses ou de prêts, l'aide est de plus en plus accordée en fonction des besoins financiers des étudiants et non de leurs réussites universitaires. Certains pays procèdent à des enquêtes sur les ressources des parents, mais dans d'autres, notamment en Scandinavie, le seul critère retenu pour l'attribution de l'aide est le revenu de l'étudiant lui-même et, le cas échéant, de son conjoint.

Les prêts ou bourses spécialement destinés à orienter le choix des étudiants vers des carrières spécifiques, l'enseignement par exemple, ont d'une façon générale perdu de leur importance. Cependant en 1976 certains pays ont à nouveau songé à ce moyen pour attirer les étudiants vers les sciences ou les études d'ingénieur.

On observe aussi une tendance à l'allongement de la période de remboursement des prêts et à l'assouplissement des modalités — et même la possibilité d'en différer la date si le revenu descend au-dessous d'un certain niveau. Ces mesures ont pour but d'alléger le poids du remboursement pour ceux qui ont financé leurs études par des prêts et d'offrir des conditions plus acceptables aux étudiants qui désirent contracter un emprunt.

Dans la plupart des pays on est beaucoup plus généreux pour les étudiants à temps plein que pour ceux qui étudient à temps partiel ou suivent des cours par correspondance. Une originalité du système suédois est qu'il tient particulièrement compte des besoins des adultes qui désirent suivre des enseignements de type non traditionnel; cependant le gouvernement estime que le système n'apporte pas une aide suffisante aux adultes et c'est pourquoi on est actuellement en train de le réviser. Ce cas mis à part, les pouvoirs publics ont été en général très lents à adapter leurs systèmes d'aide aux besoins particuliers des adultes et des étudiants à temps partiel.

Depuis peu, plusieurs pays ont commencé à se préoccuper davantage de l'aide financière aux élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire: en effet, s'il est indispensable de supprimer les obstacles financiers qui limitent l'accès à l'enseignement supérieur, il est non moins important d'éviter que, pour ce même type de raisons, les élèves ne quittent trop tôt l'école secondaire. →

## Efficacité

Partisans ou adversaires des différentes formes d'aide — bourses ou prêts notamment — exagèrent souvent leurs mérites ou leurs insuffisances respectifs : en réalité ces types d'aide pris isolément sont rarement responsables à eux seuls des effets qu'on leur attribue. Les pays ont en majorité des systèmes mixtes qui combinent de différentes façons bourses, prêts et aide indirecte (réductions pour repas et transports surtout). Par exemple, rien n'indique — heureusement ! — que le système de prêts, comme certains l'ont soutenu, ait pour les jeunes filles un effet de « dot négative »

qui les dissuaderait de recourir à cette forme d'aide. Mais rien ne prouve non plus que les systèmes de prêts soient incomparablement plus économiques pour les finances publiques que les bourses.

Plusieurs pays — la Suède et l'Australie par exemple — reconsidèrent actuellement les systèmes d'aide en vigueur et envisagent la possibilité d'en introduire d'autres. L'OCDE examinera prochainement les liaisons qui existent dans les pays Membres entre les méthodes d'aide financière aux étudiants et les politiques d'admission dans l'enseignement supérieur. Le débat sur les avantages respectifs des différents systèmes d'aide devrait donc se poursuivre.

# L'école et la collectivité : pour des relations plus étroites

*Peut-on considérer que dans les pays de l'OCDE les relations entre les écoles et les collectivités qui les entourent sont les meilleures possibles ou même simplement fructueuses ? Si la réponse à une telle question dépend nécessairement des valeurs sociales et politiques de chacun, il est certain que ces relations sont devenues aujourd'hui un sujet de préoccupation. En témoigne la prochaine réunion des ministres européens de l'Éducation qui traitera principalement de ce thème. Une des contributions de l'OCDE à cette réunion sera un rapport du CERI qui tâche d'établir un cadre général pour les recherches futures dans ce domaine (1). L'article qui suit est écrit par Beresford Hayward, conseiller au CERI, en collaboration avec Suzanne Mowat.*

(1) Les relations entre l'école et la collectivité, étude qui sera publiée sous peu.

Le développement des systèmes scolaires des pays de l'OCDE depuis une quinzaine d'années a eu pour conséquence que les écoles se trouvent largement exposées aux regards du public — et cela à une époque où l'on reproche à beaucoup d'institutions sociales de ne pas savoir s'adapter aux transformations du monde moderne. Les critiques adressées aux écoles font notamment valoir que celles-ci devraient davantage tenir compte des besoins particuliers des populations au niveau des collectivités locales et régionales.

Cette question met en cause les rapports entre deux « sous-systèmes » d'organisation humaine parmi les plus complexes : l'école d'une part, la collectivité de l'autre. Le fait que l'école est en elle-

même une collectivité et qu'elle fait en même temps partie de la collectivité plus large qui l'entoure ne simplifie pas le problème.

On peut définir la collectivité comme un important groupement d'individus vivant à l'intérieur de certaines limites assez précises et liés par des activités civiques, économiques et sociales qui leur donnent une cohésion suffisante pour qu'ils aient une histoire commune et une identité reconnaissable. Elle est facile à identifier lorsqu'elle se présente sous forme d'un village ou d'une petite ville ou même à l'intérieur d'une agglomération urbaine. Mais la réalité est beaucoup plus complexe : des groupes ethniques ou raciaux constituent des « communautés » qui peuvent être réparties dans un certain nombre de collectivités géo-

graphiquement dispersées sur lesquelles elles peuvent évidemment exercer une influence. Par ailleurs, l'urbanisation incontrôlée peut entraîner une confusion dans laquelle il n'est plus possible de distinguer des collectivités.

L'école est sans doute plus facile à définir : il s'agit d'une institution ayant pour fonction d'enseigner. Elle a pour principale caractéristique de constituer un milieu protégé, dans lequel un personnel spécialisé guide une catégorie spécifique de la population, généralement la jeunesse, dans des expériences qui doivent faciliter son apprentissage social.

Il ne saurait y avoir de lien « idéal » entre l'école et la collectivité. Il se peut que les pouvoirs publics aient à promouvoir des actions particulières destinées à donner aux valeurs locales, ainsi qu'on le réclame de plus en plus fréquemment, une importance au moins égale à celle des valeurs imposées de l'extérieur. Mais on peut aussi estimer que les sociétés modernes doivent veiller à ce qu'aucun enfant n'ait à souffrir des lubies, contingences et retards propres au milieu local. Tel est le dilemme auquel les pouvoirs publics ont à faire face et auquel on se doit d'apporter des solutions neuves.

Les recherches du CERI en matière de relations école/collectivité — comprenant un ensemble d'expériences novatrices dans les pays Membres — ont permis de dégager une série de grandes questions (encadré) qui constituent un cadre pour les travaux futurs.

## Politiques gouvernementales favorisant le développement de liens nouveaux

Les politiques suivies à l'échelon central, fédéral ou régional dans les pays Membres de l'OCDE sont souvent destinées à faciliter l'établissement de liens nouveaux entre l'école et la collectivité. Le vaste éventail de mesures existant montre la variété d'approches possibles dans ce domaine.

Les initiatives prises par le gouvernement suédois visent à faire de l'école un centre à partir duquel on peut améliorer l'organisation des services de la collectivité destinés aux enfants et aux jeunes et faire jouer l'influence de celle-ci sur les écoles de façon à ce qu'elles reflètent mieux ses besoins. Des programmes aux objectifs similaires ont été créés par des gouvernements ayant des structures aussi différentes que la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark, le Canada et le Portugal pour ne mentionner qu'eux. Cependant ces programmes ont connu un certain



nombre de problèmes. Exemple: la préoccupation traditionnelle des enseignants qui peuvent considérer que de telles initiatives perturbent les procédures établies par eux ou limitent leur pouvoir au sein de l'établissement.

Par ailleurs — c'est un problème d'un autre type — les projets destinés à stimuler une plus grande participation de la collectivité à l'activité des écoles et autres services sociaux peuvent dans certains cas mettre en évidence des conflits latents et ainsi créer plus de difficultés qu'ils n'en résolvent. Les programmes école/collectivité semblent avoir un taux de survie faible, particulièrement lorsqu'ils vont radicalement à l'encontre des idéologies ou pratiques environnantes. Il se peut aussi qu'une expérience ne survive pas au non-renouvellement des fonds initiaux.

Un autre pays étudié met en évidence la difficulté d'établir une plus grande participation locale lorsque l'initiative provient des autorités centrales; et pourtant si ces dernières abandonnent une parcelle de leur pouvoir, il est possible que d'autres autorités, non-gouvernementales mais tout aussi centralisées (religieuses, culturelles, professionnelles ou politiques), les remplacent. La collectivité locale dans un tel cas ne sera pas mieux représentée qu'auparavant.

Les pays conçoivent l'école comme

une institution clef lorsqu'il s'agit de promouvoir divers objectifs sociaux dans les collectivités locales: brassage de différents groupes socio-économiques (France), intégration d'immigrants (Australie) ou de groupes raciaux (États-Unis), réorganisation ou «animation» de quartiers déshérités (Royaume-Uni).

Si ces initiatives gouvernementales montrent un souci nouveau de revitaliser les relations école/collectivité, on pense en général que le temps est désormais mûr pour une évaluation de ces programmes de façon à créer la base pour les travaux futurs.

### Différents modèles d'interaction

L'identification de certains modèles d'interaction dans les relations école/collectivité peut constituer un outil précieux lorsqu'on veut prendre de nouvelles initiatives dans ce domaine ou évaluer la politique existante. Dans la réalité, ces relations impliquent un ensemble complexe de facteurs, mais pour la commodité de l'analyse on peut tenter une approche plus simple. L'attitude de l'école à l'égard de sa collectivité se définit en fonction:

- des caractéristiques de la collectivité et de ses habitants
- de la nature de son identification avec cet environnement
- de l'importance relative qu'elle ac-

corde à sa fonction d'enseignement et à sa mission de vecteur du changement social.

Ce dernier point constitue un indicateur utile qui permet de situer les cas particuliers sur une ligne continue qui illustre l'importance relative des deux rôles.

Dans la plupart des cas, on ne peut guère connaître sauf par déduction l'orientation prise par une école, car il est rare que les principaux intéressés soient amenés à définir eux-mêmes la nature des relations avec le milieu ambiant. En outre, une fois que l'école participe délibérément à la vie de la collectivité qui l'entoure, ses objectifs ont tendance à varier et à se déplacer au fil du temps, ce qui indique la nature dynamique de la relation. Quatre illustrations de ces différents types de rapport sont esquissées ci-après.

#### 1. Les ressources économiques et sociales de la collectivité sont suffisantes et l'école considère que le milieu ambiant convient à sa mission d'enseignement; elle n'envisage donc pas de s'engager dans un processus de transformation sociale de la collectivité.

La nature des rapports entre l'école et la collectivité est dans ce premier cas démontrée par le fait que l'école «sert» de cette dernière pour soutenir ses propres points de vue et ses propres finalités ou s'adapte à elle en épousant ses valeurs et/ou en reconnaissant ses exigences. Elle adapte les programmes et le style de l'enseignement à la collectivité et à sa population et elle entretient des rapports avec l'industrie locale.

La *Millbrook School* à Southampton est un exemple de relations de ce type. On a essayé d'y créer des conditions permettant aussi bien à l'établissement lui-même qu'aux parents de s'occuper réellement des intérêts de l'enfant — quelles que soient les circonstances de sa vie à la maison ou à l'école. On met l'accent sur des contacts étroits (qui peuvent être planifiés ou laissés au hasard) entre parents et enseignants, qu'il s'agisse de questions purement scolaires ou de problèmes extra-scolaires. Sur le plan du fonctionnement interne, l'école est organisée pour être responsable, tout au moins en partie, de la vie de l'enfant en dehors de l'école, en collaboration le cas échéant avec les différents organismes sociaux. Sur le plan scolaire, des réunions sont arrangées le soir entre parents d'élèves appartenant à une même classe pour l'examen approfondi de tout changement de programme ou de toute innovation susceptible d'être instaurée.

Exemple très différent de cette même

## QUELQUES QUESTIONS DÉCISIVES POUR LES RELATIONS ÉCOLE/COLLECTIVITÉ

1. Quelles politiques doivent guider le développement de la collectivité si l'on veut que l'école puisse revivifier ses relations avec elle?
2. Dans quelle mesure l'école et la mission didactique doivent-elles être le vecteur du changement social dans la collectivité?
3. Comment les styles d'enseignement, les types de programme et d'organisation intérieure doivent-ils refléter les changements dans les rapports entre l'école et la collectivité?
4. Comment l'enseignement doit-il répondre aux besoins linguistiques et autres des minorités culturelles vivant dans la cité?
5. Comment les enseignants peuvent-ils contribuer à l'amélioration des rapports entre l'école et la collectivité et comment peut-on renforcer leur capacité de le faire?
6. Quel doit-être le rôle des autres établissements et services sociaux dans la mise sur pied de nouveaux rapports entre l'école et la collectivité?
7. Qui doit participer à l'élaboration de grandes orientations et à la prise des décisions d'une école ayant des liens étroits avec la collectivité?
8. Étant donné qu'une rénovation des rapports entre l'école et la collectivité nécessite une adaptation de chaque école aux caractéristiques propres à chaque collectivité, comment concilier avec la politique nationale l'autonomie et la décentralisation nécessaires?
9. La socialisation des élèves et des étudiants est-elle plus efficace dans les écoles en prise sur la collectivité qui font une large place à la participation locale?
10. Quels sont les aspects économiques des modifications projetées des rapports entre l'école et la collectivité?
11. Quelle doit-être l'incidence sur la construction et l'utilisation des équipements scolaires des rapports plus étroits entre l'école et la collectivité?

orientation : l'*Eastern High School Freedom Annex*, à Washington. Il s'agit d'un établissement parallèle fonctionnant à l'intérieur d'une école secondaire ordinaire. Fréquentée surtout par des étudiants noirs, elle a été conçue, réalisée et gérée par eux, précisément pour refléter la réalité raciale et culturelle du milieu ambiant (les programmes n'étaient auparavant pas spécifiquement conçus pour les noirs). L'aide de quelques enseignants, des contributions financières extérieures, ainsi que la collaboration du syndicat local d'enseignants et de l'église luthérienne, ont permis à l'Annexe de se spécialiser dans l'étude des problèmes noirs et des langues africaines. Les élèves fréquentent l'école secondaire le matin et l'Annexe l'après-midi ; des unités de valeur délivrées par la première sanctionnent les études suivies aux deux. Les écoles *Parkway* de Philadelphie, *Gateway* de la Nouvelle-Orléans, *Alpha* et *Seed* de Toronto sont des exemples d'écoles sans murs dans la mesure où les établissements et les organismes collectifs servent de cadre à l'enseignement tandis que les habitants de la collectivité font bénéficier les élèves de leurs connaissances théoriques et pratiques. Tous ces établissements sont (ou ont été) des établissements parallèles fonctionnant à l'intérieur du système scolaire normal.

Les ressources collectives sont utilisées de façon un peu différente dans plusieurs pays par des *Volontaires des services collectifs* ou d'une variante locale de cette formule : les élèves, aidés par leurs professeurs, découvrent un service dont la collectivité a besoin et qu'ils sont à même d'assurer, par exemple jouer avec des enfants handicapés mentaux ou aider les personnes âgées à faire leur ménage.

Le *College of Further Education* d'Exeter utilise de façon analogue les ressources extérieures existantes pour atteindre certains objectifs internes. Cette école est fréquentée à temps partiel par de jeunes travailleurs et à temps complet par des étudiants. Le problème le plus important était de faire participer pleinement le premier groupe à la vie de l'école. A cet effet on a utilisé essentiellement deux techniques : des cours succincts d'enseignement général donnés en internat et consacrés à l'examen des questions sociales d'actualité ; le brassage pendant une semaine des étudiants à temps complet et à temps partiel pour qu'ils construisent ensemble des équipements de jeux dans un quartier urbain multiracial.

## 2. L'école considère que les ressources économiques et sociales de la collectivité

lui permettent, d'une façon générale, d'accomplir sa mission d'enseignement. Cependant, pour faciliter cette mission, elle envisage certaines modifications de l'organisation de la collectivité. Elle peut soit répondre aux pressions exercées par celle-ci — qui peut par exemple être un

nouvel ensemble résidentiel manquant de cohésion sociale ou comportant une minorité ethnique ou raciale — soit à un programme de réformes lancé par les autorités scolaires au niveau régional ou central.

Si cette orientation peut dans certains

# Mesures pour combattre

Le difficile passage de l'école à la vie active se traduit depuis quelques années déjà par un chômage important parmi les jeunes. La récession a accentué ce phénomène en frappant cette catégorie de la population plus durement que les autres. Cette situation risque de se prolonger, car les entreprises auront tendance à réembaucher en premier lieu du personnel expérimenté. Sur une longue période on a en outre pu constater que chaque récession laisse plus de jeunes en chômage que la précédente.

La Direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation analyse dans un rapport récent les réponses qu'ont apportées les pays Membres au problème du chômage des jeunes ; nous présentons, avec un tableau sur la progression du chômage de cette catégorie de la population, la typologie de ces mesures (1).

## Fournir un emploi dans une situation réelle de travail

- Subventions, crédits ou exemptions fiscales aux chefs d'entreprise qui continuent à employer ou à recruter des jeunes
- instauration d'un système de quotas stipulant qu'un pourcentage déterminé des salariés dans certaines entreprises doit avoir moins d'un âge donné
- modification des systèmes d'indemnisation des licenciements pour les rendre plus favorables au maintien de l'emploi des jeunes
- efforts spéciaux destinés à pourvoir les emplois disponibles pour les jeunes par l'amélioration de l'information, l'orientation et le placement ainsi que par des primes de mobilité.

## Formation professionnelle

- subventions, crédits ou exemptions fiscales aux employeurs qui acceptent de former des jeunes
- augmentation des subventions en faveur des systèmes d'alternance entre éducation et emploi tel que l'apprentissage pour ceux qui continuent leurs études
- formation professionnelle dans les centres publics de formation, les écoles, etc.

## Réduction temporaire du nombre des jeunes actifs

- éducation générale complémentaire pour amener les jeunes au niveau requis pour la formation professionnelle
- allongement de la scolarité obligatoire
- encouragement à la prolongation volontaire des études.

## Création d'emplois

- création d'emplois pour les jeunes dans des secteurs d'activité qui leur permettent d'accéder à des emplois stables
- activités sociales, de loisir, d'animation culturelle, éventuellement à l'étranger, peu ou pas rémunérés.

## Programme pour les jeunes défavorisés

- rattrapage scolaire de base
- programmes destinés à améliorer les attitudes, le comportement, donc les chances de succès lorsqu'un emploi ou un apprentissage est recherché ou obtenu.

## Indemnités de chômage

- aide financière aux jeunes chômeurs y compris à ceux qui n'ont jamais travaillé.

(1) L'entrée dans la vie active : Réponses actuelles au chômage des jeunes, problèmes et stratégies à long terme dans les pays de l'OCDE. La première partie de ce volume — l'insertion des jeunes dans la vie active — a mis en évidence le caractère structurel des difficultés d'emploi des jeunes. Voir à cet égard l'OBSERVATEUR DE L'OCDE N° 77, septembre-octobre 1975.

cas comporter un objectif de changement social plus profond et à plus long terme, qui se reflète au niveau des programmes d'études, la mission d'enseignement reste le facteur dominant et s'exerce dans le cadre d'une collectivité qui demeure essentiellement telle quelle.

Ces écoles introduisent dans leur mission d'enseignement un élément considérable de responsabilité sociale, qui peut aller jusqu'à un changement profond, mais envisagé à long terme et même sur plusieurs générations. Dans certains cas, notamment au-delà de l'en-

seignement primaire, cette orientation est le résultat d'initiatives provenant des élèves avec le soutien des enseignants et de l'établissement dans son ensemble.

C'est ainsi que le « Holbrook Hubb » de *North East London Polytechnic* est né de la conscience sociale des étudiants et de leur désir de lancer un « projet collectif intégré ». Ils ont créé une garderie pour leurs enfants où ils ont accueilli ensuite les enfants du quartier dont beaucoup venaient de familles immigrées. Puis de jeunes mères, des retraités et des enfants d'âge scolaire ont été invités à se rencontrer, à participer à diverses activités sociales et à partager les ressources — dont notamment le temps et la disponibilité des personnes âgées jouant le rôle de grands-parents de remplacement. La Commission nationale des rapports avec la collectivité a assez rapidement fourni une aide financière et, à l'heure actuelle, le projet a pris une telle envergure que le Conseil local des organismes bénévoles et le Bureau des jeunes au sein de la police coopèrent à la planification des activités ultérieures. Les associations d'habitants et de locataires du quartier ont été pressenties et de nombreux projets sont programmés ou envisagés.

Autre exemple de cette orientation : le *Minsthorpe High School and Community College*, West Riding (Yorkshire) — région minière à la situation économique précaire et aux débouchés rares. A partir d'une liaison établie entre l'école et un organisme chargé d'aider les jeunes, on s'est rapidement efforcé de mettre certains services moins spécifiques à la disposition de la collectivité. Un groupe de jeux éducatifs pour les enfants d'âge pré-scolaire fut créé sous l'égide du collège communautaire et fonctionna en liaison étroite avec un cours de puériculture donné à l'école et avec une série de cours et d'activités destinés aux mères accompagnant leurs enfants. Un grand nombre de clubs et d'associations ont été mis sur pied et invités à offrir leur aide active plutôt que financière au fonctionnement général du collège. C'est ainsi que les membres d'un groupe adulte de photographie travaillent avec les plus jeunes pour donner chaque mois une soirée récréative aux personnes âgées du quartier. Les adultes sont encouragés à suivre avec les élèves certains cours donnés dans la journée, tout en fréquentant ceux du soir mis à leur disposition. Pendant les vacances scolaires, les élèves plus âgés et les membres du centre participent au fonctionnement d'un groupe de jeux destinés aux enfants des écoles primaires du quartier.

Pour tenir compte de la situation de l'emploi de la région, des cours sont

## le chômage des jeunes

### L'augmentation du chômage des jeunes dans quelques pays de l'OCDE, 1973-1975

Pays	Chômeurs de moins de 25 ans 1975 (1973 = 100)	Effectif total des chômeurs 1975 (1973 = 100)	Chômeurs en pourcentage de la population active civile 1975
Allemagne	565	393	4,9
Australie	237	235	4,4
Belgique	349 (1)	197	2,5
Canada	138	136	7,1
États-Unis	162	182	8,5
France	260	217	4,0
Italie	99	98	3,3
Japon	109	148	1,9
Norvège	153	154	1,2
Pays-Bas	230 (1)	183	4,7
Royaume-Uni	278	151	3,9
Suède	71	68	1,6

(1) Chômeurs âgés de 25 ans ou moins.

Sources : OCDE, *Statistiques de la population active*, mai 1976.

CEE, *Le chômage des jeunes dans la Communauté européenne*, janvier 1976 (pour la Belgique et les Pays-Bas).

*Perspectives économiques de l'OCDE*, 1976.

Les taux de chômage ne sont pas exactement comparables.



donnés pendant la journée aux jeunes chômeurs ou à ceux qui travaillent par équipes et qui par conséquent ne peuvent pas, le soir, participer aux activités. Des liens étroits ont été noués avec les responsables des services sociaux, les représentants des services de la mise en liberté surveillée, des conseils paroissiaux et d'un certain nombre d'organismes bénévoles qui sont tous invités à se considérer comme faisant partie du personnel de l'école.

**3. L'école reconnaît que le niveau de ressources économiques et sociales de la collectivité présente un sérieux obstacle à l'accomplissement de sa mission d'enseignement, quelle qu'en soit la définition.** Par exemple, les conditions dans lesquelles vivent de nombreuses familles, empêcheraient, si elles ne bénéficiaient pas d'une attention particulière à la fois à l'école et dans le milieu ambiant, que s'accomplisse la mission d'enseignement. En outre, la situation économique précaire de la collectivité remet en question les objectifs de l'école dans la mesure où la structure sociale existante n'offre pas de possibilités correspondant aux niveaux intellectuel et professionnel susceptibles d'être atteints à l'école.

Cependant, l'école accepte la collectivité en tant que point de départ soit de l'évasion individuelle, soit de l'évolution sociale. L'école *Eberts*, à Zwolle aux Pays-Bas, accueille dans les classes primaires les enfants d'une région essentiellement ouvrière mais aussi quelques enfants de marinières. Elle s'est attaquée au problème de la faiblesse des résultats scolaires et des motivations des enfants, attribuée en partie au manque de compréhension des parents pour les objectifs de l'école et à leur manque d'intérêt pour la réalisation de ces objectifs. Un programme a été lancé sur une petite échelle: les parents ont été invités à venir voir travailler les élèves et les instituteurs se sont efforcés de prendre contact avec les parents pour discuter de problèmes particuliers concernant leurs enfants. A la suite de ces premiers contacts, les parents ont été progressivement amenés à s'intéresser directement à l'éducation de leurs enfants, à apporter leur concours à certains travaux administratifs et d'entretien de l'école, à certaines activités scolaires et extra-scolaires (par exemple des parents ont aidé les enfants à construire un petit théâtre dans une mansarde inutilisée).

Autre exemple: l'école professionnelle de garçons de *Ballyfermot* construite en 1965 près de Dublin dans un grand ensemble de la période d'après-guerre, sans école jusqu'à cette date. Dès le début, l'enseignement normal a

été systématiquement enrichi par des contacts étroits et réguliers entre l'école et les familles. A cela se sont graduellement ajoutés des travaux et des activités du soir pour les élèves de l'école mais aussi pour tous les habitants. Des liens ont été établis avec les services sociaux ainsi qu'avec les entreprises locales, si bien que la collectivité a pu disposer d'une gamme de services élargie, l'école devenant « un centre de renaissance locale ». Il est à noter toutefois que l'on s'est d'abord préoccupé de la mission d'enseignement et que les autres activités, non seulement se sont développées à partir de cet enseignement, mais ont été organisées dans le but délibéré de le renforcer.

Le *Malcolm X College* de Chicago offre l'exemple d'un autre modèle possible. Au niveau post-secondaire cet établissement est essentiellement noir et ses méthodes et programmes sont censés

être spécialement adaptés aux problèmes particuliers que connaît cette population. Sans avoir bénéficié d'un supplément important de ressources financières ou de personnel pour remplir sa mission d'enseignement, il s'est attaché à donner aux étudiants une image plus favorable d'eux-mêmes tant sur le plan racial que sur le plan universitaire. Le collège a par exemple créé un centre d'études dirigées plutôt que des cours de rattrapage, et mis sur pied un système souple de notes sanctionnant une certaine expérience extra-scolaire. Il a pris soin d'offrir des programmes ayant des débouchés locaux dans le secteur ouest de Chicago. Donc, l'établissement ne se soucie pas seulement du sort personnel des étudiants mais aussi de leur contribution possible au changement des conditions de vie locale.

On peut enfin citer, toujours au niveau post-secondaire, l'exemple plus



Au Portugal, un groupe de parents ont créé avec des enseignants, des psychologues et des psychiatres des centres pour des enfants handicapés. Le centre de *Lisbonne*, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, a ouvert ses portes en octobre 1976 avant la fin des travaux (1). Construit et entretenu par les parents eux-mêmes (2), il reçoit soixante-dix enfants de cinq à quatorze ans dont huit habitent l'immeuble. L'enseignement est dispensé par un personnel spécialisé plus dix étudiants qui effectuent un an de service civique (3) et dans certains cas, par les parents eux-mêmes (4). Le soir les locaux sont utilisés pour des cours d'alphabétisation d'adultes.

conforme à la norme de l'Université de Stanford. La collectivité s'étendant à tout l'État de Californie, Stanford a permis l'organisation, à l'initiative des étudiants, de Sessions d'études sur des problèmes politiques et sociaux (Stanford Workshops on Political and Social Issues - SWOPSI). Il s'agit là de programmes interdisciplinaires, ouverts à tous les étudiants et donnant droit à des unités de valeur. Consacrés à l'étude de problèmes comme le racisme et la pollution, ils ont abouti à une série impressionnante de résultats concrets susceptibles d'avoir d'importantes conséquences sociales : la publication de rapports ou des auditions devant les commissions parlementaires par exemple. Il est caractéristique que les étudiants aient cherché aussi à s'informer sur l'importance des travaux effectués pour la défense nationale au Stanford Research Institute. Progressivement, le programme s'est tourné vers

des sujets plus ésotériques — et pour certains « diamétralement opposés à l'idée initiale ».

**4. L'école se perçoit comme agent direct du changement social au sein de la collectivité et ce rôle prend le pas sur sa mission didactique.** Elle peut considérer que les données économiques, sociales et institutionnelles de la collectivité, ainsi que les conditions de vie des familles qui la composent, compromettent fondamentalement les efforts qu'elle fait pour accomplir sa mission d'enseignement traditionnelle. Dans cette optique, la collectivité ne réussit pas à assurer les conditions minimales qui permettraient à l'école de fonctionner normalement. Il se peut que dans certains cas cette orientation soit motivée moins par l'existence de conditions défavorables à l'enseignement que par l'engagement idéologique des responsables de la politique scolaire pour qui l'école doit être

avant tout le vecteur du changement dans la collectivité qui l'entoure.

Dans ces conditions, il est tout à fait probable que les programmes d'activités socio-culturelles comportent des tentatives d'organisation politique. Il est intéressant de noter que l'école est souvent « en avance » par rapport à la collectivité et c'est probablement en partie la raison pour laquelle le taux de survie de ce type d'expériences est faible.

Au niveau post-secondaire, l'Université de Brême a été conçue de manière à favoriser la participation à l'intérieur de l'ensemble de l'établissement dans un contexte où la réforme de la société et la réforme de l'université iraient de pair. Une grande partie des initiateurs et des professeurs avaient la conviction que l'université ne peut pas prétendre à la neutralité mais doit au contraire mettre tous les moyens dont elle dispose au service de la population. Le travail à l'université (projets de caractère interdisciplinaire combinant la théorie et la pratique, centrés sur un travail ou sur un problème) doit aider l'étudiant à prendre conscience des implications sociales et politiques de ses actes. Mais lorsque l'université est entrée dans sa phase opérationnelle, elle a rencontré des obstacles de deux ordres : d'une part, un décalage par rapport à l'objectif initial, qui a abouti à la recherche de la participation pour elle-même, de l'autre, une divergence considérable entre son point de vue et celui de la collectivité au sujet des besoins de celle-ci.

Ce dernier phénomène s'est également manifesté dans le cas du mouvement dit *doposcuola* à Florence. Les étudiants qui cherchaient à « élever le niveau de conscience politique » des enfants de travailleurs en organisant des cours non structurés ont constaté que les enfants ne s'intéressaient pas à des questions trop éloignées de leurs préoccupations locales.

Le *Nood-Adviesdienst* à Amsterdam est un centre de conseils desservant une quinzaine d'écoles situées dans les quartiers ouvriers. Ayant pour origine une manifestation contre les mauvaises conditions de l'enseignement, il se donne pour objectif de « modifier la position sociale » des habitants de la collectivité. Le centre a adopté à cet effet une approche pédagogique : par exemple l'usage dans les écoles du langage de la classe ouvrière, d'une part comme moyen d'améliorer la conscience qu'ont les enfants des problèmes locaux, de l'autre comme base d'apprentissage du « bon » langage normalisé, le tout étant considéré comme ouvrant la voie à une influence sociale et politique accrue.



3



4



### "Études économiques de l'OCDE"

Études annuelles très détaillées, pour chaque pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économiques.

#### Série 1977:

IRLANDE (novembre 1976, 70 pages) ISBN 92-64-21582-4 (10 77 18 2)  
ISLANDE (novembre 1976, 76 pages) ISBN 92-64-21538-2 (10 77 17 2)  
PORTUGAL (novembre 1976, 72 pages) ISBN 92-64-21584-0 (10 77 23 2)

Le numéro ..... F 10,00 £ 1.10 \$ 2.50  
ISSN 0304-3363. Abonnement ..... F 180,00 £ 20,00 \$ 45,00

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 20 (décembre 1976)

Examen des développements économiques récents dans la zone de l'OCDE, et évaluation des perspectives du PNB réel, du chômage, des prix et du commerce international jusqu'à fin 1977.

(12 76 20 2) ISBN 92-64-21591-3  
136 pages ..... F 28,00 £ 3,10 \$ 7,00  
Abonnement (2 numéros, juillet et décembre):  
F 55,00 £ 6,00 \$ 13,75

### PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES. Statistiques rétrospectives, 1960-1975 (novembre 1976)

(31 76 20 3) ISBN 92-64-01566-3  
592 pages, bilingue ..... F 70,00 £ 8,50 \$ 17,50

pétroliers est ventilée en 17 postes d'utilisation finale.

(61 76 21 3) ISBN 92-64-01565-5  
298 pages, bilingue ..... F 55,00 £ 6,70 \$ 13,00

### STATISTIQUES PÉTROLIÈRES PAR TRIMESTRE, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 1976 / OIL STATISTICS BY QUARTERS. 1st and 2nd Quarters 1976 (novembre 1976)

(60 76 01 3) ISSN 0474-6015  
48 pages, bilingue  
Abonnement ..... F 25,00 £ 2,80 \$ 6,25

### PRODUCTION INDUSTRIELLE. Statistiques rétrospectives, 1960-1975 / INDUSTRIAL PRODUCTION. Historical Statistics (novembre 1976)

(31 76 21 3) ISBN 92-64-01562-0  
296 pages, bilingue ..... F 40,00 £ 4,40 \$ 10,00

### L'ÉTIQUETAGE-ÉNERGIE. UN MOYEN D'ÉCONOMISER L'ÉNERGIE (décembre 1976)

(24 76 04 2) ISBN 92-64-21581-6  
54 pages ..... F 10,00 £ 1,20 \$ 2,50

### RAPPORTS ANNUELS SUR LA POLITIQUE A L'ÉGARD DES CONSOMMATEURS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 1976 (novembre 1976)

(24 76 03 2) ISBN 92-64-21577-8  
152 pages ..... F 20,00 £ 2,20 \$ 5,00

### RAPPORTS ANNUELS SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, N° 2 - 1976 (octobre 1976). Série "Documents"

Décrit l'évolution récente de la politique de concurrence, les législations nouvelles, ainsi que la jurisprudence relative aux pratiques commerciales restrictives dans 7 pays de l'OCDE — Allemagne, Canada, États-Unis, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Suisse — et dans les Communautés européennes.

(24 76 11 2) ISBN 92-64-21575-1  
202 pages ..... F 25,00 £ 2,80 \$ 6,25

### COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT. Efforts et politiques

(77 76 02 2) ISBN 92-64-21570-0  
126 pages ..... F 20,00 £ 2,20 \$ 5,00

## GUIDE DE LA LÉGISLATION SUR LES PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES

L'OCDE vient de publier une édition mise à jour du Guide de la législation sur les pratiques commerciales restrictives. Le Guide n'est pas seulement un recueil de lois, mais surtout un ouvrage de droit comparé qui, pour chaque loi, présente des commentaires officiels rédigés par des fonctionnaires spécialisés du pays intéressé. Chacune des législations publiées est en outre accompagnée d'une introduction historique, d'un choix de décisions administratives ou judiciaires et d'une bibliographie.

Le Guide comporte 4 volumes reliés contenant chacun quelque 500 pages de texte. Les vingt pays répertoriés et les Communautés européennes sont répartis dans chacun des 4 volumes de la manière suivante:

Volume I	: Australie, Autriche, Belgique, Canada, Suisse, Allemagne, Danemark.
Volume II	: Espagne, Irlande, France, Royaume-Uni.
Volume III	: Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Finlande.
Volume IV	: États-Unis, CECA, CEE.

Le Guide fait l'objet d'une mise à jour périodique au moyen de suppléments qu'un service d'abonnement permet de recevoir.

Les 4 volumes ..... F 1.000,00 £ 110,00 \$ 250,00  
(26 76 01 2)  
Abonnement à la neuvième série de suppléments (500 nouvelles pages)  
ISSN 0304-3290 ..... F 60,00 £ 6,70 \$ 15,00

### L'EFFICACITÉ DES MÉTHODES DE DISSÉMINATION POUR LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE, par Robert Batscha (novembre 1976)

(41 76 04 2) ISBN 92-64-21490-9  
246 pages ..... F 33,00 £ 3,70 \$ 8,25

### Série "Études du Centre de développement". Études sur l'emploi:

#### N° 13 - MIGRATION, INSTRUCTION ET EXCÉDENTS DE MAIN-D'ŒUVRE URBAINE. LE CAS DE LA TANZANIE, par H.N. Barnum et R.H. Sabot (octobre 1976)

(41 76 07 2) ISBN 92-64-21531-X  
136 pages ..... F 22,00 £ 2,40 \$ 5,50

### POINTS DANGEREUX: IDENTIFICATION ET ÉLIMINATION (octobre 1976)

(77 76 02 2) ISBN 92-64-21570-0  
126 pages ..... F 20,00 £ 2,20 \$ 5,00

### LA DEMANDE DE TRANSPORTS DE VOYAGEURS EN MILIEU URBAIN: MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE ET DE LA PRÉVISION. 32<sup>e</sup> Table Ronde CEMT (octobre 1976)

(75 76 04 2) ISBN 92-821-2037-6  
96 pages ..... F 12,00 £ 1,30 \$ 3,00

### INCIDENCE DE LA STRUCTURE ET DE L'ÉTENDUE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN SUR LE CHOIX DES MODES DE TRANSPORT: LE CAS DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS. 33<sup>e</sup> Table Ronde CEMT (décembre 1976)

(75 76 05 2) ISBN 92-821-2038-4  
62 pages ..... F 15,00 £ 1,80 \$ 3,75

### "Programme des relations professionnelles de l'OCDE". Études spéciales:

#### ENQUÊTES SUR LES ATTITUDES CONCERNANT LA SATISFACTION AU TRAVAIL, par Jack Barbash (août 1976). Série "Documents"

(81 76 04 2) ISBN 92-64-21537-9  
44 pages ..... F 8,00 £ 0,90 \$ 2,00

### "Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE". Études spéciales:

N° 3 - ORIGINE DES DONNÉES

### POUR L'ÉLABORATION D'INDICATEURS SOCIAUX DE LA VIOLENCE SUBIE PAR LES INDIVIDUS TRAITANT SPÉCIALEMENT DE L'INTÉRÊT VIRTUEL DES ENQUÊTES CRIMINOLOGIQUES AUPRÈS DES VICTIMES (novembre 1976). Série "Documents"

(81 76 05 2) ISBN 92-64-21556-5  
64 pages ..... F 12,00 £ 1,30 \$ 3,00

### POLITIQUES DES SCIENCES SOCIALES: NORVÈGE (octobre 1976)

(92 76 03 2) ISBN 92-64-21576-X  
200 pages ..... F 32,00 £ 3,60 \$ 8,00

### EXAMENS DES POLITIQUES NATIONALES D'ÉDUCATION: AUTRICHE. Enseignement supérieur et recherche (novembre 1976)

Le second examen sur la politique d'éducation en Autriche entrepris par le Comité de l'éducation de l'OCDE traite particulièrement du sujet de l'enseignement universitaire — son expansion, sa structure, les étudiants, le changement d'orientation envers la recherche en ce qui concerne le professorat, ainsi que les politiques et les priorités dans l'allocation des ressources.

(91 76 08 2) ISBN 92-64-21555-7  
126 pages ..... F 22,00 £ 2,60 \$ 5,50

### Série "OCDE Études d'informatique" N° 11 - CONFÉRENCE SUR LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (octobre 1976)

Examine les possibilités de progrès économique et social offertes par l'association de l'informatique, des télécommunications et des technologies connexes; le problème de l'affectation des ressources nationales, le caractère adéquat des structures institutionnelles actuelles dans le domaine de l'information, l'informatique et les télécommunications.

(93 76 03 2) ISBN 92-64-21547-6  
382 pages ..... F 58,00 £ 6,40 \$ 14,50

### L'ÉDUCATION RÉCURRENTÉ. Politiques et évolution: Rapports par pays - JAPON (décembre 1976). Série "Documents"

(96 76 09 2) ISBN 92-64-21579-4  
70 pages ..... F 12,00 £ 1,50 \$ 3,00

### PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES MONDIALES (janvier 1977)

Analyse les perspectives d'évolution de la demande et de l'offre d'énergie dans le monde en général et dans la zone de l'OCDE en particulier. Fait suite à l'étude publiée antérieurement par l'OCDE sous le titre *Perspectives énergétiques jusqu'en 1985* et s'appuie sur l'expérience des trois années qui se sont écoulées depuis le relèvement des prix de l'énergie, pour donner une nouvelle évaluation des tendances du marché international de l'énergie et examiner les possibilités d'accroissement des approvisionnements intérieurs ainsi que les possibilités d'économies d'énergie dans la zone de l'OCDE. Propose à l'action des gouvernements une série d'options qui permettraient d'aboutir à un renforcement des politiques énergétiques susceptibles d'abaisser les besoins d'importation des pays industriels.

(61 77 01 2) ISBN 92-64-21595-6 132 pages ..... F 48,00 £ 5,90 \$ 12,00

### STATISTIQUES PÉTROLIÈRES, 1975. Approvisionnement et consommation / OIL STATISTICS, 1975 (novembre 1976)

Contient, pour tous les pays de l'OCDE, des statistiques portant sur la consommation du pétrole brut, des produits d'alimentation, des condensats provenant du gaz naturel, du gaz naturel ainsi que de 17 produits pétroliers finis; ventilation par origines et destinations (58 au total) des exportations et importations; montre également les quantités entrées en raffinerie et la production des raffineries. La consommation des principaux produits

poursuivis par les membres du Comité d'aide au développement. Rapport de Maurice J. Williams, président du Comité d'aide au développement. EXAMEN 1976 (décembre 1976)

Comprend des chapitres sur le financement des déficits des pays en développement, sur l'aide des membres du CAD et des pays non-membres, et sur les problèmes du Sahel, avec de nombreux tableaux statistiques sur l'aide et sur les autres ressources financières.

(43 76 02 2) ISBN 92-64-21589-1  
292 pages ..... F 65,00 £ 8,00 \$ 16,25

# Où obtenir les publications de l'OCDE

## ALLEMAGNE

Verlag Weltarchiv G.m.b.H.,  
D - 2000 HAMBURG 36, Neuer Jungfernstieg 21.  
Tél. 040-35-62-500.

## ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, BUENOS-AIRES.  
Tél. 33-1787-2391 Y 30-7122.

## AUSTRALIE

International BCN Library Suppliers Pty Ltd.,  
161 Sturt St., South MELBOURNE, Vic. 3205.  
Tél. 69.7601.  
658 Pittwater Road, BROOKVALE NSW 2100.  
Tél. 938 2267.

## AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, WIEN I.  
Tél. 52.22.35.

## BELGIQUE

Librairie des Sciences,  
Coudenberg 76-78, B 1000 BRUXELLES I.  
Tél. 513.37.36/512.05.60.

## BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,  
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,  
05089 SAO PAULO 10. Tél. 256.2746/262.1609.  
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,  
RIO-DE-JANEIRO - GB. Tél. 232.07.32.

## CANADA

Centre d'édition, approvisionnement  
et services Canada,  
270 Albert Street, Ottawa, ONTARIO,  
K1A 0S9.

## CORÉE

Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box N° 101 Kwangwhamun, SEOUL  
72.7369.

## DANEMARK

Munksgaards International Booksellers,  
Nørregade 6, DK-1165 KØBENHAVN K.  
Tél. (01) 12.69.70.

## ESPAGNE

Libreria Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID I  
Tél. 275.46.55/276.02.53.  
Libreria Bastinos de José Bosch,  
Pelayo 52, BARCELONA I. Tél. 222.06.00.

## ÉTATS-UNIS

OECD Publications Center,  
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave, N.W.,  
WASHINGTON, D.C. 20006. Tél. (202) 298.8755.

## FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10.  
Tél. 625.901.

## FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,  
2 rue André-Pascal, F 75775 PARIS CEDEX 16.  
Tél. 524.81.67.

Principaux correspondants :  
13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de  
l'Université. Tél. 26.18.08.  
38000 GRENOBLE : Arthaud. Tél. 87.25.11.

## GRÈCE

Librairie Kauffmann,  
28 rue du Stade, ATHÈNES 132. Tél. 322.21.60.

## HONG-KONG

Government Information Services,  
Sales of Publications Office,  
1A Garden Road. Tél. H-252281-4.

## INDE

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House, NEW DELHI I. Tél. 45896.  
17 Park St., CALCUTTA. Tél. 240832.

## IRLANDE

Eason & Son, P.O.B. 42,  
40-41 Lower O'Connell St., DUBLIN I.  
Tél. 74 39 35.

## ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h. f.,  
Hafnarstræti 4 & 9,  
P.O.B. 1131 - REYKJAVIK.  
Tél. 13133/14281/11936.

## ISRAËL

Emanuel Brown :  
9 Shlomzion Hamalka St., JERUSALEM.  
Tél. 234807.  
35 Allenby Road, TEL-AVIV.  
Tél. 51049/54082.  
& 48 Nahlat Benjamin St., TEL-AVIV.  
Tél. 53276.

## ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.  
Tél. 579751/2/3.  
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tél. 365083.  
Sub-depositari :  
Herder Editrice e Libreria,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.  
Tél. 674628.

## Libreria Hoepli

Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tél. 865446.  
Libreria Lattes  
Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tél. 519274.  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre  
assicurata dalle migliori librerie nelle città più  
importanti.

## JAPON

OECD Publications Centre,  
Akasaka Park Building,  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
TOKYO 107. Tél. 586-2016.

## LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss St.,  
P.O.B. 5641, BEIRUT. Tél. 354429-344425.

## NORVÈGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,  
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1.  
Tél. 02-332980.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,  
Government Printing Office,  
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),  
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,

Rutherford House, Lambton Quay.

AUCKLAND: Rutland Street (P.O.Box 5344).  
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Tce, (Private Bag).  
HAMILTON: Barton Street (P.O.Box 857).  
DUNEDIN: T. & G. Bulding, Princes Street  
(P.O.Box 1104).

## PAKISTAN

Mirza Book Agency,  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.  
Tél. 66839.

## PAYS-BAS

W.P. Van Stockum,  
Buitenhof 36, DEN HAAG. Tél. 070-65.68.08.

## PHILIPPINES

R.M. Garcia Publishing House,  
903 Quezon Blvd. Ext., QUEZON CITY,  
P.O.B. 1860 — MANILA. Tél. 99.98.47.

## PORTUGAL

Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2. Tél. 360582.

## ROYAUME-UNI et COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office  
P.O.B. 569, LONDON SE1 9NH  
Tél. 01.928.6977, Ext. 410.

or

49 High Holborn  
LONDON WC1V 6HB (personal callers)  
Branches at : EDINBURGH, BIRMINGHAM,  
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

## SUÈDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,  
Fredsgatan 2, 11152 STOCKHOLM 16.  
Tél. 08/23.89.00.

## SUISSE

Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.  
Tél. 022-31.89.50.

## TAIWAN

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.  
P.O.B. 83, TAIPEI.

## TURQUIE

Librairie Hachette,  
469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.  
Tél. 44.94.70.  
& 14 E Ziya Gökalp Caddesi, ANKARA.  
Tél. 12.10.80.

## VENEZUELA

Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337, Edificio  
Galipan, CARACAS 106.  
Tél. 32.23.01/33.26.04/33.24.73.

## YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,  
P.O.B. 36, BEOGRAD. Tél. 621.992.

Les commandes en provenance de pays où  
l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire  
peuvent être adressées au Bureau des publi-  
cations de l'OCDE, 2 rue André-Pascal,  
F 75775 PARIS CEDEX 16.

# Organisation de Coopération et de Développement Economiques

## *Pays Membres :*

Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse  
Turquie

## *Pays à Statut spécial :*

*Yougoslavie*

